Tome XXXIV, N° 1 Janvier-Février-Mars 1940.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

ET DE

SES FILIALES



PARIS
CHEZ LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
20, rue Thibaud (XIVe)
1940

SOMMAIRE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Fondée en 1902

EXTRAIT DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT

La Société comprend des Membres d'honneur, des Membres perpétuels, des Membres donateurs et des Membres actifs.

Est membre perpétuel celui qui a versé une somme *d'au moins cinq cents francs*.

Est Membre donateur celui qui a versé une somme *d'au moins mille francs*. Il fait de droit partie du Conseil.

Pour devenir Membre actif, il suffit d'être élu, après présentation par deux Membres de la Société ; de payer une cotisation annuelle de 35 francs.

La Société tient ses séances *le premier samedi de chaque mois*, à 5 heures, au foyer des Professeurs de la Faculté de Médecine, sauf pendant les mois d'août et de septembre.

Elle publie un *Bulletin* qui est adressé à tous les Membres, sauf le cas de non-paiement de cotisation.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

LISTE DES MEMBRES

Arrêtée au 1er Janvier 1940



PARIS

Chez le Secrétaire Général
20, Rue Thibaud (XIVe)

1940

LISTE DES MEMBRES

Arrêtée au 1er Janvier 1940

MEMBRES D'HONNEUR

NEUBURGER (Max) Professeur honoraire à l'Université, Neubaugasse, 79, à Vienne (7e).
METS (Dr de), 29, avenue Van Eyck, Anvers.

Associés

Bibliothèque de l'Académie de Médecine de New-York, 17 West, 43 th Street (représentée par M. John-S. Browne).
Bibliothèque de l'Université, Alger.
*Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (représentée par M. le Dr Wickersheimer), *membre perpétuel*.
The John Crerar Library, CHICAGO, Ill.
*Bibliothèque de l'Université de COPENHAGUE (Danemark), *membre perpétuel*.
Ecole et Dispensaire dentaires de Paris, 45, rue de La Tour d'Auvergne (9e), (représentée par M. Blatter, Directeur Général) (1).
Bibliothèque de l'Académie de Médecine, 16, rue Bonaparte (6e).
Bibliothèque Sainte-Geneviève, place du Panthéon (5e).
Société médicale du IVe arrondissement, représentée par le Dr Fournier, 13, rue du Pont-Louis-Philippe (4e).
Laboratoires Lumière, 9, Cours de la Liberté, Lyon (représentés par M. Sestier).
Union des Médecins arméniens (représentée par le Dr Missakian, 3, rue de Brousse, Péra, Istanbul.
Library of the College of physicians, 19 South, twenty-second street, PHILADELPHIE.
Bibliothèque de l'Université, à Prague (J.-G.), Calve, libraire, Malé nam, 12, PRAGUE.
Svenska lækaresælskapets medicinsk historiska sektien, STOCKHOLM (adresse : Nordleska Béka Drothringgaton 7).
Bibliothèque de l'Université à Vienne (Gerold, libraire, Stefansplatz, 8, VIENNE, 1).
Janus, Archives Internationales pour l'Histoire de la Médecine (représenté par le Dr A.-W. Nieuwenhuis, 44, Jan van Goyenkade, (Leyde).
The Wellcome Historical Medical Museum, 173-193, Euston Road, Londres N.W. 1, (représenté par le Dr P. Johnston Saint).
Musée d'Histoire de la Médecine au secrétariat de médecine de l'Université, 6, Strada Pasteur, Cluj, Roumanie (représenté par le Dr Bologa).
AUSTRALIAN MEDICAL HISTORICAL SOCIETY, Sydney, représentée par le Dr H.-M. Moran, 171, Macquerie Street, Sydney.
Bibliothèque de la Ville de Lyon, 4, avenue de la Bibliothèque, (représentée par M. H. Joly.)
Bibliothèque de l'Université, représentée par M. François PITANGUE, bibliothécaire en chef, 31, rue de l'Université, Montpellier.

---

(1) Quand le nom de la ville n'est pas indiqué, il s'agit de Paris.

ABADIE (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, 18, rue Porte-Dijeaux, Bordeaux.
ABD-EL-HAMID KHALID, Square Kouchtcmov-Rahcr, Le Caire (Egypte).
AIMES (Dr), professeur à la Faculté de Médecine, 8, rue André-Michel, Montpellier.
ALCALDE (Dr Fernandez de), Docteur en médecine et en droit, 8, Plaza de las Cortes, Madrid.
ANDRIANAKOS (Dr Typhon), Pathcion 68, Pneias 2, Athènes.
ANDRIEU (Médecin Colonel), Médecin chef des salles militaires, hôpital Saint-Eloi, à Montpellier.
ARNOUX (Dr M.), 6, rue des Cristalleries, Baccarat (M.-et-M.).
ASTRUC (Dr Pierre), 18, rue du Colonel Moll (17e).
ASTRUC (Dr A.), Doyen de la Faculté de Pharmacie, 17, boulevard Berthelot, Montpellier.
AUROUSSEAU (Mme), 2, avenue Trudaine (9e).
AVALON (Jean), Secrétaire général *d'Æsculape*, 21, rue Froidevaux (14e).

BACHMANN (Dr Maurice), 30 *bis*, Grande-Rue, Sainte-Foy-les-Lyon (Rhône).
BANDELAC DE PARIENTE (Dr Albert), Président de l'U.M.F.I.A., 10, square Moncey (9e).
BARBÉ (Dr), Médecin aliéniste des hôpitaux, 39, rue de l'Université (7e).
BARBILLION (Dr), Ancien interne des hôpitaux, 24, avenue de l'Observatoire (14e).
*BARIÉTY (Dr), Médecin des hôpitaux, 77, rue de Monceau (8e). 5, avenue de Villiers (17e). *Membre perpétuel.*
BARRAUD (Dr G..), Châtelaillon (Charente-Inférieure).
*BASMADJIAN (K.-J.), Pharmacien, 9, rue Gazan (14e). *Membre Perpétuel.*
BATTINO (M.), pharmacien, 45, avenue du Général-Drude, Casablanca (Maroc).
BAUMGARTNER (Dr A.), Chirurgien des hôpitaux, 63 bis, rue de Varenne (7e).
BEAUPIN, Bibliothécaire à la Faculté de Médecine, 62, rue du Cardinal-Lemoine (5e).
BEAUVOIS (Dr), 7, rue Berteaux-Dumas, Neuilly-sur-Seine.
BELTRAN (Dr J. Ramon), Professeur d'histoire de la médecine, Florida 825, Buenos-Aires (Argentine) .
BÉNARD (Dr René), Médecin des Hôpitaux, 33, rue de Babylone (7e).
BERGERON (Dr Marcel), 31 *bis*, avenue Gambetta (20e).
BÉRILLON (Dr), Médecin Inspecteur des asiles d'aliénés, 4, rue de Castellane (8e).
BERLIOZ (Dr Charles), 23, rue Drouot (9e).
BERNARD (Dr P.), Le Bugue, Dordogne.
BESMERTNY (Mlle Nelly), 59, rue Boileau (16e).
BIOT (Dr René), Institut Lyonnais d'Endocrinologie et de Psychologie, 30, cours Albert-Thomas, Lyon.
BLANC (Dr Henry), 37, rue Huguerie, Bordeaux.
BLIND (Dr), 11, rue Gœthe, Strasbourg.
BLOOM (Dr A.), 16, rue Maghraby, Le Caire (Egypte).
BOISSON DE CHAZOURNES (Dr), 1, quai Victor-Augagneur, Lyon.
*BONNET-ROY (Dr Flavien), ancien chef de clinique à la Faculté, 5, avenue de Villiers (17e). *Membre perpétuel.*
BOQUEL (Dr André), Directeur de l'Ecole de Médecine. 27, rue Saint-Martin, Angers.
BORD (Dr Benjamin), ancien interne des hôpitaux, Directeur d'*Æsculape*, 52, rue de Vaugirard (6e).

BORIS (Mme), 6, avenue du Doyenné, Lyon.
BOUAN DU CHEF DU BOS (Dr Henri), à Périers (Manche).
BOUDET (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, rue Pagézy, Montpellier.
BOUDON (Dr L.), ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine, 179, boulevard Saint-Germain (7e).
BOURY (René), Ingénieur, 15, rue Marcel-Renault (17e).
*BOYER (Dr Charles), 55 bis, rue Victor-Hugo, Carcassonne (Aude). *Membre Perpétuel.*
BRINDEAU (Dr A.), Professeur à la Faculté de Médecine, accoucheur des hôpitaux, 53 bis, quai des Grands-Augustins (6e).
BRISSEMORET (Dr), Ancien chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine, 22, rue Adolphe-Besson, à Chelles (S.-et-M.).
BRIZON (Eugène), Président honoraire du Conseil des Hospices, 31, avenue de Saxe, Lyon.
BRODIER (Dr L.), Conservateur honoraire du Musée de l'hôpital St-Louis, 36, avenue Dampierre, Valenciennes (Nord).
BROQUET (Dr), membre de l'Institut International d'Hygiène, boulevard Paul-Doumer, Villa Férulie, Le Cannet (Alpes-Maritimes).
BRUNEL (Dr H.-André), 48, boulevard de Port-Royal, Paris (5e).
BRUNERIE (Dr), Chef de Clinique à la Faculté, 117, cours Lafayette, Lyon.
BRUNET (Dr E.), Médecin général, Directeur du Service de Santé, 11, rue Amiral-Linois, Brest.
BRUNHES (Mgr.), Evêque de Montpellier, Palais de l'Evêché, rue Lallemand, Montpellier.
BUJADOUX (Dr Antoine), 18, rue d'Algérie, Lyon.
BULLOCK, Secrétaire Général du Royal Collège of Veterinary Surgeons, 10, Red Lion Square, Londres.
BURILL (Dr Yves), 68, avenue de Normandie, Colombes (Seine).
BUSQUET (Dr Hector), Agrégé des Facultés, 11, rue Condorcet (9e).

CADE (Dr André), Professeur à la Faculté, 10, rue de la Charité, Lyon.
CADET DE GASSICOURT (Dr André), 17, rue Lagrange (5e).
CAIRES (Dr Alvaro de) Directeur des services de biotypologie et de neuro-psychologie infantile de l'Assistance publique, 53, Avenue de la Liberté 1° D, Lisbonne.
CAIZERGUES (Dr J.-F.), Bram (Aude).
CALAMIDA (Pr U.), 22, Piazza Castello, Milan, 110.
CAMELIN (Joseph), 3, quai Claude-Bernard, Lyon.
CAMELIN (Dr Aymé), 3, quai Claude-Bernard, Lyon.
CAPPARELLI (Dr Vincenzo), Vittoria Veneto, Italie.
CAPPARONI (Dr P.) 12, Via Calendrelli, Rome (29).
CARRÈRE (Dr), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 8, boulevard de l'Observatoire, Montpellier.
CARVALHO (Dr Silva), rue Don Pedro quarto, 60, Lisbonne.
CARVALLO (Dr Th.), membre de l'Académie de Caracas, hôtel des Champs-Elysées, rue Balzac (8e).
CASTIGLIONI (Dr Arturo), Professeur à l'Université de Padoue, Via Duca d'Aosta, 8, Trieste.
*CAVAILLÈS (Dr Roger), 4, square Labruyère (9e). *Membre Perpétuel.*
CHABROL (Dr), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 68, boulevard de Courcelles (17e).
CHAILLEY-BERT (Dr), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 2, avenue de la Porte Brancion (15e).
CHATELIN (Dr), Ancien interne des hôpitaux, 46, boulev. Lundy, Reims.

CHEVASSU (Dr Maurice), Professeur à la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie de Médecine, Chirurgien des hôpitaux, 1, avenue de Tourville (7e).
CHEVROLET (Dr Pierre), 107, avenue de Villiers (17e).
COLLY (Marcel), archiviste des hospices, à l'Hôtel-Dieu, Lyon.
CORNILLEAU (Dr Robert), 12, rue de Tournon (6e).
CORNILLOT (Dr), ancien Bibliothécaire à la Faculté de Médecine, 39, rue Gazan (14e).
CORSINI (Prof. D. Andréa), 5, Via del Bardi, Florence.
COVILLE (Dr René), Aiguillon (Lot-et-Garonne).
*CROOKSHANK (Dr F.-G.), 57a Wimpole Street, Londres W. I. *Membre perpétuel.*
CUILLERET (Dr Pierre), 2 place Bellecour, Lyon.

DALLY (Dr C.), 53, rue de Varenne (7e).
DANEL (Dr Louis), Professeur à la Faculté libre, 5, rue Colson, Lille.
DARDEL (Dr Jean), 69 bis, rue Charles-Laffitte, Neuilly (Seine). L'été à Aix-les-Bains.
DECHAUME (Dr Jean), Médecin des Hôpitaux, 16, quai Tilsitt, Lyon.
DEGUÉRET (Dr E.), villa Montilienne, 26, boul. Carnot, Vichy.
DELAUNAY (Dr Paul), Ancien interne des hôpitaux de Paris, 36, rue Chanzy, Le Mans.
DELÉAGE (Emile), Pharmacien, 69 *bis*, rue Paul-Bert, Lyon.
DELHOUME (Dr Léon), Pierre-Buffière, Haute-Vienne.
DELMAS (Dr Paul), Professeur à la Faculté de Médecine, 18, rue de la République, Montpellier.
DELORME (Dr Jean), 1, rue Saint-Pierre-de-Vaise, Lyon.
*DENIER (Dr), membre de la Société de Pathologie de France, Le Clos, La Tour-du-Pin (Isère). *Membre perpétuel.*
DES CILLEULS (Jean), Docteur ès Sciences, 34, avenue de la Motte-Piquet (7e).
DHERS (Dr V.), 8, rue Michel-Servet, Genève (Suisse).
DOCK (Dr George), 94, North Madison Avenue, Pasadena, Californie (U.S.).
DUCLOS (Dr Jean), 9, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.
DUHAMEL (Dr Jacques), 68, boulevard Saint-Michel (5e).
DUMAS (Dr Antoine), Médecin des Hôpitaux, 28, rue Bellecordière, Lyon.
DUPLESSIS DE POUZILHAC (Dr), 34, rue Turgot, Narbonne.
DURAND (Dr Gilbert), 13, avenue Boucicaut, Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

EUZIÈRE (Pr), Doyen de la Faculté de Médecine, 12, rue Marceau, Montpellier.

FAISANT (Dr Emile), 288, cours Lafayette, Lyon.
FAUCON, Professeur à la Faculté de Pharmacie, 17, boulevard Sarrail, Montpellier.

FERRAN (Dr Côme), 34, rue Sainte-Hélène, Lyon.
FILLIOZAT (Dr Jean), 24, rue Yvon, Nogent-sur-Marne (Seine).
FINLAY (F.-Y), 9, Hermitage Gardens, Edinburgh.
FINOT (Dr André), Ancien Interne des hôpitaux, 3, rue Péguy (6e).
FLANDRIN (Dr), Médecin accoucheur honoraire de l'Hôpital, 11, rue des Clercs, Grenoble.
FLEURANT (Dr H.), 4, rue Bartholdi, Colmar.
FLORENCE (Dr Gabriel), Professeur à la Faculté de Médecine, 3, place Bellecour, Lyon.
FOMBEURE (Dr Georges), 20, rue Thibaud (14e).
FORGUE (Dr), Professeur Honoraire à la Faculté, Domaine de Graves, par Mirepoix (Ariège).
FOSSEYEUX (Marcel), Docteur ès lettres, Sous-Directeur honoraire à l'Assistance publique, 20, rue Thibaud (14e).
FOURMESTRAUX (Dr de), 22, rue Georges-Fessard, Chartres.
FULTON (John), Yale medical School, New-Haven, Conn., (U.S.).

GAGNIÈRE, 49, rue Thiers, Avignon.
GAILLARD (Dr René), 5, place Antonin-Poncet, Lyon.
GAILLOT-LAVALLÉE (Dr), 4, avenue Léon-Bollée, Le Mans.
GALAVIELLE (Dr Jean), Ex-Chef de Clinique à la Faculté de Médecine, 1. rue Clos-René, Montpellier.
GALLOIS (Dr Paul), 39, rue de Lisbonne (8e).
GANCHE (Edouard), homme de lettres, 5, rue de Greffulhe (8e).
GAUDIER (Dr), Professeur honoraire de clinique chirurgicale, 175, rue Nationale, Lille.
GENET (Dr Lucien), 8, place Bellecour, Lyon.
GENEVRIER (Dr), 67, boulevard des Invalides (7e).
GENIL-PERRIN (Dr), 63, boulevard Raspail, Paris (6e).
GENNES (Dr Lucien de), Médecin des Hôpitaux, 62, rue de Monceau (8e).
*GÉNOT, Pharmacien, Les Blandards, Morigny (Seine-et-Oise). *Membre Perpétuel.*
GENTY (Dr Victor), 6, rue Servient, Lyon.
GENTY (Dr M.), Bibliothécaire de l'Académie de Médecine, 16, rue Bonaparte (6e).
GERARDIN (Dr), Directeur de l'Hospice et de la Clinique des Quinze-Vingts, 28, rue de Charenton (12e).
GHINOPOULO, 33a Rennweg, Vienne.
GIEDROYC (Dr François), 8, Kredztowa, Varsovie.
GIORDANO (Dr Davide), membre de l'Associazione italiana di Storia critica delle scienze mediche e naturali, 1574, San Leonardo, Venise.
GIRARD (E.), Docteur en Pharmacie, 60, rue des Forges, Dijon.
GIRAUD (Dr G.), Professeur à la Faculté de Médecine, 5, Enclos Tissié-Sarrus, Montpellier.
GLATARD (Dr Jérôme), 7, rue des Archers, Lyon.
GODLEWSKI (Dr Henri), 14, rue Théodule-Ribot (17e).
GODLEWSKI (Guy), 14, rue Théodule-Ribot (17e).
GODONNÈCHE (Dr J.), Les Gentianes, Parc Fenestre, à La Bourboule (Puy-de-Dôme).
GOMOIU (Dr Victor), 88, rue Stirbei Voda, Bucarest.
GONNET (Dr Charles), Accoucheur des hôpitaux, 77, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.
GORIS (Albert), Professeur à la Faculté de Pharmacie, membre de l'Académie de Médecine, Directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux, 47, quai de la Tournelle (5e).
GORSSE (Dr Bertrand de), 65, rue du Taur, Toulouse ; l'été, à Luchon.
GOUDET (Médecin-Commandant), Médecin-Chef du Centre de dermato-vénérologie, 6, rue du Grand-Saint-Jean, Montpellier.
GRANEL (Dr Fr.), Professeur à la Faculté, 1, rue Saint-Firmin, Montpellier.

GRENIER DE CARDENAL (Dr H.), l'été, Argelès-Gazost, et l'hiver, cours Pasteur, 65, Bordeaux.
GRIGAUT (Dr A.), Chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine, 21, rue du Vieux-Colombier (6e).
GRIMBERT (Dr Charles), 11, rue Duroc (7e).
GUALINO (Dr Lorenzo), Médecin de l'Hôpital psychiatrique de Saint-Giacomo.Alessandria (Italie).
GUAY (Dr), Bourbonne-les-Bains, l'été, et 7, rue Pierre-Nicole (5e).
GUEBEL (Dr), 39, boulevard Malesherbes (8e).
GUELLIOT (Dr Octave), Ancien chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Reims, Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise).
GUIART (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, 58, boulevard de la Croix-Rousse, Lyon.
GUIBERT (Dr H.), 16, rue du Cardinal-de-Cabrières, Montpellier.
GUILLAIN (Pr G.), Professeur à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 215 *bis*, boulevard Saint-Germain (7e).
GUILLEMAIN (Charles), architecte, 1, chemin de Sain-Bel, Assin (Rhône).
GUISAN (Dr André), 2, place Bel-Air, Lausanne (Suisse).
GUITARD (P.H.) archiviste paléographe, secrétaire général de la Société d'histoire de la pharmacie, 4, avenue de l'Observatoire, Paris (6e).
GUR (Dr E.), 7, rue Paillot-de-Montabert, Troyes.

HAHN (Dr Lucien), Bibliothécaire en chef honoraire de la Faculté de Médecine, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine (6e).
HARANT (Dr), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 10, rue du Cannau, Montpellier.
HARIZ (Dr M.-J.), 31, rue Melingue (19e).
HARTMANN (Dr Henri), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie de Médecine, 4, place Malesherbes (17e).
HEIMANN-ROGER (Mme B.), 6, rue Claude-Matrat, Issy-les-Moulineaux.
HENRY (Doctoresse Marthe), 2, boul. de Latour-Maubourg (7e).
HÉRISSAY (Jacques), 21. rue Visconti (6e).
HERSCHER (Dr M.-G.), Médecin des hôpitaux, 85, rue La Boëtie (8e).
HULT (Dr Livmeldikus), Institut Karolinska, Stockholm.
IRISSOU, Pharmacien en Chef des Hospices, 16, rue Rambaud, Montpellier.

JACOBS (Dr Henry Barton), Professeur à l'Université Johns Hopkins, 11, Mt. Vernon place, W., Baltimore (U. S.).
JAVELIER (Dr André), 3, rue Champollion (5e).
JOSEPH (Dr Ludwig), Hôtel « A la Ville de Tours », Blois (Loir-et-Cher).
JUSTIN-BESANÇON (Dr), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des Hôpitaux, 38, rue Barbet-de-Jouy, Paris (7e).

KAHAN (Dr S.), Directeur d'*Hippocrate*, 7, rue des Grands-Degrés (5e).
*KLEBS (Dr Arnold C.), Les Terrasses, Nyon (Suisse). *Membre Perpétuel.*
KŒNIG (Dr Paul), 87, boulevard Suchet (16e).
KŒRBLER (Dr Georges), Senoina, 6, Zagreb (Yougoslavie).
KROON (Dr J.-Emile.), 25, Stationsweg, à Leyde (Hollande).

LACASSAGNE (Dr Jean), 26, rue de la République, Lyon.
LACROIX (Dr Jean), 47, rue des Charpennes, Lyon-Villeurbanne.
LAEMMER (Dr), 5, rue Davioud (16e).
LAFON (Dr Ch.), 35, rue Louis-Mée, Périgueux.
LAIGNEL-LAVASTINE (Dr M.), Professeur de Clinique des maladies mentales et de l'encéphale à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 12 *bis*, place de Laborde (8e).
LAMBERT (Pierre), libraire, 12, rue Jacob (6e).
LAMOUROUX (Dr), 17, avenue du Pont Juvénal, Montpellier.
LAMS (Dr Honoré), Professeur d'Histologie et d'Embryologie à l'Université, 286, chaussée de Courtrai, Gand.
LANNOIS (Dr Maurice), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, Les Bouleaux, Ecully (Rhône).
LANSELLE (Dr M.), 17, rue Rambuteau (4e).
*LARRIEU (Dr), Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise). *Membre Perpétuel.*
LASTRES (Juan B.), Professeur à la Faculté de Medecine, A.p.925, Lima, Pérou.
LAVIER (Dr) Professeur à la Faculté de Médecine de Lille, 12, avenue de l'Observatoire (6e).
LAURENS (Dr Louis), médecin de colonisation, à Aïn-Bessem (Algérie).
LAUZE (Dr), Aimargues (Gard).
*LEBÈGUE (Dr Roger), 2, Square Gabriel-Fauré (17e).*Membre perpétuel.*
LEBOVICI-SOLO (Dr), 23, avenue Mac-Mahon (16e).
*LECLAIR (Edmond), Pharmacien des hôpitaux, 96, rue Jacquemars-Giélée, Lille, *membre perpétuel.*
LECLERC (Dr Henri), 19, avenue de Ségur (7e).
LEDOUX-LEBARD (Dr R.), 22, rue Clément-Marot (8e).
LE FRANÇOIS (Eugène), Editeur, 91, boul. Saint-Germain (6e).
LEGRAND (Amédée), Editeur, 93, boulevard Saint-Germain (6e).
LE GOFF (Dr Jean), 178, faubourg Saint-Honoré (8e).
*LE LORIER (Dr Victor), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, accoucheur des hôpitaux, 74, avenue Marceau (16e). *Membre perpétuel.*
LELY (Gilbert), Secrétaire d'*Hippocrate*, 7, rue des Grands-Degrés (5e).
LEMAY, Docteur en pharmacie, 6 *bis*, rue J.-J.-Rousseau, Fontenay-sous-Bois.
LENORMANT (Dr Charles), Professeur de Clinique Chirurgicale à la Faculté, chirurgien des hôpitaux, Membre de l'Académie de Médecine, 1 *bis*, rue de Buenos-Aires (7e).
LÉPINE (Dr Jean), Doyen de la Faculté de Médecine, 1, place Gailleton, Lyon.
LEREBOULLET (Dr Pierre) Professeur d'hygiène et clinique infantiles, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 193, boulevard Saint-Germain (7e).
LE ROY DES BARRES (Dr M.), Médecin de la Maison de Santé d'Epinay-sur-Seine (Seine).
LE ROY DES BARRES (Dr A.), Professeur à l'Ecole de Médecine Directeur de l'Hôpital du Protectorat, Hanoï (Tonkin).
LEVY-VALENSI (Dr J.), Professeur d'histoire de la médecine, Médecin des Hôpitaux, 46, avenue Victor-Hugo (16e).
LINON (P.-G.), Docteur en droit, Docteur Vétérinaire, 16, rue du Ciroir, Albi.
LINDSAY (Lilian), 13, Hill Street, Berkeley Square, Londres W.1.
LOCARD (Dr Edmond), 7, chemin de la Cigaline, Caluire (Rhône).
LŒPER (Dr M.), Professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 39, rue Saint-Dominique (7e).
LYONNET (Dr B.), Médecin honoraire des Hôpitaux, 37, rue de la République, Lyon.

Mac Kinney (Loren C.), Chapel Hill, Caroline du Nord (U. S.).
Magne, Poudrerie du Bouchet, Vert-le-Petit (Seine-et-Oise).
Mallet (Dr P.), Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre).
Marfan (Dr A.-B.), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, 30, rue de La Boëtie (8e).
Margarot (Dr), Professeur à la Faculté, rue Castillion, Montpellier.
Marie (Dr Pierre), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, 76, rue de Lille (7e).
Marti Ibanez (Dr Félix), Benet y Mercadé, 15, Barcelone.
Martin (Dr Etienne), Professeur à la Faculté de Médecine, 10, rue du Plat, Lyon.
Martin (Dr Joseph), Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine, 3, rue Pierre-Corneille, Lyon.
Martin (Dr Charles-Rémy), Professeur suppléant à l'Ecole de Médecine, 14, rue Ménage, Angers.
Martiny (Dr), 10, rue Eugène-Roll (17e).
Masson (Mme le Dr), Médecin-Chef des Asiles, 8, cours Jean-Pénicaud, Limoges.
Matas (Dr Rudolph), 2255 st. Charles avenue, Nouvelle-Orléans. Louisiane (U.S.).
Mathieu (Dr Paul), Professeur à la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux, 42, avenue Charles-Floquet (7e).
Mauclaire (Dr), Professeur honoraire de la Faculté de Médecine, chirurgien honoraire des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 64, rue de Miromesnil (8e).
Mauriac (Pr), Doyen de la Faculté de Médecine, 42, rue Ferrère, Bordeaux.
Mayonade (J.), Capitaine d'Administration du Service de Santé, 13, rue des Canettes, Amiens.
Mazeyrie (Dr Jean), médecin capitaine, hôpital militaire de Tlemcen (Oran).
Medvedeff (Dr), 10, rue de l'Ermitage, Montmorency.
Meige (Dr Henry), Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, membre de l'Académie de Médecine, allée Bolleau, Champignolles, par La Varenne-St-Hilaire (Seine).
Mercier (Dr Raoul), Professeur honoraire à l'Ecole de Médecine, 41, boulevard Heurteloup, Tours.
Merklen (Dr Louis), Professeur à la Faculté de Médecine, 1, rue de la Commanderie, Nancy.
Merle (Dr), 36, rue du Courreau, Montpellier.
Metzger (Mme Hélène), Docteur ès lettres, 21, rue Pauquet (16e).
Michel (Dr Lucien), 2, place Bellecour, Lyon.
*Miégeville (Dr René), 11, place Vintimille (9e). *Membre Perpétuel.*
Mieli (Aldo), Directeur de l'Institut d'Histoire de la Science, Université du Littoral Santa Fé, Argentine.
Milhaud (Dr Marcel), 7, rue des Remparts-d'Ainay, Lyon.
Moinson (Dr), 72, boulevard de Courcelles (17e).
Molinery (Dr Raymond). L'été à Bagnères-de-Luchon et l'hiver 30, avenue Sainte-Marie, à Saint-Mandé (Seine) et Umfia, 59, rue d'Amsterdam (9e).
Molinery (Dr Pierre), ancien interne des Hôpitaux, Luchon.
Mollard (Dr Henri), 18, rue Théodore-de-Banville (17e).
Monthus (Dr), Ophtalmologiste honoraire des hôpitaux, 215 *bis*, boulevard Saint-Germain (7e).
Montier (Marius), Pharmacie Blossac, 41, Boulevard Blossac, Châtellerault.
*Monro (Dr T.-K.), Professeur d'histoire de la médecine, 12, Somerset Place, Glasgow, Ecosse. *Membre perpétuel.*
Morénas (Dr Léon), professeur agrégé, 7, rue de Bonnel, Lyon.
Morin (Dr Antoine), 17. cours de Verdun, Lyon.
Morin (Dr Georges), Professeur agrégé, 17, cours de Verdun, Lyon.

MOUNIER-KUHN (Dr Pierre), 18, place Bellecour, Lyon.
MOURGUE (Dr), 216, rue Saint-Jacques, Paris (5e).
MOUSSON-LANAUZE (Dr), 3 *bis*, place de la Tourelle, Saint-Mandé.
MOUTIER (Dr François), 78, rue de Monceau (8e).

NEVEU (Dr Raymond), 3, rue du Commandant-Guilbaud (16e).
NGUYEN-DINH DUC (Dr), Interne des Hôpitaux, Montpellier.

OLIVIER (Dr Eugène), Professeur à la Faculté de Médecine, Chef des travaux anatomiques, 66, boulevard Raspail (6e).
ONFROY (Dr), 6, avenue de la Motte-Piquet (7e).

PANAYOTATOU (Doctoresse Angélique), 4, villa Parcs, Mazarita, Alexandrie (Egypte).
PANKOUCKE (G.), avenue de Brolles, Bois-le-Roi (S.-et-M.).
PARTURIER (Dr), Eté à Vichy, hiver, 152, avenue des Champs-Elysées (8e).
PATEL (Dr Maurice), Professeur à la Faculté de Médecine, 3, rue Président-Carnot, Lyon.
PAULIAN (Dr), Professeur à la Faculté, 31, St Annerscasca, Bucarest.
PERRIN (Henri), Pharmacien, 14, place de Belfort, Lyon.
PERROT, Professeur à la Faculté de Pharmacie, membre de l'Académie de Médecine, 12 *bis*, boulevard du Port-Royal (6e).
PETIT (Raymond), 95, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Chinon (I.-et-L.).
PIERRET (Dr Robert), 95, avenue Kléber (16e).
PIERY (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, 5, rue Emile-Zola, Lyon.
PIGNOT (Dr), ancien Chef de clinique à la Faculté de Médecine, Conservateur du Musée de l'Hôpital Saint-Louis, 82, rue de Rennes (6e).
POLICARD (Dr Albert), Professeur à la Faculté de Médecine, 1, place Raspail, Lyon.
POTEZ (Dr), Professeur à l'Ecole de Médecine, rue Morand, Rouen.
POWER (Sir d'Arcy), Honorary Librarian of the Royal College of surgeons of England, 10 A. Chandos, Cavendish Square, Londres, W 1.

RABOURDIN (Dr André), Place du Gouvernement, Rambouillet.
RAILLIET (Dr G.), médecin des hôpitaux, 37, rue Jeanne-d'Arc, Reims.
RAMADIER (Dr), oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux, 22, rue Clément-Marot (8e).
RAVON (Dr E.), 42, rue de la Préfecture, Saint-Etienne.
REMAUX (Dr), Directeur du sanatorium de la Guiche (Saône-et-Loire).
RÉMY (Dr), 73, Grande-Rue, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
RENAUD (Dr H.-J.), Directeur d'Etudes à l'Institut des Hautes Etudes marocaines, 42, av. Moulay-Youssef, Rabat (Maroc).
RENDU (Dr Robert), 8, rue Boissac, Lyon.
RICHARD (Dr Jean), 5, rue Saint-Paul, Montpellier.
RICHE (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, « Clément-ville ». avenue de Lodève, Montpellier.
RIVERO (Dr Rodriguez), Este 2, No 85, Caracas (Venezuela).

ROBLIN (Dr Louis), Flamboin-Gouaix (Seine-et-Marne).
*ROCHAIX (Dr Anthelme), Professeur à la Faculté de Médecine, 107, rue Vendôme, Lyon. *Membre perpétuel.*
ROGER (Dr H.), Doyen honoraire de la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, 108, rue Michel-Ange (16e).
ROLLAND (J.), Professeur et Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, 58, rue Notre-Dame-des-Champs (6e).
ROLLAND (Dr Pierre), 68, rue du Lycée, Sceaux.
ROLLESTON (Dr Davy), 91, Bedford Gardens, Londres, W.8.
ROLLET (Dr Jacques), 3, rue Bellecour, Lyon.
ROLLET (Dr Maurice), 136, boulevard Saint-Germain (6e).
ROUCAYROL (Dr Ernest), 43, rue du Rocher (8e).
ROUFFIANDIS (Dr), Médecin Général, Villa la Terrasse, 4, rue Camille, Perpignan.
ROUSSET (Dr Jean), Chef de Clinique à la Faculté, 7, place Antonin-Poncet, Lyon.
ROUX (Mlle Marthe), pharmacienne, préparateur à la Faculté de Médecine, Montpellier.
ROUVILLOIS (Dr), Médecin Inspecteur général du cadre de réserve, Membre de l'Académie de Médecine, 132, boulevard Raspail (6e).
ROY (Dr Paul), ancien interne des hôpitaux, 19, rue Hautefeuille (6e).

SABRAZÈS (Dr), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, 50, rue Ferrère, Bordeaux.
SAINT-JACQUES (Dr), 386, Chemin Sainte-Catherine Ostremont, à Montréal (Canada).
SAINT-PERIER (Dr de), 47, rue Monsieur-le-Prince (6e).
SARAFIDI (Dr Hector), Constantsa, Roumanie.
SARTON (Georges), Directeur de la Revue *Isis*, Harvard Library, 185, Cambridge, Mass. (U.S.),
*SATRE (Dr Antoine), 3, place aux Herbes, Grenoble. *Membre Perpétuel.*
SAUVÉ (Dr Louis) Chirurgien des hôpitaux, 27, rue Cassette Paris (6e).
SAWADA (Dr Toichiro), Professeur à l'Université Impériale de Kyushu, Japon (*via Siberia*).
SCAPIER (Dr Joseph), 5, rue Georges-Delavenne (7e).
*SCHLUETER (Dr Robert-E.), Métropolitain Building, Saint-Louis (U.S.). *Membre perpétuel.*
SCHRAMECK (Dr Jean), 1, rue Beaujon (8e).
SÉRIEUX (Dr Paul), médecin honoraire de l'Hôpital psychiâtrique Sainte-Anne, 131, boulevard Brune (14e).
SÉVILLA (Henri), Médecin vétérinaire, rue de la Nierme, Oyonnax (Ain).
SEXE (Dr Jean), 2, rue Delavelle, Besançon.
SHRYOCK (Richard H.), Duke University, Durham, North Carolina (U.S.).
SICARD DE PLAUZOLLES (Dr), Institut Alfred-Fournier, 25, boulevard Saint-Jacques (14e).
SIEUR (Dr C.), Médecin-inspecteur général du cadre de réserve, ancien Président de l'Académie de Médecine, 54, boulevard Saint-Jacques (14e).
SIGERIST (Dr Henry), The Johns Hopkins University, 1900, East Monument Street, Baltimore, Maryland, (U.S.).
SIMON (Dr I.), 2, cité Monthiers (9e).
SIMON (Antoine), 7, boulevard des Belges, Lyon.
SINGER (Dr Charles), Kilmarth par Cornwal (Angleterre).
SLOBOZIANU (Dr Horia), Str. Pompiliu Eliade 7, Bucarest.

SOLENTE (Dr G.), médecin inspecteur des Ecoles, 35, rue de Vaugirard (6e).
SOUQUES (Dr A.), Médecin Honoraire des Hôpitaux, Membre de l'Académie de Médecine, Servon (Seine-et-Marne).
STEPHANOPOLI (Dr Th.), 35, avenue de la Cour-de-France, Juvisy (Seine-et-Oise).
*STREETER (Dr Edward), 280, Beacon street, Boston (U. S.). *Membre Perpétuel.*
SÜHEYL UNVER (Dr A.), Directeur de l'institut d'histoire de la Médecine, à l'Université d'Istanbul.
SZUMOWSKI (Dr Wladijslaw), Professeur d'histoire et de philosophie médicales à l'Université jagellonienne, 6, Wolska, Cracovie (Pologne).

TANNERY (Mme Paul), 16, rue Bouchut (15e).
TANON (Dr Louis), Professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, 14, rue des Carmes (5e).
TERSIAN (Dr Léon), 13, rue de Montenotte (17e).
THOMAS (Louis), Professeur à la Faculté des Lettres, 12, rue Delmas, Montpellier.
TIFFENEAU (Dr M.), Doyen de la Faculté de Médecine, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, pharmacien honoraire des hôpitaux, 85, boulevard Saint-Germain (6e).
TISSET (Pierre), Professeur à la Faculté de Droit, 3, place Chabaneau, Montpellier.
TOLOT (Dr Gaspard), 9, rue des Archers, Lyon.
TORAUDE (L. S.), Président des « Pharmaciens » bibliophiles, 58, rue de Vaugirard, Paris (6e).
TORKOMIAN (Dr V.), 34, rue de Moscou (8e).
TORLAIS (Dr Jean), 2, rue du Général-Galliéni, La Rochelle.
TOURAINE (Dr A.), Médecin des hôpitaux, 7, boulevard Raspail (6e).
TOURNIER-LASSERVE (Dr), 116, rue d'Alsace, Pau.
TRICOT-ROYER (Dr), Président honoraire de la Société Internationale d'histoire de la médecine, 108, avenue d'Italie, Anvers.
TURCHINI (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, 4, rue Barralerie, Montpellier.

VAHRAM (Dr), 139, Grande-Rue de Péra, Istanbul.
VALLERY-RADOT (Dr Pasteur), Professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, Médecin des Hôpitaux, 49 bis, avenue Emmanuel-III (8e).
VALLERY-RADOT (Dr Pierre), 39, avenue d'Eylau (16e).
VAN ANDEL, (Dr A.), Martk-Gorinchem (Hollande).
VANNIER (Dr Léon), Président du Centre Homéopathique de France, 25, rue Murillo (8e).
VAN DER HOEVEN (Dr), Eefde, près de Zuitphen (Hollande).
VAN GILS (Dr J.-B.-F.), Dermehove Badhuisweg 147, La Haye (Hollande).
VAUX DE FOLETIER (de), archiviste départemental, Rouen.
VELLUDA (Dr Constantin), Privat docent à l'Université, 21, rue Majorescu, Cluj (Roumanie).
VAN SCHEVENSTEEN (Dr), 46, avenue de Belgique, Anvers.
VERGNES (Dr), 27, rue Demours (17e).
VIDAL (Dr Ch.), 27, rue Emile-Zola, Castres (Tarn).
VIÉ (Dr J.), Médecin directeur de l'Asile de Moisselles (Seine-et-Oise).
VIEUX (Dr Numa), Divonne-les-Bains (Ain).
VIGNE (Dr Paul), Médecin des Hôpitaux, 10, boulevard Thurner, Marseille.

VILLARD (Dr), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, 4, rue Maguelone, Montpellier.
VILLARET (Dr Maurice), Professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 8, avenue du Parc-Monceau (8e).
VIMONT (Dr), 40, rue Chardon-Lagache (16e).
VINAR (Dr Joseph), Na porici 37, Prague, 2, Tchécoslovaquie.
VINCENT (Dr Marcel), 9, rue du Plat, Lyon.
VINCHON (Dr Jean), Ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine, 108, rue du Bac (7e).
VIRES (Dr), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, 18, rue Jacques-Cœur, Montpellier.
VISCHNIAC (Charles), Ingénieur chimiste, 9, rue Victor-Considérant (14e).
VOIZARD (Dr), 25, rue Henri-Lafasse, Rouen.
VURPAS (Dr), Médecin de l'Hospice de la Salpêtrière, 161, rue de Charonne (11e).

WALLER (Dr Erick), Médecin chef de l'hôpital, à Lidköping, (Suède).
*WALSH (Dr James J.), Directeur médical de l'Ecole universitaire de Fordham, 344, W. 72 Int. Street, New-York (U.S.). *Membre perpétuel.*
WALTER (Pierre), Pharmacien, 17, rue Rotrou, Asnières (Seine). (Seine).
WICKERSHEIMER (Dr Ernest), Administrateur de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 32, rue du Barrage, Schiltigheim (Bas-Rhin).

ZAKI Aly (Dr), 20, rue des Eaux-Vives, Genève.
ZEMBRZUSKI (Dr Louis), Professeur agrégé à l'Université, 5, rue Okolnik 11, Varsovie.
ZILBOORG (Dr Gregory), 14, East 75th Street, New-York City, (U.S.).
ZIZINE (Dr Pierre), 24, rue de Fécamp (12e).

PARIS

Bureau

Président : E. OLIVIER.
Vice-Présidents : MM. A. SOUQUES et R. NEVEU.
Secrétaire Général : M. Marcel FOSSEYEUX.
Secrétaires : MM. R. MOLINERY et A. FINOT.
Trésorier : M. GÉNOT.
Archiviste-Bibliothécaire : M. L. HAHN.

Conseil

MM. LÉVY-VALENSI, TANON, LEMAY, sortants en 1942.
Paul GODLEWSKI, ROUVILLOIS, P. GALLOIS, sortants en 1940.
Maurice VILLARET, MOLINÉRY, BÉNARD (René), sortants en 1941.

Anciens Présidents

1902-1904. + Raphaël BLANCHARD.
1905-1906. + E.-T. HAMY.
1907-1908. + Paul RICHER.
1909-1910. + Gilbert BALLET.
1911-1912. + L. LE PILEUR.
1913-1919. + P. DORVEAUX.
1920-1921. + E. JEANSELME.
1922-1923. + G. HERVÉ.
1924-1925. + MÉNÉTRIER.
1926-1927. LAIGNEL-LAVASTINE.
1928-1929. C. SIEUR.
1930-1931. BARBILLION.
1932-1933. + LE GENDRE.
1934-1935. MAUCLAIRE.
1936-1937. L. BRODIER.
1938-1939. P. DELAUNAY.

LYON

Président : M. le Pr GUIART.
Secrétaire : M. ROUSSET.

MONTPELLIER

Président Honoraire : M. MAGNOL.
Président : M. ROUFFIANDIS.
Vice-Président : M. IRISSOU.
Secrétaire : M. HARANT.

IMPRIMERIE BODIN · ÉTAMPES

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

ET DE SES FILIALES

Tome XXXIV — Année 1940



PARIS
Chez le Secrétaire général
20, rue Thibaud (XIVe).



PROCÈS-VERBAUX

SECTION PARISIENNE

Séance du 13 janvier 1940.

Présidence de MM. les Drs DELAUNAY et OLIVIER.

Présents : Mme Metzger, MM. Bandelac de Pariente, Barbillion, Brunet, Dally, Dardel, Fosseyeux, Gallois, Génot, Grimbert (Charles), Hahn, Laignel-Lavastine, Lemay, Neveu, P. Vallery-Radot.

Constitution du Bureau pour 1940. — Par 58 votes par correspondance ou sur place est ratifiée la liste suivante, sauf une voix à M. le Dr Wickersheimer pour la vice-présidence :

Président : M. le Dr Eugène Olivier, professeur à la Faculté de Médecine.

Vice-Présidents : MM. le Dr A. Souques, membre de l'Académie de Médecine, le Dr Raymond Neveu.

Secrétaire général : M. Marcel Fosseyeux.

Secrétaires : MM. le Dr R. Molinéry, le Dr A. Finot.

Trésorier : M. Henri Génot.

Archiviste Bibliothécaire : M. le Dr L. Hahn.

Conseil, tiers renouvelable : MM. le Pr Tanon, le Pr Lévy-Valensi, le Dr Lemay.

Comptes de 1939 et projet de budget pour 1940. — M. Génot, élu trésorier en remplacement de M. Boulanger, présente les résultats financiers de l'exercice 1939, qui sont satisfaisants, et le projet de budget

pour 1940, établi sous toutes réserves en raison des événements.

MM. Dardel et Gallois sont désignés comme censeurs aux comptes.

Situation financière de la Société au 31 décembre 1939.

Recettes de 1939 : 14.928.20, soit :

Cotisations	8.059.05
— perpétuelles	500.00
Abonnements et vente de bulletins	1.938.20
Publicité	1.655.00
Reçu pour article du Professeur JEANSELME	2 000.00
Intérêts des fonds placés	775.95
	14.928.20

Les dépenses pour la même période ont été de 12.197.85, soit :

Frais d'impression de 3 bulletins	11.283.95
Frais de secrétariat	169.20
Souscriptions mémorial Dorveaux	75.00
Frais de convocations	292.35
Frais de recouvrement et envois de cartes correspondance	286.75
Frais divers : gratification aux huissiers, etc.	90.60
	12 197.85

En caisse au 1er janvier 1939	2.343.90	17.272.10
Recettes	14.928.20	
Dépenses		12.197.85
En caisse au 31 décembre 1939		5.074.26

En portefeuille	Valeur nominale	Valeur au 31/12/39
2 bons de la Défense nationale de 1.000 francs	2.000.00	2.000.00
284 frs de rente 4 °/₀ au porteur	7.100.00	5.566.40
188 frs de rente 4 °/₀ au porteur	4.700.00	5.689.50
472 fr. 50 de rente 4,5 °/₀ convertie	10.500.00	8.998.50
	24.300.00	20.254.40

Il reste à payer sur l'exercice 1939 l'impression du 4e bulletin dont facture de............	1.814.30
Mais il reste à recouvrir 118 cotisations de 1939, et 30 de l'année 1938, soit...............	4.410.00

Les événements actuels ne nous permettent pas d'espérer une rentrée totale de ces cotisations, mais nous pouvons compter sur le recouvrement d'une bonne moitié, ce qui couvrira largement les dépenses du 4e Bulletin.

Toutes ces opérations terminées, notre exercice se soldera donc par un excédent de recettes sur les dépenses, grâce à la prudente gestion de notre Président et de notre Secrétaire Général.

Pour l'Année 1940.

Prévisions de recettes difficiles, toutefois on peut proposer :	
Cotisations (au lieu de 8000 francs en 1939)..	7.500.00
Abonnements. — Prévoir une diminution de 500 francs pour 10 abonnements destinés à la Pologne et à l'Allcmagne..............	1.000.00
Publicité. — Là aussi, diminution (en 1939 1.475 francs), nous ne pouvons escompter plus dc.......................	1.000.00
Intérêts. — Cette année, renouvellcment de deux bons de la défense Nationale à 2 ans, soit 140 francs plus les intérêts dc nos titres, au total...............................	900.00
Vente d'une collection	500.00
Total des recettes prévues.........	10.900.00

Dépenses.

Frais inévitables de convocations, recouvrement, correspondance, etc., évalués à......	800.00
Dépenses diverses.......................	100.00
Restera une sommc de.......	10.000 00
Pour l'impression de nos bulletins......	10.900.00

Ouvrages présentés. — M. le Pr Laignel-Lavastine signale deux thèses passées sous sa présidence :

L.-J. Perrot, *Influence des idées de Henri de Blainville sur la philosophie positive d'Aug. Comte.*

Fouquet, *Rôle de la Physiologie dans la philosophie sociale d'Henri de Saint-Simon* (1760-1825).

M. le Secrétaire Général présente : 1° le tome 2 de l'ouvrage du Dr Eugène Olivier de Lausanne sur *Médecine et santé dans le pays de Vaud au XVIIIe siècle* (1675 1798).

2° Le travail de M. le Dr des Cilleuls sur le *Service de santé pendant la campagne de Bohême* (1742-1743).

Le Dr Delaunay prononce l'allocution suivante :

Mes chers Collègues,

Lorsque vous me fîtes l'honneur de m'appeler à diriger vos débats — seul lustre, dont je vous reste profondément reconnaissant, de ma carrière scientifique, —je craignais déjà d'être le président de la guerre. Démentie par le revirement de septembre 1938, cette prévision s'est malheureusement réalisée avant la fin de mon exercice. Les incertitudes des premiers mois d'hostilités n'ayant pas permis d'envisager la reprise immédiate de nos réunions, c'est aujourd'hui, seulement — le Bureau et les dignitaires consultés en décembre — que nous pouvons nous assembler. La période d'éclipse ne fut néanmoins pas inactive, puisque vous avez reçu le quatrième bulletin de 1939.

J'adresse à nos filiales de Lyon et Montpellier nos vœux et nos encouragements ; à nos collègues mobilisés nos souhaits bien cordiaux pour leur prompt retour sous le drapeau de la Victoire ; à ceux de l'étranger, Belgique, Roumanie, Italie, Suisse, Amérique méridionale etc., nos sentiments de reconnaissance pour des témoignages d'attachement qui nous sont aujourd'hui particulièrement précieux ; à ceux des peuples martyrs, l'expression de notre douloureuse sympathie et de notre foi dans la réparation finale. Je remercie tous ceux qui ont bien voulu offrir à nos débats l'encouragement de leur présence et l'appoint de leurs intéressants travaux ; ceux-là aussi qui m'ont prêté leur dévoué concours, en particulier M. Fosseyeux, notre secrétaire général, que je veux croire perpétuel ; et notre trésorier modèle, M. Génot dont le zèle continuant celui du regretté M. Boulanger-Dausse, mérite vos applaudissements.

Dès septembre 1938, il mettait sur pied notre économie de guerre, et nos réserves en sûreté. Sa sage gestion nous a permis de liquider l'arriéré des mémoires dejà composés, mais non publiés, qui hypothéquaient les budgets futurs. Aujour-

d'hui, la situation est nette. Nous avons même fait quelque épargne ; excédent d'ailleurs compromis par les taxes fiscales nouvelles, la hausse des prix du papier et de l'impression.

L'équilibre budgétaire, vision fugitive et toujours poursuivie par nos ministres des finances, est à tout le moins rétabli chez nous. Il reste à liquider un certain nombre de manuscrits, dont le soin reviendra à mon successeur. En tout cas il a le champ libre dans une trésorerie équilibrée, et je lui souhaite la bienvenue. Je lui confie le gouvernail, dans la tempête : il vous ménera à bon port.

Communications. — Le Dr Raymond MOLINÉRY résume la conférence qu'il vient de donner à la Faculté de Médecine de Paris, sous la Présidence de M. le Pr Chiray : *Evolution sociale du thermo-climatisme français.*

Il rappelle ce que les rois de France ont réalisé dans ce sens, saint Louis créant à Ax-les-Thermes le bain des ladres (lépreux) à son retour des Croisades ; François Ier faisant soigner aux Eaux-Bonnes, les blessés de la bataille de Pavie ; Henri IV (1602), créant les Inspecteurs thermaux, pour bien s'assurer que les indigents recevaient aux eaux minérales tous les soins dont ils avaient besoin ; Louis XV, Louis XVI et Louis XVIII rendirent des arrêts dans le même sens. La Révolution française doit être citée, car Portiez présenta un plan de fonctionnement de Colonies de vacances et de colonies climatiques, plan qui inspira Michelet, quand celui-ci appela l'enfant à la mer. M. Molinéry insiste encore sur tout ce qui a été fait dans le même sens au cours de ces 25 dernières années. Ce travail doit maintenant servir de base à tous les médecins qui dans les stations thermales et climatiques créeront ou développeront cette branche de la thérapeutique qui touche à la fois la médecine et la sociologie.

M. le Dr BARBILLION lit une étude sur *les hernies dans Dionis,* dont la lecture lui a permis d'utiles commentaires.

Candidature présentée : M. le Dr SLOBOZIANU (Horia),

Pompiliu Strada 7, à Bucarest, par MM. Gomoiu et Delaunay.

Décès. — M. le Président annonce la mort de M. le Dr Didsbury, l'un des plus anciens membres de la Société, et l'un des plus assidus ; et celle de M. le Pr Lardennois, décédé aux armées. Ces avis sont accueillis par des regrets unanimes.

Séance du 2 mars 1940.

Présidence de M. le Dr E. Olivier.

Présents : Mme Aurousseau, MM. Bandelac de Pariente, Barbillion, Dally, Dardel, Fosseyeux, Gallois, Guitard, Grimbert (Charles), Hahn, Lemay, Laignel-Lavastine, Molinéry, Neveu, Vaux de Foletier.

M. le Dr Olivier prononce l'allocution suivante :

Madame, Messieurs, et Chers Collègues,

L'heure n'est pas aux discours et vous m'en voudriez d'en faire dans les circonstances présentes, mais je ne puis cependant ne pas vous remercier du très grand honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider vos travaux. Quand je pénétrai pour la première fois parmi vous, la Société était présidée par le Professeur Blanchard avec lequel je venais d'avoir un démêlé fâcheux à propos d'un examen ; il m'y accueillit cependant très aimablement et nos manies communes nous rapprochèrent beaucoup les années suivantes. Le Professeur Blanchard était un grand historien et je voudrais, mes chers Collègues que nous reprissions le « *Corpus inscriptionum, ad medicinam* » dont il a publié le premier volume, resté sans lendemain, bien que cette publication soit à mon avis d'un intérêt capital pour le travailleur...

La dernière fois que j'assistai à une séance de notre Société, elle était présidée par un autre grand historien de la médecine, le Docteur Delaunay. Il est juste en ce jour de lui rendre un hommage mérité et de souligner les immenses services qu'il a rendus à notre Société en la présidant, et à l'Histoire de la Médecine en général par les très nombreuses publications atta-

chées à son nom depuis sa thèse jusqu'au dernier article que je lisais l'autre jour dans le rapide de Rennes sur un Sarthois botaniste et explorateur, Louis Chevallier. Ce qui caractérise toutes ces publications, c'est leur précision et leur bibliographie parfaite que tous les chercheurs peuvent utiliser les yeux fermés. A ce propos vous avez remarqué et apprécié depuis plusieurs années dans notre Bulletin les comptes rendus bibliographiques de notre Président; je voudrais que tous nos membres l'imitassent, d'autant que pendant la guerre, les travaux de province, les thèses concernant l'Histoire de la Médecine et soutenues en province peuvent être difficilement consultés, et qu'il y aurait le plus grand intérêt qu'ils à ce fussent tous analysés dans notre Bulletin. Delaunay pendant ses deux années de Présidence nous a montré le chemin à suivre, il a restauré nos finances, assuré l'intérêt de nos publications; nous devons l'en remercier très chaleureusement ; on ne remplace pas un tel Président, on lui succède.

Mes chers Collègues je mets à votre service tout mon dévouement.

Décès. — Le Président annonce le décès du Dr Dartigues, dont le rôle dans toutes les manifestations de l'*Umfia* est bien connu. Cette communication est accueillie avec des regrets unanimes.

Examen des comptes. — MM. Dardel et Gallois désignés comme censeurs des comptes présentent leur rapport approbatif sur la gestion du trésorier auquel sont votés félicitations et remerciements.

Communications. — M. le Dr Lemay lit un travail sur deux ancêtres du masque à gaz, l'un imaginé par F. M. van Helmont, fils du grand chimiste, pour se protéger des émanations délétères, pendant ses dangereuses expériences (XVIIe s.) et l'autre par le mineur anglais John Roberts, de Saint-Helens, en 1826.

Le Dr Molinéry résume une notice sur le dernier enseignement, en 1915, à l'Institut hydrologique de Toulouse, du Pr Garrigou qui avait professé pendant une soixantaine d'années, et fut le précurseur de tant de théories reprises aujourd'hui avec succès.

D'après un travail récent du Pr Bayon, de Cambridge, paru dans les *Proceedings of the Royal Society*

of Medecine, 32, II, sept. 1939, 1527-38, résumé dans une thèse du Dr Résuck : *Etude critique des tests biologiques de la grossesse depuis l'antiquité jusqu'à nos jours* (Paris, 1939), M. le Dr Dally, entretient la société des tests de grossesse dans l'antiquité, en les confrontant avec les données actuelles du diagnostic de la grossesse.

LE TRAITEMENT DES MALADIES NERVEUSES PENDANT L'ÉPOQUE COLONIALE AU PÉROU

Par le Pr Juan B. LASTRES,
de l'Université de Lima.

Les représentants de l'art de guérir pendant cette ère appartenaient à plusieurs catégories. Les Corporations, comme on disait alors, étaient constituées comme il suit :

En premier lieu les médecins, parmi lesquels les dignitaires venus d'Espagne, tel le médecin de la chambre du Vice-Roi, etc.

Ensuite la Corporation des chirurgiens latins ou « romanciers », d'après la classification adoptée, charges exercées par des gens d'humble condition, généralement métis ou esclaves.

Puis les barbiers ou phlébotomistes, poseurs de topiques ; et les infirmiers, tous de condition très humble et simples empiriques.

En dernier lieu venaient les apothicaires et les accoucheuses ou sages-femmes, qui faisaient souvent une concurrence déloyale aux chirurgiens.

Le charlatanisme et la sorcellerie furent très en vogue. Beaucoup de ces émules de Cagliostro payèrent leurs errements sur les bûchers de l'Inquisition. On peut lire dans l'ouvrage de Médina (1) : « Une mulâtresse confessa qu'un rayon l'avait fendue ; une autre, que le diable lui était apparu sous forme d'un homme vêtu d'un costume sombre et transformé en bourrique ; une autre dit que les diables lui apparurent sous forme de bouledogues, de singes à très

(1) J. T. MÉDINA, *La inquisition en Lima.*

longues queues avec des branches de *molle* entre les mains, etc.

Les phlébotomistes ou barbiers qui pratiquaient la saignée, jouirent d'une grande popularité. Le Père Martin de Porres, de Lima, exerça la phlébotomie avec succès. Quelques-uns se voyaient entourés de respect, la plupart restèrent obscurs.

Ces praticiens à la fois désirés et redoutés, passaient leur temps entre l'alcôve de la vice-royauté et le lit de l'humble hospitalisé en prodiguant la saignée.

L'Astrologie fut très en vogue : on demandait aux étoiles le diagnostic des maladies et leur pronostic. Cosme Bueno disait : « Je crains quelques paralysies et autres maladies de nerfs. » Il ajoute : « Je crains quelques soudaines apoplexies de tête et de nerfs ».

Le Tribunal du Saint-Office condamna à mort beaucoup de sorciers et d'astrologues, faisant ainsi sans doute empiriquement, une œuvre pie d'hygiène mentale. Beaucoup exerçaient l'astrologie judiciaire avec de multiples superstitions, tirées de la consultation des étoiles.

La saignée est une vieille méthode déplétive appliquée depuis l'époque la plus éloignée. Hippocrate la pratiqua (1).

Dans l'Empire des Incas on l'appliquait à des processus très divers. Valdizàn dit (2) : « Les Indiens connurent la saignée d'après les chroniqueurs du temps, entre autres Garcilaso, et comme le prouve la survivance de cette pratique chirurgicale réalisée par les barbiers indiens, appelés dans le département de Puno, les *Sangraccos*.

Lavoreria (3) dit que la saignée était encore pratiquée *loco dolenti*, pour résoudre les inflammations locales. Le Père Cobo, dont parle Lavoreria, dit :

(1) Juan B. Lastres, *Las manifestaciones cerebrales y la sangria*, Rev. Med. Per. 1937.

(2) H. Valdizán, *Diccionario de la Médicina Peruana*.

(3) Daniel E. Lavoreria, *El arte de curar entre los Peruanos primitivos*, Anales Universitarios, 1901.

« Ils méconnaissaient l'anatomie des veines, et malgré cela ils pratiquaient la saignée à leur façon, et dès que le patient ressentait une douleur quelque part, ils saignaient avec la pointe du silex. Lavoreria ajoute qu'ils saignaient les veines du cou. D'après Garcilaso ils employaient « une pointe de silex qu'ils incrustaient dans un morceau de bois, et qu'ils attachaient pour qu'elle ne tombât pas, qu'ils plaçaient sur la veine, en donnant une chiquenaude, et c'est ainsi qu'ils ouvraient la veine, délaissant les lancettes communes ».

D'une citation de Garcilaso on peut présumer qu'une des indications de la saignée était la céphalée par hypertension intra-cranienne : « Lorsqu'ils présentaient des maux de tête *(l'huma nanai* des Indiens), ils faisaient la saignée dans l'espace compris entre les sourcils, au-dessus du nez. »

D'après Garcilaso (1), les chirurgiens indiens pratiquaient la saignée de la veine frontale ou métopique, avec une lame ou couteau de métal, peut-être les mêmes dont on se servait pour l'incision de la peau dans les trépanations.

Guamàn Poma, de son côté, attribue par une conception simpliste à la chaleur et au froid, la genèse de la maladie. Sa thérapeutique se bornait à combattre les susdits agents, par les purgations et les saignées.

Pardal (2) étudiant la spécialisation des rebouteurs indiens dans les différentes branches de la médecine, soutient qu'il existait des phlébotomistes qu'on appelait en langue aztèque *Tezoc-Tezoani,* et dont le rôle se confondait sûrement avec celui des autres rebouteurs indigiènes. Quelque chose de semblable nous est décrit par Guamán Poma.

Dietschy (3), dans une étude sur la médecine aztèque, nous dit que parmi les médecins indigènes, quelques-uns pratiquaient la spécialité de la saignée, en même

(1) Garcilaso de la Vega, *Comentarios reales.*

(2) Ramón Pardal, *La Medicina de los Aztecas.* La Prensa Medica Argentina. La medicina aborigena americana 1937.

(3) Dietschy, *Actas Ciba* nº 7, 1937.

temps que la scarification. Ils employaient de petites cuillers d'obsidienne, avec lesquelles ils ouvraient les veines.

Valdizàn pense d'après les croyances Araucaniennes, que les Indiens pratiquaient la saignée dans quelques formes de l'aliénation mentale. C'est ainsi que Valdivia (1) dit, que les Araucaniens se saignaient « lorsqu'ils avaient quelque peine. »

La saignée était également appliquée comme pénitence aux prêtres, cette coutume ayant gagné tout le peuple.

Avec l'établissement de la Colonie, la saignée devint une véritable panacée qui justifie amplement le surnom ironique donné par Lauder Brunton : le siècle du clystère et de la saignée.

Déjà dans la péninsule, elle avait gagné son apogée, et les premiers chirurgiens espagnols qui arrivèrent avec les Conquérants la pratiquaient couramment.

Féijóo (2), fut sans aucun doute un des plus notables érudits venus de la péninsule. Iconoclaste inné, il renversa les vieux postulats, et se révèle homme d'imagination vive, aimant la liberté de la pensée. Marañon a consacré des pages très brillantes à ses intuitions biologiques géniales. Son œuvre principale : *Le Théâtre Critique*, est une petite encyclopédie de l'époque. Dans le cinquième discours, où il est question de la médecine, il existe un chapitre intéressant au sujet de la saignée, qui est sûrement le résumé des idées des cliniciens espagnols Laguna, Villeneuve, Servet, Villalobos, et autres. Après avoir énuméré les partisans et les détracteurs, parmi lesquels se trouvait le grand Paracelse, il dit : « Je conviens déjà que la véritable opinion commune est que, en plusieurs cas, la saignée s'impose, et je le crois ainsi ». Il ne nous reste que la difficulté de savoir quand et combien. — Et je n'omettrai pas ici que les marques déduites par les

(1) Lautaro Ferrer, *Historia General de la Medicina en Chile*, Talca 1904.
(2) Feijóo, *Teatro critico universal*.

Médecins du même sang pour connaître sa bonté ou malice, sont très fallacieuses ; soit que le sang s'altère sensiblement lorsqu'il sort de ses vaisseaux ; soit que chaque individu ait un sang différent ; ou enfin, que la variété de la couleur du sang semble provenir d'autres principes très différents de ceux sur lesquels se basent les Médecins ». Ainsi pensait Feijóo, qui suivait l'école espagnole pour la diffusion de la méthode ; mais avec la préoccupation de l'indication et la qualité.

Vers la fin de la Colonie, nous retrouvons dans les ouvrages de Unánue la même indication de la saignée.

L'illustre clinicien nous dit (1) à une époque à laquelle le facteur climatique était pris en considération, qu'au printemps les pleurésies étaient fréquentes, ainsi que les péri-pneumonies, à forme bilieuse inflammatoire : « En ce cas, on doit faire une ou deux saignées avant l'émétique... » Après l'émétique, on peut saigner encore une fois le malade, où bien alterner les deux procédés. Il dit aussi que la race nègre, principalement les agriculteurs, étaient exposée à de dangereuses péri-pneumonies, et dans ce cas le principal remède à appliquer c'est celui-là.

Paz Soldán, dans un travail récent, extrait du *Diario* de Suardo, *les Céphalées du Comte de Chinchón* (2) dit que le Comte de Cinchón et la Comtesse furent tributaires de la saignée. Vers l'année 1630, le Comte eut une attaque de « *mal de ixada y assi a seis se sangró, con lo que se le aplacó el dolor* ». L'année suivante, pendant la saison automnale, l'illustre Gouverneur souffre encore une fois de fièvres (*calenturas ó tercianas*), qui mettent sa vie en danger, Cinq saignées furent pratiquées en quelques jours. La rouge panacée de l'époque, comme la dénomme Paz Soldán, était exécutée largement par les barbiers, obéissant aux ordres supérieurs. « Ordre de saigner », « Ordre

(1) H. Unanue, *Obras Cientificas y Literarias.*
(2) C. E. Paz Soldan, *Las Tercianas del Conde de Cinchòn,* Lima, 1938.

de saigner à nouveau », etc., dit ponctuellement Suardo, dans son Journal de Lima. — Pendant huit ans, affirme Paz Soldán, les fièvres frappèrent le Comte. Le nombre de saignées atteignit 26, pendant le processus des fièvres et ses complications. Parmi d'autres indications, on trouva la céphalée, dont il guérit après extraction de quelques onces de sang.

D'autres fois, la saignée se répétait deux et trois fois au cours de la même journée, les cliniciens étant guidés par la « dureté du pouls ». En des cas mentionnés dans les Journaux de Lima, on pratiquait la saignée même chez des patients abattus, et on renonçait à la dernière saignée, parce que le malade était déjà à l'agonie.

Déjà Bottoni (1), avait protesté contre l'abus de la saignée. Il réprouvait les sous-tractions sanguines parce que disait-il, le sang est un liquide précieux, qu'on répand inutilement à Lima.

Si nous arrêtons notre attention à son emploi dans les maladies encéphaliques, traumatiques, ou d'autre ordre interne, nous pouvons en trouver de pertinentes. — Lanfranchi, à l'époque citée par Valdizán (2), guérissait la céphalée et la commotion cérébrale, par la saignée. Il la disait également bonne dans la fluxion et l'apostème des yeux, les migraines, les douleurs de tête au début de la lèpre, dans la frénésie, etc.

Cependant les indications de la saignée dans les cas de lésions encéphaliques, principalement dans le domaine apoplectiforme ne se posaient pas fréquemment. Les cas d'apoplexie soit traumatique, soit médicale, sont nombreux, dans lesquels nous ne trouvons pas d'indication thérapeutique à la saignée. Valdés dans son récit sur l'épidémie de l'an 1798, parle du coma cérébral, d'origine paludéenne, mais ne mentionne pas la saignée. Par contre nous la trouvons indiquée dans des cas dont le seul énoncé nous stu-

(1) Bottoni, *Evidenzia de la circulación de la sangre, allá por el año de* 1723.

(2) H. Valdizan, *El arte del barbero*, Roma 1913.

péfie : paralysie faciale, angines, rougeole, cancer, cachexies, etc.

Villalobos, à la fin du XVIIIe siècle, conseillait en cas de délire, dans les maladies infectieuses (typhoïde, rougeole), avec céphalée violente, la ventouse sur la nuque, pour tirer quelque 3 onces de sang ; sinon on l'appliquait au pied « pour diriger avec impétuosité le sang vers l'extrémité opposée ».

Bermejo y Roldán fit paraître un livre très intéressant sur les formes cliniques de la rougeole, dans lequel il dit que, pendant le cours de son évolution, d'autres organes importants, tels que le foie et l'estomac, peuvent être affectés. Dans certains cas, il recommande l'usage des saignées aux chevilles, « jusqu'à la quatrième saignée, si les forces du patient le permettent ».

Dans ses citations, nous notons la saignée aux chevilles, sans doute sur les veines superficielles saphènes. Quant à la ventouse scarifiée sur la nuque, en cas de céphalée intense, la thérapeutique devait être certainement *loco dolenti*, pour favoriser la décongestion intra-cranienne, et amortir les symptômes nerveux (céphalée, délire).

Unánue prescrit la saignée réitérée. Dans les pages du *Clima de Lima,* nous voyons constamment reparaître la phrase de Triller : « On doit acheter la santé avec du sang » ; et avec un grand discernement clinique, il la conseille prudemment en d'autres cas bien décrits. Il dit comment on l'utilisait dans les fièvres éruptives et les hémorragies, « d'après leurs symptômes et la vigueur du malade. » Les cliniciens de l'ancien temps attachaient une grande importance à la vigueur et à la réaction au processus infectieux.

« Les ventouses scarifiées sur les tumeurs et douleurs inflammatoires, soulagent les parties endolories ; voilà pourquoi nous les employons avantageusement dans les angines inflammatoires ». — Unánue cite Villalobos, à propos de la brochure qu'il édita à Lima sur la cure du typhus exanthématique et dans laquelle

il conseillait l'application de la ventouse scarifiée, sur la nuque, pour combattre les symptômes nerveux, le délire et le coma.

Unánue se reférant aux épidémies de l'hiver 1799, nous parle du bienfait des saignées. Ces épidémies furent des exanthèmes miliaires purpuriques, des scarlatines, cette dernière maladie extrêmement grave, avec complications rénales, car il nous dit que les malades étaient enflés, ayant la respiration difficile et fatiguée. De cette scarlatine, Unánue note les symptômes sur un religieux de San Juan de Dios, qu'il soignait. Il fut pris d'une douleur véhémente à la tête, et le jour suivant son état était frénétique (sûrement délire hallucinatoire) avec une éruption écarlate, qui le couvrait jusqu'à mi-corps. On lui fit tout d'abord quatre saignées, vésicatoires aux jambes, antimoniaux, tamarin, etc. puis encore deux saignées la maladie diminua, le malade recouvra la raison.

Dans les *Crónicas Médicas* de Valdizán, nous trouvons la description d'une angine putride, extrêmement grave (peut être la diphtérie) avec décès brusque. Le médecin traitant, le Dr Tordoya, conseilla une « saignée abondante », d'autant plus abondante « que la constitution du malade était forte ». Trois saignées répétées furent faites en trois jours pour un simple processus angineux...

L'illustre Dr Gabriel Moreno, professeur de Unánue, nous fait le récit d'une épidémie de rougeole survenue en 1802, avec une excessive mortalité. Il dit : « La méthode de traitement fut variée. Nos médecins manifestèrent leurs grands soins, leur compétence, et leurs doctrines ; bien peu d'entre eux se limitèrent au simple régime des Arabes, qui consiste dans la saignée et le régime tempéré. La plupart des médecins adoptèrent suivant les circonstances, la saignée, les émétiques, les acides végétaux et minéraux, l'opium, le camphre, le vin d'écorce péruvienne... »

Moreno, ajoute que dans l'année 1803, Lima eut à souffrir d'un catarrhe épidémique, avec symptômes

alarmants, douleurs, et « oppression de poitrine » ; en plus des pectoraux, des herbes émollientes, de la quinine, il fut nécessaire d'appliquer à la plupart des malades et de répéter la saignée (1). Ce *chavalongo* (typhus ex.) avait comme symptômes : céphalée pendant quelquesjours ; délire, langue sèche, âpre, rouge, coma, respiration pénible ; tremblements et convulsions, etc., cas dans lesquels il fallait appliquer la saignée, et même la répéter, suivant le cas, avec en plus les médicaments et le régime déjà mentionné.

Dávalos, conseillait la saignée dans le tétanos, en même temps que les émollients pour le ventre, les purgations, le sirop de pivoine, et le séjour dans une station balnéaire.

Pendant la fièvre, Valdés employait la saignée, sans tenir compte de son origine. Il invoque la théorie de Cullen, élève de Boerhaave, sur le spasme et l'atonie, très en vogue de ce temps-là. « Maintenant, la plupart des fièvres disparaissent au moyen de la saignée, d'émétiques ou de cathartiques... »

Valdés rapporte un cas curieux : il s'agissait d'« une convulsion appelée *Oris tortura*, du côté gauche de la face, soit une vulgaire paralysie faciale périphérique gauche. Valdés ordonna deux saignées du bras, et la friction avec un onguent sur la joue gauche, pour tonifier les muscles zygomatiques et buccinateurs. — Il dit que cette thérapeutique guérit le malade.

L'opium a été employé dès l'époque la plus lointaine. Homère, dans l'*Odyssée*, fait mention du soporifique Népenthès, qui dissipe les peines, calme la douleur et endort la colère.

Les cliniciens de la Colonie l'employèrent sur une grande échelle pour calmer la douleur. Valdés l'employait comme analgésique et modificateur des contractions. Il dit : « L'excitation du cerveau — se référant au tétanos, — engendre le manque de sommeil,

(1) Gabriel Moreno, *Almanaque peruano y guia de forasteros para el año* 1803.

que l'opium même ne parvient pas à réduire ». C'est pour cela que postérieurement, il emploie une thérapeutique antiseptique avec le Baume de copahu.

Une autre fois dit le même clinicien : « Avec l'opium, à petites doses répétées, on calmera la tumultueuse irritation des nerfs ; avec la quinine *intus* et *extrá*, on pourra corriger la mofette pestilente contagieuse ; avec l'alun et l'acide sulfurique, on pourra conserver dans les vases la liqueur vitale qui les anime ». Il se réfère ici aux douleurs du cancer utérin.

Villalobos conseille pour soulager le point de côté des pleurésies, le « Cataplasme décoagulant du n° 15, et la décoction pectorale du 16 ».

Voyons à présent la thérapeutique anti-convulsive, pour combattre l'épilepsie, le tétanos et la spasmophilie.

Très en vogue à l'époque, surtout à partir de Unánue, fut le Baume de copahu. Cette substance, est une résine extraite de divers *Copaifera* (Légumineuses) (1). Son indication actuelle est la blennorrhagie ; on ne l'emploie plus comme antispasmodique.

Unánue le premier utilisa cette thérapeutique, l'ayant apprise des indigènes des îles de Barvolento. Après, Valdès, à l'instigation de Unánue, composa sa thèse intitulée : *Question médicale sur l'efficacité du Baume de copahu dans les convulsions des enfants*, dédiée à Unánue, et qui mérita un commentaire élogieux dans le *Clima de Lima*.

Unánue l'utilisa dans les convulsions infantiles (spasmophilie), le tétanos et l'épilepsie, associé au laudanum.

Contre le tétanos, on employait le Baume de copahu à la dose d'une demi drachme, une ou deux fois par jour, dans une once d'huile d'amandes. Cependant, en un cas mentionné antérieurement (probablement tétanos), Unánue, pour relâcher l'opis-

(1) Francisco Amaro, *Terapeutica Farmacologica y materia medica*, Barcelona, 1934.

thotonos, utilise seulement les oléagineux. Haenke reste sceptique sur cette thérapeutique antitétanique et n'y croit guère qu'au commencement de la maladie.

Dans les convulsions infantiles, Valdès préconisait ouvertement l'usage du Baume de copahu ; tandis que Unánue dit qu'il est plus utile pour les prévenir, que pour les guérir. « A Cañete, dit-il, où j'habite, le *trismus nascentium* disparaissait petit à petit, lorsqu'on appliquait ce traitement ».

Cobo (1), dans son important ouvrage, cite constamment la *tulma*, ou semence de *guayruro*, qu'on emploie contre le spasme, la faiblesse musculaire, et les membres rétractés, c'est-à-dire contre les processus convulsifs.

Par contre, Unánue, bien que partisan du Baume de copahu, préconisait l'usage du tabac, comme antispasmodique.

Le hoquet, dès les temps les plus lointains, était d'un pronostic funeste, disait Villalobos.

Chez les hypocondriaques et hystériques, un auteur anonyme (2) conseillait d'abandonner les médicaments anti-hystériques et anti-spasmodiques. Il préfère les toniques nervins, les humectants, réfrigérants, ainsi que les bains tièdes et froids ; bains de pieds, lavements frais à l'eau courante et même eau de neige, les tisanes, l'eau de poulet, les boissons et eaux minérales légérement acidulées. C'est dire, qu'il néglige le facteur psychothérapique, si important dans le traitement des névroses.

Le tremblement occasionné par l'intoxication mercurielle chronique chez les travailleurs des mines, était traité par les saignées et cathartiques. Cependant, Llano et Zapata disaient qu'il ne leur fallait pas de saignée, parce qu'elle produisait des effets contraires ; « ..... si l'abondance des humeurs réclame sa prompte expurgation, qu'elle soit faite avec les plus forts cathartiques. »

(1) Bernabé Cobo, *Historia del Nuevo Mundo*.

(2) *L'hypocondrie au XVIIIe siècle*, Rev. de Psiq. y D. C. Lima, ano I nº 1.

L'emploi des eaux thermales dans les maladies nerveuses, était restreint. Nous avons vu dans la période incaïque que les bains étaient employés, le bain étant considéré surtout dans les fleuves tumultueux comme capable d'emporter la maladie.

Cosme Bueno (1), rapporte que les thermes du Pérou, lors de la Vice-Royauté, n'étaient pas autant fréquentées par plaisir, que comme remède. Dans quelques-unes de ses éphémérides, on lit : « Les maladies plus communes furent les céphalées intermittentes parmi lesquelles il y en avait beaucoup de malignes, des éruptions cutanées, des dysenteries et des convulsions. Baignez-vous souvent, mélancoliques, au prochain automne, et attention au jeûne ! »

Dans Cosme Bueno, au sujet des maladies qui régnaient dans l'Evêché de Concepción, on trouve que là-bas les Indiens souffraient de paralysie, fièvres typhoïdes, constipation. Les typhus les plus graves « causés par l'insolation », sont guéris par les Indiens avec des lotions d'eau froide sur la tête.

Unánue parle aussi du bain froid dans les maladies convulsives. Dans son ouvrage, il y a un chapitre sur la balnéothérapie conforme à l'opinion classique de l'époque, principalement celle du Dr Stoll. Il opine que les bains doivent s'employer à une certaine phase du processus convulsif ; et adoptant l'opinion de Currie, il dit : « Le bénéfice du bain froid dans les maladies convulsives, dépend de son application pendant la durée des paroxysmes ou apoplexies de la convulsion ; parce que son efficacité consiste à résoudre ou à abattre le paroxysme ; et aussitôt son effet produit, le retour du paroxysme en est empêché, ou tout au moins retardé pendant un laps de temps assez long ».

Dávalos employait la balnéothérapie dans le traitement du mal de 7 jours. Il dit ceci : « On a proposé plusieurs remèdes, plus ou moins efficaces, M. Dávalos dit s'être applaudi trois fois, de plonger le nou-

(1) Cosme Bueno, Cita de A. Maldonado. *Trabajos cientificos Lima.*

veau-né dans un bain préparé avec une décoction d'herbe du Paraguay, et de frotter le corps avec un liniment composé d'onguent de guimauve, d'onguent martial, d'huiles de succin et de castoreum ».

A Huanuco, on emploie pour la guérison des terreurs morbides ce qu'on appelle le bain de terre. La terre est un grand élément de l'étiologie populaire. Les rebouteurs placent le malade horizontalement, et l'enterrent, ne lui laissant que la tête à découvert, ils le maintiennent ainsi plus ou moins longtemps, d'après la nature de sa peur.

La balnéothérapie eut aussi son indication empirique dans quelques maladies nerveuses. Llano y Zapata, disait que les eaux thermales étaient bonnes pour « la mauvaise disposition des humeurs » (mélancolie, affections hypocondriaques, ictère, douleurs articulaires, rhumatismes, goutte). Cependant, il ajoute des contre-indications, tirées de Fred. Hoffmann, et dit qu'elles ne seront pas convenables « lorsqu'il y a des humeurs épanchées dans les cavités de la tête », ou chez les personnes qui souffrent d'apoplexie, épilepsie ou migraine, privation des sens et de mémoire, asthme convulsif, etc.

Comme on le voit, la thérapeutique hydrique était employée avec l'eau froide et les eaux thermales, comme sédatif nerveux.

Vers la fin du XVIIIe siècle, le facteur climat dominait le déterminisme des maladies. Après Hippocrate, Galien et Sydenham, on invoquait systématiquement les influences climatiques qui constituaient le *genius epidemicus*. Tombées en désuétude, elles revivent aujourd'hui (1) avec la climatothérapie, déjà entrevue par Unánue, bien qu'empiriquement.

Unánue est partisan des changements de climat, pour guérir certaines maladies : « Qu'on délaisse l'atmosphère confinée et malsaine des villes, pour l'air libre et salubre de la campagne » ; et il ajoute que beaucoup de maladies nerveuses, les migraines,

(1) Juan B. LASTRES, *La pensée biologique de Unánue et quelques considérations sur le climat*, Rev. Med. Per., Jukio 1933.

les toux convulsives, après s'être moquées du médecin et de ses remèdes, disparaissent lorsqu'elles sont touchées par la brise des champs. En allusion à l'asthme, il dit que « ceux qui se dirigent vers le rivage de la mer obtiennent la santé ; mais il y a plus de sûreté vers la montagne ».

La mécanothérapie et la réflexothérapie ont été des procédés instinctifs dès le début de l'humanité. La thérapeutique par succion de la partie endolorie, est employée dans de nombreux processus, aussi bien du ventre, que des extrémités.

La figure ci-jointe montre plusieurs types de sorciers à l'époque de l'Empire. Il y a des sorciers du feu vers le haut, un autre suce le genou d'un malade, pour extraire le *quid malignum* de la médecine magique; le malade a ses membres inférieurs rétractés probablement par un processus paralytique (paraplégie ?...)

Le mercure fut préconisé dans le traitement de la syphilis en Europe, presque dès l'apparition de la fameuse épidémie du mal napolitain. Ainsi l'affirme Fournier, mais il y eut des contradicteurs.

Torella disait en 1497 : « C'est un poison abominable, qu'il faut fuir comme la peste » (1).

Presque tous les médecins employèrent le mercure à partir de 1496 (Poème satirique de Georges Summaripa, praticien de Vérona).

Béthencourt, Thierry, Massa, Ferri, Fallope, l'ont employé avec succès. Vigo le vulgarisa, surtout sous la forme d'emplâtres.

C'est seulement en 1535 que Matthiole, le prescrit *per-os*, sous la forme de précipité rouge, et ensuite de mercure cru. C'étaient les fameuses pilules de Barbarossa, utilisées par François Ier. Parmi les apôtres du mercure, on peut citer encore Fracastor et Botal.

Le chirurgien français Petit, arrivé au Pérou au commencement du XVIIIe siècle utilisa le mercure

(1) Alfred Fournier, *Traitement de la syphilis*. — Lancereaux, *Traité historique de la Syphilis*, 1886.

dans le traitement de la syphilis, et en voulut tirer profit. De cette époque datent les injections Petit, constituées avec du « mercure doux, converti en poudre subtile » (2 drachmes, eau de plantain, 8 onces) (1). Le même Petit, se défendant de certaines accusations, dictées par la jalousie, dit que parmi les composants de sa spécialité antivénérienne, se trouve précisément le mercure. Et il déclare que, s'il en a caché la composition, c'est pour que l'on ne l'appelle pas le *Docteur Mercure*.

Le mercure, en onctions, était fréquemment employé. Témoin, la satire de Caviedes. Le poète dit en se référant à Belisa :

« De son étoile il se plaint
Trop de lumières la mettent en péril,
Si la cause fut Vénus
Et qu'avec le mercure on en guérisse,
Comme des vers à soie
De la bave par sa bouche file,
Marcher sur deux cocons
Il ne l'as pas encore oublié » (2).

José-Manuel Davalos, reçu Docteur à Montpellier, mentionne aussi les onctions mercurielles employées chez une malade de l'Hôpital de la Charité, « vouée à l'impur commerce ».

Valdés, à plusieurs reprises, emploie le mercure sous la forme d'onguent mercuriel, à petites doses, et à intervalles convenables, sur des lésions utérines, soit cancéreuses, soit syphilitiques. Naturellement le succès que Valdés s'attribue dans le traitement du cancer utérin, est plutôt dû à la nature de la lésion, qui se trouve être syphilitique.

D'autres fois, il emploie la liqueur de Roulei, composée à parties égales de mercure doux, de sublimé, et du soufre doré d'antimoine, en pilules.

Nonobstant, dans toute la gamme des lésions syphilitiques décrites par les cliniciens de la Colonie, nous

(1) Pablo Patron. — *La medicina en el Perú por los años* de 1730. La Crónica Médica, Lima 1885.
(2) H. Valdizan, *La Facultad de Medicina en Lima.*

ne trouvons que vulgaires chancres. ulcères, douleurs, etc., sauf une cachexie (paralysie?)

Les maladies mentales étaient dues à la colère des dieux. Les aliénés ne jouissaient pas de l'attention qu'ils méritent, et dans les divers hôpitaux fondés par la charité publique, ils se trouvaient mêlés aux autres malades. Valdizàn (1) soutient que les névroses prédominaient dans l'ambiance mystique de la Vice-Royauté; il devait exister beaucoup de psychopathes dans les couvents de Lima. Il est aussi probable que ces différentes formes ambulatoires, furent traitées dans les infirmeries, de la façon dont on soignait les malades à cette époque-là; et d'après nos sources, le même religieux Martin de Porres, qui exerça sur une grande échelle ses facultés chirurgicales, usa aussi de sa notable influence physicothérapique.

Bien que l'assistance spécialisée aux aliénés fût rudimentaire à l'époque coloniale, dans quelques hôpitaux généraux, ils étaient soumis à l'isolement dans des salles spéciales. Dans la description par Llano y Zapata, du terrible tremblement de terre qui détruisit la ville de Callao, au XVIII[e] siècle, il est dit que parmi les édifices détruits, l'un était destiné « aux hommes privés de jugement ».

En dominant le facteur démoniaque dans la genèse des névroses, les procédés pour calmer les formes anciennement appelées éréthiques, qui correspondaient à la grande excitation psychomotrice, étaient aussi brutaux, et l'on ne peut imaginer d'autres procédés *en pleine époque prépinélienne*. Cependant, chez les cliniciens de la fin du XVIII[e] siècle, nous voyons déjà une réaction, quoique modérée, surtout chez Unànue. Les malheureux fous, d'après Malendez, étaient transportés au département des aliénés de l'Hôpital Saint-Andrés, dans un cadre dantesque.

La psychothérapie intuitive a existé depuis les temps les plus éloignés. Les représentants de l'art de guérir chez les Incas, Araucaniens et Aztèques, es-

(1) H. Valdizan, *Diccionario de medicina peruane.*

sayaient de donner une note théâtrale et magique, à leurs guérisons. On ne s'expliquerait pas autrement le grand pouvoir de suggestion qu'ils exerçaient sur beaucoup de peuples dominés par la superstition et l'angoisse collective.

La purification dans les maladies graves était fort employée chez les Indiens; et dans le traitement il y avait beaucoup de psychothérapie. Voici une description du Père Cobo : « Pour les maladies très graves que ne guérissaient ni les médecines ni les traitements, les sorciers enfermaient le malade dans un logement secret, qu'ils préparaient à l'avance comme il suit : Ils le nettoyaient très bien, et pour le purifier, prenaient dans leurs mains du maïs noir, avec lequel ils frottaient les murs et le parquet, en soufflant partout pendant l'opération, brûlant ensuite le maïs dans la même chambre; prenant ensuite du maïs blanc, ils faisaient la même opération; après quoi ils aspergeaient tout l'appartement avec de l'eau mélangée de farine de maïs, et la purification était considérée comme faite. La chambre propre et purifiée, on jetait le malade dedans, au milieu de la pièce, en présence de l'Inca, si c'était sa femme ou le fils du malade, et après, par illusions et mensonges du Diable, le malade était arraché d'un lourd sommeil et extase, et les sorciers faisaient semblant de l'ouvrir par le milieu du corps, avec une sorte de couteau de pierre cristalline, et on sortait de son ventre des couleuvres, des crapauds, et autres immondices, brûlant le tout dans un feu allumé à cette intention. Ils disaient que de cette façon ou nettoyait l'intérieur du malade, faisant de tout cela beaucoup de superstitions. On payait ces docteurs avec des aliments, des vêtements, de l'or, de l'argent et autres choses. »

Ne trouve-t-on pas dans ce paragraphe une brillante description d'une guérison psychothérapique ?... Nous voyons ici le guérisseur déployant toute sa force suggestive, en procurant au malade le sommeil hypnotique.

La pseudo-science médicale dut se réfugier sou-

vent dans les couvents de Lima, car une grande partie des processus névropathiques sont consignés dans les chroniques des couvents. Parmi celles-ci, celles de Calancha y Meléndez sont les plus vulgarisées. Le père Calancha avait le don de l'université superficielle, en décrivant dans son livre la guérison miraculeuse de beaucoup de processus nerveux.

Saint Nicolas de Tolentino fut un Saint très aimé et vénéré pendant la Colonie, et on doit sans doute à son influence psychothérapique de nombreuses guérisons miraculeuses. Dans les Départements d'Arequipa, Puno et Cuzco, de petits pains à l'image du Saint, mangés trempés dans du vin, éloignaient les maladies, chassaient le diable, et guérissaient le processus nerveux.

Le même Calancha raconte une guérison miraculeuse, probablement paralysie hystérique : La malade fut prise d'une attaque de paralysie, sa bouche, ses yeux et sa tête se tordirent, elle perdit la parole, etc... Quoique le bon père ne dévoile pas la méthode curative, ce fut probablement le massage utérin, que nous verrons plus loin.

Autre cas du même genre : « Le 19 Octobre de la même année (1603). la Vierge guérit un Indien appelé Ambrosio, naturel de Chucuito. Il y avait quinze ans qu'il était perclus d'un côté (hémiplégie?...), si boîteux, que d'ordinaire il marchait en se traînant sur le bras; avant même d'avoir fini ses prières, il se leva et marcha, comme s'il n'avait jamais été malade... » S'agit-il de guérison par suggestion?

Au cours de la rougeole, les accidents hystériques et les crises convulsives, étaient fréquents; Bermejo y Roldàn, y Villalobos, en parlent. Le premier de ces auteurs conseillait comme thérapie pour les accidents hystériformes, le massage utérin. « Il est nécessaire de faire opérer la femme avec beaucoup de douceur, en se servant des deux mains; attirer la mère (l'utérus) à sa place, qui est l'ombilic. »

La musique, encore, le silence, et les facteurs ambiants, sont conseillés par Unànue, comme moyens

psychothérapiques pour guérir les nerveux. — « Le silence et la lumière modérée induisent les malades à la quiétude : mais quelques-uns désiraient dissiper la mélancolie de leur esprit, par la douce conversation d'un ami cher, ou en écoutant un instrument de leur goût, on ne pouvait pas leur refuser cette consolation. La musique a démontré son grand pouvoir sur les malades, pour arrêter chez eux les délires. » — Tous ces postulats de psychothérapie extrà-psychiâtrique, il les a mis en pratique chez ses clients; de là son succès comme clinicien. — Il se montre aussi partisan des exercices mentaux, en faisant siens l'aphorisme latin : *mens sana in corpore sano*, et l'avis de médecins américains, comme Rush, qui disent que les exercices mentaux et physiques prolongent la vie. Nous retrouvons aussi dans son ouvrage classique, des postulats de la science moderne de l'hygiène mentale.

Unànue conseille, dans les cas d'excitation motrice ou délire, l'isolement : mesure psychothérapique universelle dans le traitement des névropathies.

Le Tribunal du Saint Office, en brûlant les psychopathes, réalisa une espèce d'euthanasie tragique. Valdizàn (1) dit que c'était une thérapeutique peu pieuse et un « épilogue de processus dans lesquels il est possible d'assister à la perversion de la critique, à partir de ses plus simples démonstrations, jusqu'à celles touchant une véritable absence de contrôle cérébral, aux mouvements médullaires d'un sujet étranglé ou d'un brûlé ».

Trouvèrent une fin aux fatigues d'une vie misérable et angoissante parmi les flammes de l'Inquisition, beaucoup d'êtres au cerveau imparfaitement développé; hystériques, épileptiques, oligophréniques, mais leurs juges ne le comprirent pas ainsi, entêtés qu'ils étaient d'un fanatisme sectaire...

(1) H. Valdizan, *Locos de la Colonia.*

PIERRE LAURÈS

Maître Chirurgien et Ecrivain satiriste à Lyon au XVIIIe Siècle.

Par MM. S. AUDRY et COME FERRAN, de Lyon.

L'étude que nous avons faite de Maître Jacques Cretenet, Chirurgien barbier et fondateur de l'ordre des Joséphistes, nous a permis d'envisager au XVIIe siècle, l'enseignement et la pratique de la chirurgie dans notre ville.

Nous avons vu que par suite d'un préjugé admis dans toutes les classes de la société française, le travail manuel était considéré comme un complexe d'infériorité ; les médecins s'entouraient pour l'exécution des pratiques chirurgicales de chirurgiens barbiers dont ils dirigeaient et contrôlaient les actes manuels.

Nous avons donc vu évoluer cette profession de chirurgien barbier vers une scission entre la partie chirurgicale, et la barberie et les soins de toilette, non pas du seul fait de l'amélioration des connaissances chirurgicales, mais plutôt par ce que la mode des perruques pour la chevelure masculine avait accaparé les coiffeurs. Une série d'édits successifs du pouvoir royal finit par décider la division de cette profession de chirurgien barbier entre chirurgiens proprement dits et barbiers étuvistes chargés des soins de toilette.

Rares sont les documents du XVIIe et du XVIIIe siècles qui nous permettent d'étudier cette évolution de la chirurgie qui aboutit, à cette époque, à la conception qui constitue la chirurgie contemporaine.

De séches énumérations, dans nos archives hospitalières, de chirurgiens nommés par les recteurs sont notre plus sûre documentation. La plupart d'entre eux, accaparés par leur tâche professionnelle ont laissé peu de traces de leur passage.

Il faut un esprit original, un caractère particulier qui attire sur lui l'attention publique, pour nous permettre d'avoir sur une personnalité des renseignements intéressants.

Vers la fin du XVIIe siècle, naquit à Lyon un personnage nommé Pierre Laurès, maître chirurgien de valeur qui en dehors de son existence professionnelle fit une carrière d'écrivain assez curieuse.

Il a fallu toutes les patientes recherches de l'un de nous, M. Audry, aidé de deux érudits lyonnais, maître Georges Tricou et Eugène Vial, pour tirer de l'ombre la physionomie du personnage. On retrouve dans le *Lyon Médical* de mars 1930, une biographie très intéressante de Pierre Laurès, que nous ne faisons ici que compléter dans quelques détails.

Les Laurès étaient originaires du Béarn, dont la famille était sortie au XVe siècle.

L'abbé Pernetti, dans ses Lyonnais dignes de mémoire, à propos du chirurgien l'Hermite, nous donne sur eux ces précieux renseignements. La reine de Navarre, mère de Henri IV, aurait donné le nom à un bien de campagne qu'elle érigea en fief pour récompenser un de ses secrétaires de ce nom.

Le fief de ce Laurès, porté par une fille dans la maison de Gassion a été vendu depuis à M. de Meplez mestre de camp.

Il y a une branche de Laurès au parlement de Paris. Le grand-père de notre chirurgien Léon Laurès était originaire de Caux en Languedoc diocèse de Béziers. Son père Denys Laurès naquit à Pézenas, reçut une bonne instruction, devint chirurgien et après avoir servi longtemps dans les armées d'Italie sous le maréchal de Catinat, vint s'établir à Lyon comme maître chirurgien.

On retrouve son nom comme chirurgien principal sur les registres de la Charité. Il se maria en l'église Saint-Nizier le 22 mai 1684 avec une demoiselle Lèbre Chambon, dont il eut plusieurs enfants.

Il était inscrit comme syndic de la communauté des Maîtres Chirurgiens sur les syndicats, c'est-à-dire

sur les registres qui servaient à l'élection des échevins.

Son fils Pierre Laurès naquit le 16 août 1693 dans la maison qu'habitait son père dans le quartier des Célestins. Y avait-il une boutique aux enseignes des chirurgiens, rien ne nous fixe à cet égard.

La communauté des chirurgiens à cette époque, achevait dans les grandes villes de se dégager de la barberie. La séparation des deux professions s'accomplissait à mesure que disparaissaient par extinction les chirurgiens barbiers habitués aux vieux usages.

Les chirurgiens ne tenaient plus obligatoirement boutique avec enseigne. Ils constituaient à Lyon une communauté qui était inscrite au cinquième rang parmi les corporations qui servaient à élire les échevins, tandis que celle des barbiers étuvistes était reléguée au dernier.

Pierre Laurès reçut une instruction telle qu'on la donnait alors dans les milieux de bonne bourgeoisie ; il apprit à écrire dans la langue française comme dans la latine et était capable de déchiffrer une inscription romaine sur un monument ancien. Ce que ne durent pas lui apprendre ses Maîtres ce fut le patois lyonnais qu'il connaissait dans ses moindres finesses.

La mort de son père qui eut lieu en 1712, alors qu'il n'avait que dix-sept ans, ne dut pas interrompre ses études.

Pétrequin dans l'histoire médico-chirurgicale de l'Hôtel-Dieu nous apprend qu'en 1718, Pierre Laurès fut reçu aspirant chirurgien de cet établissement. Il avait été retenu trois ans d'avance alors qu'il avait déjà fait deux ans de compagnonnage à l'Hôtel-Dieu, servi dans les hôpitaux de Paris et dans les armées d'Allemagne. Il avait obtenu l'expectative le 27 octobre 1715, et promis d'aller finir ses études à l'Université de Montpellier. Les recherches que M. Vial a faites dans les archives de la ville, sur la demande de M. Audry, nous montrent Pierre Laurès aspirant et Chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu, en ayant terminé avec l'acte ordinaire de pratique qui comprenait le traitement de

trois maladies avec les actes d'anatomie, lorsqu'il demanda le 19 mars à s'acquitter des quatre chefs-d'œuvre.

Il reçut l'autorisation nécessaire et on lui désigna comme conducteur pour l'opération du trépan le chirurgien juré Claude Franchant le 14 mars 1721.

Le second chef-d'œuvre eut trait à l'opération de l'empyème, le troisième à l'amputation, le quatrième au suppuratif et à la saignée de la jugulaire.

A la date du 18 avril 1721 il obtint sa nomination, mais il fut obligé suivant l'usage d'attendre trois mois pour en terminer avec le dernier acte. A cette époque Pierre Laurès remplit les fonctions de chirurgien major de l'Hôtel-Dieu aux gages approximatifs de cinquante écus par an.

Il est obligé au célibat et à la résidence permanente à l'hôpital ! Ce fut à cette époque que se manifestent pour la première fois ses talents de satiriste.

Du moins un historien de nos mœurs lyonnaises Clair Tisseur, plus connu sous le nom de Nizier du Puitspelu, nous l'affirme et lui attribue comme la plupart des auteurs, la paternité du noël satirique en patois lyonnais qui parut en 1723 et qui est un ouvrage extrêmement curieux.

Cette pièce de vers ne faisait que reprendre une tradition ancienne, car M. Eugène Vial nous apprend dans la revue d'histoire de Lyon, qu'en 1674 un maître chirurgien avait publié un Noël *composé par un enfant d'un an de la place des Terreaux ?*

A cette époque de monarchie absolue, la presse avec sa liberté d'expression telle que nous l'entendons aujourd'hui, ne pouvait exister. Le mécontentement suscité par les abus, les injustices, les scandales, les rancunes personnelles ne pouvaient s'extérioriser et se soulager que par des pièces malicieuses plus ou moins passées sous le manteau, et où se manifestait parfois d'une façon très spirituelle l'esprit populaire.

Il était de tradition que les Noëls servissent de cou-

verture à des critiques de la société, mais le Noël satirique de 1723, écrit avec une verve endiablée, dans ce canevas très simple, est certainement le fait d'un érudit et d'un lettré qui connaissait non seulement le patois lyonnais dans ses moindres finesses, mais était au courant des moindres événements de la ville.

L'esprit lyonnais sous la Régence, avait déjà ce goût de la nouveauté et des utopies qui caractérisent le XVIIIe siècle, et cela entraînait des émeutes et des bouleversements.

On aimait déblatérer contre les couvents, le clergé, les gens du roi, les collecteurs d'impôts, les compagnies du guet et en général sur tout ce qui n'était pas l'administration municipale elle-même. On voulait aussi demander la grâce d'un boucher compromis dans une émeute qui avait bouleversé la ville pendant deux jours et où l'on avait pillé et brûlé la maison d'un nommé Marion directeur de la ferme du tabac, aussi détesté que M. Ravat le Prévôt des marchands.

Cela permet de connaître la date exacte de cette pièce d'allure naïve ou Pierre Laurès, en 57 couplets, fait défiler toute la ville devant l'enfant Jésus.

Veigni veni de tropor
A cette belle fêta
Un enfant qu'est novio na
Qu'a bien bonna téta
Et lon la la relidanda et lon lon la lerira

La satire est fort vive contre les ordres monastiques. On ne peut, comme l'observe très bien Clair Tisseur, se faire une idée par la vie de nos monastères si recueillie, si paisible, aux mœurs si régulières, de la confusion qui régnait alors à Lyon entre le pouvoir religieux civil municipal et les ordres religieux toujours en guerre, en procès, en luttes intestines, que l'autorité religieuse comme l'autorité royale était constamment obligée de réformer.

Si l'auteur se moque des moines, l'archevêque de

Villeroy ne figure pas plus que les hauts dignitaires dans le defilé.

Trouvez vous si vous voult
Car voici les comtes
Ils sont les fins premiers
Avec tout leur monde
Saint Just, saint Paul qui les suit
Avec la Crota de Saint Nizier

Quand il s'agit de gens distingués Pierre Laurès ne parle plus en patois mais s'exprime en bon français. Il nous montre le gouverneur qu'il qualifie de bon Maréchal qui a une bien bonne mine, dessus son petit cheval avec sa houssine, le petit Jésus en rit et se laisse baiser le pied et lon lon la.

On sent très bien que la crainte du Maître absolu du fief de Lyon est le commencement de la sagesse et que l'auteur ne tient pas à faire connaissance avec les cachots du château de Pierre Scize.

Nous ne pouvons reproduire ici cette longue suite de couplets pleins d'entrain et de malice, où un esprit féroce se donne libre cours pour dépeindre, en traits rapides, comme de francs vauriens tous ceux qui n'hésitent pas à piller et à voler effrontément le pauvre monde.

La pièce dut faire grand bruit et susciter bien des colères et des plaintes des intéressés, mais le maréchal de Villeroy, gouverneur de Lyon, âgé et accablé par la disgrâce qui l'avait éloigné de la Cour, ne manquait pas d'esprit. C'était suivant Saint Simon, un assez grand homme bien fait, avec une physionomie ouverte et vraiment un peu folle à quoi la contenance et les gestes répondaient. Il était encore soucieux de la révolte qui avait bouleversé la ville et se montra disposé à l'indulgence. L'auteur anonyme ne fut ni recherché ni inquiété.

Pierre Laurès, à cette époque, était en conflit à l'Hôtel-Dieu avec son chirurgien en chef le nommé Bretoux, qui pendant le cours officiel qu'il faisait aux apprentis chirurgiens, s'avisa de l'interrompre et de

le critiquer violemment. Pierre Laurès très aimé par les étudiants fut soutenu par eux et il y eu bagarre et polémique violente. Les deux parties exprimèrent leurs griefs dans deux opuscules imprimés où ils échangèrent des propos d'une extrême violence allant jusqu'à l'invective, mais dont la lecture n'est pas sans intérêt, car elle nous procure des renseignements sur l'enseignement anatomique à Lyon.

La discussion portait en l'espèce, sur la description des téguments du crâne. Bretoux prétendait que le péricrâne et le périoste étaient confondus en une seule membrane, alors que Pierre Laurès affirmait qu'ils formaient deux parties différentes.

Laurès pour prouver son bon droit fut autorisé à convoquer dans la chambre de démonstrations anatomiques, que possédait l'Hôtel-Dieu, les membres du collège des médecins, et pratiqua devant eux la démonstration incriminée. Un certificat approbatif lui fut remis, signé par Delamonaie (Decanus), Bretonnier, Biclet, Esnard, Pantho, Pestalozzi, Viant, Panthot le jeune, Ferlay, à la suite de cette séance.

Il ne semble pas, d'après Petrequin, que Laurès accomplit entièrement son mandat sexennal. Il fut remplacé avant le terme ordinaire par Pierre Cayer pour une cause inconnue, probablement le désir de s'établir.

Il fixa tout d'abord sa demeure sur le quai des Célestins, au port du Roi qui était l'endroit le plus animé de la ville à cette époque. De l'avis de tous ses contemporains c'était un chirurgien de réelle valeur et d'une remarquable dextérité.

Il avait donné dans la pratique du majorat de l'Hôtel-Dieu une telle mesure qu'il avait fait de ce poste un objet d'envie de la part des jeunes chirurgiens, et cela avait répandu à travers la ville le renom de son savoir et de son habileté !

De tout temps il y avait eu des plaintes des médecins contre les chirurgiens barbiers et les apothicaires qui s'aventuraient sur le terrain de la médecine. Le développement de la chirurgie faisait une situation

plus en vue au chirurgien ; la profession se dégage définitivement, dans les villes, de la barberie pour venir peu à peu sur un plan d'égalité avec la profession médicale.

Les us et coutumes des médecins n'étaient pas habitués à voir les malades se mettre entre les mains du chirurgien sans venir leur demander conseil, la correspondance de Guy Patin comme celle de tous ses confrères de cette époque est formelle à cet égard.

Mais l'éclat de la chirurgie lyonnaise ainsi que nous l'apprend Petrequin, s'étendait fort loin dans le Levant comme au Nord de l'Europe. Un riche commandeur de Malte attiré par la réputation de Laurès vint à Lyon pour le consulter pour une maladie grave, qu'il portait. Il voulait être traité chez lui et sous ses yeux, il guérit heureusement après six mois de traitement. Il lui laissa en partant une somme énorme qui fit la fortune du chirurgien dont cette brillante cure augmentait la renommée.

Dans toute la France la profession chirurgicale avait gagné en considération ; de profession manuelle elle était devenue une profession bourgeoise et certains de ses membres étaient parvenus, comme les médecins, à l'anoblissement.

C'est ce qui était advenu en 1717 à La Peyronie, chirurgien du roi, qui parvenu au sommet de la hiérarchie professionnelle, n'oublia ni ses modestes origines ni ses confrères, en inspirant à Maréchal premier chirurgien de Louis XV, l'idée de créer à Saint-Côme, cinq places de maîtres, chargés de l'enseignement chirurgical, et de démonstrateurs royaux pour les études anatomiques. C'était une véritable révolution contre la tutelle de la faculté. Nous ne pouvons étudier que très brièvement ici la résistance opiniâtre de la faculté de Médecine de Paris, à ce qu'elle estimait un attentat à son monopole didactique.

Le 16 janvier 1725, le corps professoral en robes, doyen en tête était allé donner l'assaut aux écoles de chirurgie. Diverses circonstances ayant enlevé toute portée à la manifestation, elle se renouvela le

26 juillet mais se heurta à la résistance des chirurgiens, aux moqueries du public et à l'opinion faite du pouvoir royal. Bien qu'elle n'en maintint pas moins âprement ses prétentions et se lançât dans la procédure, la Faculté ne parvint pas à émouvoir les pouvoirs publics. L'épanouissement de l'école de chirurgie, qui grâce à des hommes de haute valeur comme La Peyronie, La Martinière, Dionis et Louis, attirait de tous côtés en Europe les étudiants, était un fait incontestable qui ne pouvait qu'encourager le roi Louis XV, à ne pas laisser entraver l'essor des études chirurgicales en ne laissant plus à la faculté sur elles qu'une autorité nominale.

Ce fut ce qui arriva par la fondation de l'Académie de Chirurgie en 1731, ce corps ne tarda pas à grouper autour de lui les plus éminents chirurgiens de France et de l'étranger, et en 1741 commença la publication du premier volume des mémoires de la Société de chirurgie.

Lyon ne resta pas, nous dit pompeusement Petrequin, en dehors de cette régénération de la chirurgie, et les noms de Grassot, Laurès, Fleurant, Garnier, Faure, Pouteaut, Guérin, etc., mêlés aux travaux de l'Académie s'inscrivirent dans les annales de la science.

Mais à côté de ces graves questions professionnelles et de ses succès de clientèle qui en faisaient un des chirurgiens les plus occupés de Lyon, le démon de la satire n'abandonnait pas Pierre Laurès. Il s'épanouissait dans de petites pièces manuscrites que suscitaient les événements de la ville et qui amusaient les contemporains.

Beaucoup de ces petits écrits malicieux ne nous sont pas parvenus. Par hasard on a retrouvé dans le fonds Coste deux petites pages sur papier jauni ; satire sans prétention de Pierre Laurès qui raille une ordonnance de police rédigée par André Perrichon, prévot des marchands, contre les gens qui se baignaient nus dans la Saône. Ces gens sans vergogne avaient l'habitude de se montrer sans le moindre voile sur les arcades

du pont de Saône et de suivre ainsi en nageant, les bateaux lorsqu'ils avaient des prolonges, et particulièrement celles chargées de femmes et d'enfants.

A que fera chaud aujordi
Que fera bon après midi
Se jeta la tête première
De dessus l'arcade du pont.
Et montrer à la batelière
A la renverse le poupon.

Ce sont des charbonniers qui parlent au peuple lyonnais, gens de peu d'éducation même en patois.

Cre men ne va pas te bagni
Ma foi il n'y a rien a gagner
Que diable veux-tu que je gagne
Perrichon y a défendu
Si vous ne voulez pas que je me bagne
Qui vienne me licher le c...

On comprend par cet échantillon que le reste de la pièce ne soit pas publiable, mais la crudité des termes patois, ne choquait guère nos ancêtres.

M. Eugène Vial nous a communiqué un passage du journal de Léonard Michon, bourgeois lyonnais, qui dans ses mémoires, écrits en 1738, nous parle de Laurès à propos de Camille Perrichon ; dont M. le Pr Lannois nous a, dans diverses communications, décrit le rôle dans des circonstances graves pour notre ville. « Le Prévost des Marchands est toujours incommodé des pieds, il travaille dans son cabinet et remue beaucoup d'affaires tant il a de l'ambition. Il a beaucoup vieilli de sa maladie quoiqu'il n'ait je crois que 68 à 69 ans. Voici des couplets de chansons qu'on a fait sur lui et sur un vaudeville fort à la mode appelé la béquille du Père Barnabas.

Ils sont d'un nommé Pierre Laurès maître chirurgien. Ces sortes de chansons servent quelquefois à merveille à faire connaître le caractère des gens.

La Béquille perdue.

Je vous plains aujourd'hui
Petites beautés neuves
Vous voici sans appui
En vain près de Camille
Vous porté vos appas
Il n'a plus la béquille
Du père Barnabas.
Que de gloire en ce jour
Car sans qu'il le demande
Il reçoit de la cour
Une belle légende
Mais qu'on est insensible
Aux honneurs d'ici-bas
Quand on perd la béquille
Du père Barnabas.

Une note de Michon, nous apprend que Camille Perrichon venait de recevoir son brevet de continuation dans la prévôté des marchands. Pierre Laurès, dans une autre chanson, nous donne malicieusement des nouvelles du Prévost.

(La béquille retrouvée).

On dit que ce matin
Au moment qu'il s'éveille
Par un heureux destin
Il se porte à merveille.
Que chez lui tout frétille
Qu'il retrouve en ses draps
La joyeuse béquille
Du Père Barnabas.
De cet événement
Ne soyez pas les dupes
Profitez du moment
Levez vite vos jupes
Ayez la main agile
Car s'il met les pieds bas
Adieu donc la béquille
Du Père Barnabas.

Tout cela est accompagné de musique annotée par

Michon, qui ne nous indique pas si le vaudeville lui-même était de Pierre Laurès.

Nous retrouvons quelques années après notre maître chirurgien cherchant à obtenir le titre de docteur en médecine, dans le dessein de se faire agréger au collège de Lyon.

Il aurait pu s'adresser à des facultés voisines mais probablement pour des raisons de facilité il le demanda à l'Université de Lorraine fondée en 1572 et établie à Pont-à-Mousson entre les trois évêchés. Toul, Metz et Verdun. Celle-ci lui décerna le titre en janvier 1746. Peu après, probablement d'accord avec plusieurs des membres du collège, les docteurs Poutot, Garnier et Rome, il posa sa candidature persuadé que son admission ne serait qu'une simple formalité. Mais malgré sa valeur comme praticien, un orgueil trop manifeste avait blessé certains de ses collègues et motivé une opposition qui entraîna son échec.

M. Audry a pu retrouver, grâce aux patientes recherches de M. G. Tricou, un procès-verbal qui nous fixe sur l'insuccès de cette tentative.

Le 7 juin 1746 après-midi, noble Pestalozzi, Carel, Borain, Ollivier, Ravot, Chol, Potot, tous docteurs et professeurs au collège des médecins de Lyon, déposèrent une requête entre les mains de M. Debrie, notaire place de la Baleine. Ils exposaient que M. Pierre Laurès, chirurgien de cette ville, muni des lettres de docteur en médecine de l'Université de Pont-à-Mousson du mois de janvier dernier s'était présenté pour agrégé au dit collège ! Que celui-ci avait été convoqué suivant les règles, dans la salle ordinaire des révérends Pères Carmes le 21 mai dernier, où était le lieutenant-général M. Aulas du Consulat, M. le Procureur du roi de la dite ville, en la présence d'un nombre considérable de citoyens de tout ordre.

Que le dit Pierre Laurès avait voulu se retirer après avoir fait un discours très succinct dont le collège n'avait pas été satisfait sur l'aphorisme 42 de la section VI de morbo regio laborantibus. Vainement lui avait-on fait observer que l'acte n'était pas ter-

miné, qu'il devait donner des preuves suffisantes de capacité en traitant la matière, que si il persévérait dans son dessein d'obtenir l'agrégation il serait tenu de recommencer cette épreuve et de subir le dit examen dans la forme des règlements.

Les comparants exposèrent qu'ils avaient convoqué une assemblée du collège chez M. Berliet leur doyen, pour mettre cette délibération sur leur registre, mais qu'ils n'avaient pas pu obtenir l'adhésion de leur syndic MM. Garnier et Rome.

Ils s'élevaient en conséquence contre la conduite de ces derniers, et pour soulager leur conscience, pour soulager leur honneur personnel ils faisaient notification de cette protestation à noble Pouthot l'aîné, Garnier et Rome aussi docteurs et professeurs au dit Collège de Lyon, vice-doyen et syndic de ce Collège.

On voit que le Collège de Lyon était loin d'être unanime dans l'affront fait à Laurès.

Il y avait de graves démêlés à cette époque à Lyon entre les médecins, les chirurgiens et les apothicaires et qu'a très bien évoqués M. Audry. Les médecins accusaient les chirurgiens d'exercer la médecine au préjudice du public et contre les règlements. Ils réunirent leurs plaintes dans un Mémoire du 27 Juillet 1749, pour les docteurs du Collège de Lyon contre les chirurgiens de la même ville, notamment contre ceux qui sont accusés d'avoir exercé la médecine au grand préjudice du public.

Les sieurs Desvigne, Putaut, Colomb fils, Thivel, Leguin, Faure, Boudot, Villet l'aîné, Villet le cadet, chirurgiens à Lyon, relevèrent le gant et publièrent une réponse contre le porte-parole des médecins, un nommé Ollivier qui avait dû être un des plus acharnés dans le traquenard dressé contre Laurès dans sa demande d'agrégation.

Cet Ollivier était surtout célèbre par un travail contre la rage paru en 1743, où il préconisait comme remède, si on est mordu au doigt, d'introduire le dit doigt dans l'anus d'une poule qui crèvera peu de

temps après, puis dans une seconde, puis une troisième poule, jusqu'à ce qu'elle ne crève plus, et l'on se trouvera guéri!

Laurès heureux de ridiculiser le personnage, bien qu'il ne fût rien dans le procès, délivra au chirurgien une sorte de certificat où il rappelait avoir opéré, quelques années auparavant, à Ambérieu en Dombes, un notaire atteint de la pierre que soignait le dit Ollivier, auquel, il avait, les frais mis à part, fait remise de ses honoraires. Il dépeignait la scène avec sa verve ordinaire : « Le barbier suivant sa chèze de poste sur un bidet et installé dans une piteuse boutique, ne possédant comme unique décoration qu'une vieille chaise de barbier ». Il montrait durant l'intervention le personnage tenant la cuisse droite du malade comme serviteur barbier, et, il avait été obligé, la pierre extraite, de lui apprendre à panser l'opéré afin d'éviter des suites trop fâcheuses.

L'intéressé, en l'espèce Ollivier, n'accepta pas de bonne grâce cette évocation de son passé, qui excitait contre lui les rires de la ville; mais chose curieuse il n'y répondit pas personnellement. Il publia sous le voile anonyme d'un soi-disant Maître en art et chirurgie de Lyon une défense qui parut sous le titre « Examen et réfutation des traits calomnieux contre M. Ollivier, docteur professeur agrégé au Collège de Lyon ».

Dans cet écrit que l'on peut retrouver comme toutes ces pièces dans le fond Coste de la Bibliothèque de la ville, on déclare qu'un pitoyable déclamateur a joint au procès le certificat d'un homme qui n'avait pas le droit d'y paraître, ni en qualité de défendeur ni en qualité de demandeur, un chirurgien nommé Pierre Laurès, qui fit venir à grand frais son doctorat de Pont-à-Mousson, et qui aurait dû se rappeler de quelle honte il avait été couvert alors que, aspirant à l'agrégation du Collège de Médecine, il eut la témérité de descendre dans l'arène et la lâcheté de se retirer sans combattre. Le souvenir de cette aventure devrait le rendre plus humble et plus prudent. Le cer-

tificat en question n'a pas l'ombre de bon sens. Pierre Laurès avait été très décontenancé pendant l'opération du notaire, où loin d'abandonner à Ollivier les bénéfices de l'opération, il avait bel et bien reçu 50 écus soi-disant pour ses frais.

Le défenseur d'Ollivier terminait par une étrange péroraison en rappelant qu'un empereur de Chine accordait aux savants et aux lettrés, des honneurs, des charges et des habits, sur lesquels étaient brodés des oiseaux en or et en soie; il déclarait que Laurès aurait bien eu du désagrément s'il avait vécu sous le règne d'un empereur qui l'aurait condamné à renoncer aux honneurs et à vivre dans la plus basse roture, lui interdisant le port de toutes broderies, ce qui aurait été un terrible échec pour sa vanité.

En vérité, la défense d'Ollivier était assez faible et le personnage peu défendable, le porte-parole des revendications médicales devait par la suite être exclu du Collège pour avoir annoté frauduleusement un registre et avoir renié une dette contractée à l'égard de son confrère, par le débonnaire Pestalozzi.

Dans un Mémoire des Médecins publié sous le titre de « Analyse et réfutation du procès des chirurgiens », la conduite de Laurès n'est pas jugée avec indulgence. Ce certificat montre parfaitement la stupidité du sieur Laurès et la basse jalousie dont il est animé pour tous ceux qui sont au-dessus de lui... Il n'a en médecine ni titre ni doctrine; il est sans titre, puisque les lettres de Pont-à-Mousson sont subreptices; il est sans doctrine, puisque ayant eu la témérité de se présenter dans le dessein de subir un des examens pour parvenir à l'agrégation du Collège des médecins de Lyon, il fut renvoyé comme ignorant et incapable de rien apprendre au-dessus des manuels des opérateurs.

S'il continue à prendre dans ses écrits et sur l'Almanach de la ville la qualité de docteur en médecine, le Collège des médecins ne manquera pas de prendre aussi les mesures convenables pour lui rayer cette qualité! S'il lui arrive de pratiquer quelques opéra-

tions peu réfléchies ou de s'écarter sur les titres de la médecine, il sera pris en contravention. Les lettres de Pont-à-Mousson seront déclarées nulles par un jugement authentique, et il sera condamné, comme ses confrères viennent de l'être, aux dépens de la procédure et à cinq cents livres d'amendes, conformément à ce qui est dit de l'édit du roi de 1707.

Malgré la sévérité du jugement des médecins forts des décisions de la justice, Pierre Laurès n'en était pas moins un opérateur de grande valeur, car on retrouve le 16 août 1748, dans les Archives communales, une décision des échevins de la ville, qui à cet égard mérite d'être reproduite : « Choix de Pierre Laurès, docteur en médecine et chirurgien juré à Lyon, dont les talents, la capacité et l'expérience dans toutes les opérations de chirurgie les plus délicates, extraction de la pierre entr'autres, sont universellement connus, pour remplacer dans ses fonctions, avec un traitement de mille livres par an, le sieur Bretoux, maître-chirurgien de Bordeaux, qui vient de mourir. A la charge par le sieur Laurès de continuer à employer ses talents dans les opérations de la chirurgie, et ses soins pour le soulagement des citoyens de cette ville, où il sera tenu de fixer sa résidence. Les échevins insistent dans le même acte sur les cures de toutes espèces qui lui ont attiré la confiance du public et les propositions à lui faites pour qu'il se fixe à Paris.

On le voit malgré ses démêlés avec certains membres du Collège des médecins, Pierre Laurès n'avait rien perdu de la confiance et du prestige que lui avaient valu ses talents opératoires.

A cette même époque on note, dans les Archives de la ville, à son nom, constitution d'une rente annuelle et viagère de cinq cents francs au profit de noble Pierre Laurès, docteur en médecine agrégé au Collège des médecins de Lyon !!! la dite pension reversible sur la tête de Anne-Françoise Laurès sa sœur, femme de Michel Liant, commerçant...

Pierre Laurès était installé rue Salla vis-à-vis de

l'Hôtel de M. Rochebaron, commandant la ville et la province. Mêlait-il des essais littéraires à son activité professionnelle, c'est probable. Le défenseur anonyme d'Ollivier fait allusion à de fades écrits semblables à ceux qu'il composa pour le théâtre, ce qui nous confirme qu'il pourrait bien être l'auteur du vaudeville de la béquille du père Barnabas.

Nous ne connaissons d'une façon sûre qu'une chanson amusante contenue dans la ville de Lyon, en vers burlesques de Aury, où Pierre Laurès joue d'une façon comique, en les disposant, du nom des principaux négociants lyonnais de cette époque.

En outre nous avons de lui une œuvre d'une bouffonnerie certaine, le Supplément aux lyonnais dignes de mémoire, publié à Margnioule chez Maître Fretagollet à l'enseigne de la Grande Mesure. Il écrivit cet ouvrage satirique pour se moquer d'un ouvrage qui faisait grand bruit à Lyon, et que l'abbé Pernetti venait de faire paraître sous le titre de : Recherches à l'Histoire de Lyon ou les Lyonnais dignes de mémoire.

L'Abbé Jacques Pernetti, originaire du Forez avait été chargé dans sa jeunesse de l'éducation de M. de Boulouque, qui devint conseiller et intendant des finances. Grâce à l'appui de cette famille il obtint un canonicat de second ordre à la Primatiale de Lyon. Cela lui permit de prendre le titre de chevalier et de se fixer à Lyon où il se voua, en même temps qu'à celui de la religion, au culte des lettres et des sciences. Homme aimable et cultivé, il fut reçu membre de l'Académie, fut très assidu à ses séances et fut ainsi incité à écrire des œuvres nombreuses et de mérite fort inégal. Parmi elles, les Recherches à l'histoire de Lyon constituent un ouvrage précieux pour la postérité, car pour la première fois il donne des renseignements sur les contemporains de l'auteur.

Les novateurs n'ont pas toujours tâche facile, et le livre du bon abbé en fit la dure expérience. Jamais travail ne fut plus durement traité que le sien par la

critique : « Ouvrage superficiel et inexact, dont bien des mentionnés ne sont ni lyonnais ni dignes de mémoire », Tel fut le jugement sévère et à peu près unanime. On chansonna l'œuvre et l'auteur, M. Aubry a retrouvé une de ces piécettes.

Dans les transports de ton délire
Sur quel ton monte-tu ta lyre
Tu voudrais l'immortaliser
Mais hélas si il faut le dire
On ne te lis pas pour s'instruire
On te lis pour te mépriser.

Nous avons retrouvé cette épitaphe

Ci-git de pauvre mémoire
Peauvre écrivain plus faux savant
Qui voulut vivre dans l'histoire
Mais qni mourut de son vivant.

Tout cela était bien dur pour le bon abbé Pernetti qui commençait son livre par des vers d'Horace qui rappelaient que la mémoire de beaucoup de Héros, qui ont vécu avant Agamemnon, a péri parce qu'elle n'avait pas trouvé de poètes pour la chanter. Pierre Laurès le rappelle à la réalité sans indulgence, ni ce qui était moins aimable, sans reconnaissance. Dans son ouvrage à propos du chirurgien l'Hermite, le bon abbé avait parlé en termes fort élogieux de Laurès et de sa famille. Celui-ci, loin de lui en savoir gré, écrivit cette soi-disant suite, qui comme le dit très bien Clair Tisseur, est le dernier mot de la bouffonnerie de sang-froid, de l'esprit le plus vif caché sous une apparente bêtise. Ce complément constitue une satire plaisante et spirituelle des biographies élogieuses d'illustres inconnus. Clair Tisseur comme Monfalcon nous avouent qu'il n'est pas d'esprit qu'ils goûtent plus que celui du supplément.

Certes l'ouvrage est écrit dans une langue alerte, les portraits sont plaisants et les traits pleins de malice et de bouffonnerie malgré bien des trivialités qui ne devaient pas choquer les contemporains. Ce qui

nous plaît dans ces pages, c'est la peinture très vivante de l'existence que menaient dans leurs rues étroites, dans ces hautes maisons aux murs lépreux aux chenaux de bois qui ruisselaient sur les passants les jours de pluie, les bons lyonnais du XVIIIe siècle.

Il y a là une série de portraits qui évoquent un petit monde d'autrefois pas si loin que cela de nos mœurs provinciales.

Il est amusant le portrait de ce Noé, ce crieur de la ville auquel le Prévôt des Marchands a fait cadeau d'un bel habit bleu. Cet homme sobre et aimable ne peut répondre à toutes les demandes d'invitation à dîner auxquelles il est en butte ; sa présence est une fête dans toute la maison, et il sait si bien exhorter les domestiques à faire leur devoir, qu'on a remarqué que dans les demeures où il allait dîner il n'y avait ni cuisinières ni femmes de chambre grosses ce qui n'arrive que trop souvent. On prétend avec raison et je n'ai peine à le croire, que c'est l'effet de sa morale quoi qu'elles en rient comme des folles.

Celui de Collaud est aussi curieux, cet huissier qui borne ses exercices à la recherche des filles qui maladroitement devenaient enceintes et qui, dans ce noble emploi, rendit les plus grands services à l'Hôtel-Dieu. Collaud était connu, craint et respecté. Il avait plusieurs femmes du commun à sa table, qui sous prétexte de rendre service à ces pauvres filles, leur tiraient les vers du nez et l'en avertissaient. Il les conduisait à pied chez l'Administrateur de l'hôpital, quand la sœur de l'hôpital avait donné son vu et son bon, la dénonciatrice recevait un écu. Au surplus il était question de connaître celui auquel appartenait l'enfant. Le fameux Collaud informé que plusieurs avaient travaillé à perfectionner l'ouvrage, insinuait adroitement à la fille d'en déclarer le nombre et plus grande serait la somme qu'on lui donnerait après ses couches. La fille scrupuleuse, qui ne connaissait pas le véritable père, en déclarait une douzaine plus ou moins ; le recteur choisissait celui qui était le plus en état de dédommager l'Hôpital qui se chargeait de l'en-

fant. Quand on ne suffisait pas, dans le doute, on tirait tout ce qu'on pouvait des autres, et tout le monde était content.

A Lyon, à cette époque les moyens de se divertir ne manquaient pas, Pierre Laurès nous apprend qu'il y avait plusieurs académies de Galanteries gouvernées par d'illustres femmes qui en étaient les directrices. Elles étaient logées à certaines distances les unes des autres pour la commodité du public. Leurs appartements n'étaient pas considérables mais ouverts à toutes heures et à tous venants, les meubles étaient simples. On y trouvait en hiver le fin cotret le fagot, l'assiette de salé, le fromage de Gruyère, et dans certaines occasions, la rouelle de veau à la lyonnaise, la dinde avec la couronne d'alouettes, la tarte de frangipane. L'union et la tranquillité y régnaient parce que ces dames avaient eu la précaution de choisir pour père temporel le fourrier de la ville et le sergent du guet. Ces sortes d'académies ont eu plus de bonheur que celles de musique.

Nous ne suivrons pas Pierre Laurès dans la bibliographie de la dame qui faisait fouetter ses bonnes ; de la Jeanne qui rue Paradis faisait des bugnes délicieuses ; de Mme Coulet garde incomparable des accouchées ; de Rougeon le gargotier qui réussissait si bien la friture ; et de ce M. Pati qui travaillait de nuit, ce n'était pas un de ces petits maîtres musqués qui font plus de bruit que de besogne. Il était à la tête d'une troupe respectable qui commençait sa ronde de onze heures à minuit ; elle ne se servait pas de lanternes sourdes comme le guet, mais on ne la craignait pas moins et les gens les plus hardis se faisaient un devoir des plus doux d'éviter sa rencontre. Il distribuait ces gens dans plusieurs quartiers, et là, armés de deux fortes barres de bois et d'un vaisseau appelé benne il portait à la rivière sans bruit et sans scandale le meilleur extrait des repas de nos concitoyens.

Gillequint, une des réputations musicales lyonnaises pour le violon, qui fit avec trois ou quatre amis qui comme lui avaient du goût pour les instruments, l'un

pour le seconder dans le violon, l'autre pour le basson, le troisième pour le hautbois, une compagnie dont il était le chef et qui pris le nom de bande de Bourg-Neuf qui subsiste encore. Son mérite était connu dans la capitale et à l'étranger, mais il craignait « l'eau de la Seyne, l'air trop chaud de l'Italie et le trop froid des septentrions ». Accoutumé aux vins lyonnais, qui lui faisaient digérer le peu d'alimentation qu'il prenait, il disait souvent que fors de Lyon fors la raison. Que quand un Lyonnais perdait la vue du clocher de Fourvière il était comme le juif errant et ne savait plus ou il voulait aller.

On sent que Pierre Laurès éprouve un véritable plaisir à évoquer d'une langue alerte ces types amusants, autant de petits tableaux pittoresques qui échappent à la lecture du grand public, car après avoir diverti ses contemporains ce petit ouvrage est devenu une rareté de bibliothèque et n'a pas été réimprimé.

L'abbé Pernetti ne dut pas se formaliser de la malice de Pierre Laurés, rien n'en a paru dans ses écrits.

Laurés semblait jouir à Lyon de la considération générale, son fils Jacques était interne en chirurgie à l'Hotel-Dieu, continuant la tradition paternelle.

Le chirurgien Poutaud dans son livre de Mélanges de chirurgie paru en 1760 nous expose que dans un cas d'anévrisme faux au pli du coude, opération faite en présence de M. Laurès praticien très éclairé et qui jouissait d'une réputation bien méritée, il l'obligea, presque malgré lui, d'embrasser avec le vaisseau un paquet de chair considérable. Putaud fait remarquer qu'il s'agissait là d'une méthode préconisée par Ambroise Paré et Dionis, ceux-cì ayant recours aux ligatures amples. Il ajoute que l'événement justifia la conduite de son collègue.

Il raconte encore qu'il pratiqua l'autopsie d'une femme enceinte de sept mois en présence de M. Roussel docteur en médecine, de M. Laurès maître en chirurgie et docteur en médecine, de M. Faure et de son père maître en chirurgie.

Pierre Laurès alors agé de soixante-dix ans ressen-

tit lui-même les atteintes de cette affection calculeuse de la vessie dont il avait guéri tant de malades

Il n'hésita pas et décida de se faire opérer et ce fut Poutaud son ami, chirurgien de l'Hotel-Dieu auquel il se confia.

Dans son mémoire de la taille à niveau, à propos de la lithotomie, par l'appareil latéral, paru en 1765, qu'il dédia à M. Laurès docteur en médecine, maître en chirurgie, ancien chirurgien-major du grand Hotel-Dieu de Lyon et pensionné de la même ville pour la lithotomie, Poutaud nous donne les détails de l'opération.

Chose curieuse, ce chirurgien lyonnais était à cette époque en désaccord avec frère Côme, lithotomiste célèbre des hôpitaux de Paris, au sujet des méthodes opératoires et des instruments les meilleurs pour cette grave intervention.

Ce frère Côme, de son vrai nom Louis Brasillac, était un lyonnais né à la Guillotière, qui avait été jadis reçu comme apprenti chirurgien à l'Aumône Générale ; il avait été l'assistant de Laurès qui avait guidé ses premiers pas dans la chirurgie, plus tard ayant fait brillante carrière à Paris il avait voulu imposer ses méthodes personnelles. Quoiqu'il en soit Laurès fut opéré le 28 août 1764, la pierre un peu plate avait un pouce de largeur et un peu plus de longueur. Il ne survint pas le plus petit mouvement de fièvre. Aux bout de soixante heures les urines avaient repris en totalité leur voie ordinaire, et le dix-septième jour M. Laurès entendit la messe chez le marquis de Rocheboron commandant la ville et la province.

Poutaud en nous mentionnant le succès de cette intervention est heureux, on le sent, de montrer l'excellence de sa méthode et de son instrumentation.

Janson dans son discours d'installation nous montre combien Pierre Laurès jouissait de l'affection de ses concitoyens : « C'est au moment de cette intervention qu'il put voir nous dit-il, par la sollicitude générale, par les soins que lui prodigua l'amitié, de l'estime et de l'intérêt qu'on lui portait. »

Pour en témoigner publiquement sa reconnaissance, le douzième jour après son opération, il se fit conduire au spectacle, à peine fut-il entré que chacun, dontant d'un si prompt rétablissement, voulut s'en assurer par lui-même. Il fut entouré de ses amis et applaudi par tout un public qui avait tant de raisons pour l'admirer et le chérir.

Nous le retrouvons en 1765, doyen de la corporation des Maîtres-Chirurgiens de Lyon, il ne mourut que trois ans après en 1768.

M. Georges Tricou a retrouvé dans les régistres de l'église d'Ainay son acte mortuaire : Le 25 février 1768, a été inhumé par moi, Prévost Curé soussigné, dans un des tombeaux de cette église le corps de noble Pierre Laurès docteur en médecine, ancien chirurgien-major des Hôpitaux, de l'armée de Sa Majesté, et du Grand Hôtel-Dieu de cette ville, dècédé à l'âge de soixante-seize ans.

LA DOULEUR DANS LES LIVRES HIPPOCRATIQUES

Par le Dr A. SOUQUES.

IV. Affections du Foie et de la Rate.

(*Suite*)

Il n'est guère probable que certaine douleur de la lithiase biliaire ait échappé à l'attention des médecins hippocratiques. Je ne saurais apporter, sur ce point, de preuve péremptoire, mais voici, pris dans le *Septième livre des épidémies* (t. V, p. 427) un cas qui me paraît suggestif : « Alcman s'étant rétabli d'accidents néphrétiques, et du sang lui ayant été tiré dans les parties inférieures, il y eut transport en haut sur le foie ; douleur *cardialgique* violente; la souffrance faisait retenir la respiration ; le ventre ne rendait qu'à grand peine des matières petites, semblables à des excréments de chèvre ; parfois le patient était pris de frisson, de fièvre, de sueur et de vomissements. » Etant donnés, d'une part, le sens de gastralgique qu'il faut donner au mot cardialgique, et, d'autre part, la parenté de la lithiase biliaire avec la lithiase urinaire, il est permis de supposer qu'il s'agit là de *colique hépatique*. Cette dernière est-elle en cause dans cette observation du même livre ? (p. 455) ; « Epicharme, vers le coucher des Pléïades, ressentit une douleur à l'épaule et une pesanteur considérable dans le bras, haut-le-cœur, vomissements fréquents. »

En tout cas, la jaunisse a vivement intéressé les Hippocratiques. L'auteur des *Affections internes* (t. VII, p. 253) décrit *quatre variétés* d'*ictères*, douloureux ou indolents (1), bénins ou malins, fébriles ou non. Il in-

(1) Voici quelques cas d'ictère indolent : « Quatre ictères : Celui-ci attaque surtout en été, la bile étant mise en mouvement. La bile se fixe

crimine les excès de table, l'ivresse, le refroidissement; sa description comprend la coloration jaune de la peau, des yeux et des urines, la décoloration des matières fécales, les démangeaisons, les troubles psychiques etc. Dans les *Prénotions coaques*, les douleurs de l'hypochondre et des lombes sont souvent signalées comme signes prodromiques de l'ictère. Ainsi la Coaque 319 déclare : « Ceux qui, sans cause, éprouvent une douleur des lombes et du côté deviennent ictériques. » Et la Coaque 610 : « Se présenter fréquemment à la selle et rendre des matières un peu visqueuses avec une petite quantité de matières fécales, avec souffrance de l'hypocondre droit et du côté, annonce l'ictère. »

Je n'insisterai ici que sur les jaunisses accompagnées de douleurs. Au *troisième livre des épidémies*

à la peau et à la tête, de sorte qu'aussitôt le corps change de coloration et devient jaune comme une écorce de grenade. Les yeux jaunissent. Il y a frisson et fièvre. L'urine est jaune et laisse déposer un sédiment épais, jaunâtre. Si on adresse la parole au patient ou qu'on l'interroge, il s'impatiente, s'irrite et ne supporte pas qu'on lui parle. Les selles sont d'un blanc-jaunâtre et fétides. En cet état, le malade succombe d'ordinaire dans les quatorze jours ; s'il passe ce terme, il guérit. » Suivent un régime et un traitement compliqués : lavages à l'eau chaude, comme boisson mélicrat, décoction d'orge ou de miel, tant que les quatorze jours ne sont pas passés. Plus tard, vin blanc en abondance, vomitif, etc. ; « Prenez une cotyle de vin blanc vieux, de la graine de persil, de la graine de concombre, de la graine de fenouil, du cumin d'Ethiopie, de l'adiante, de la coriandre, du raisin sec blanc ; pelez et faites macérer. En prenant cette boisson et les boissons susdites, il sera soulagé et guérira promptement. Autre ictère : il attaque en hiver, à la suite de l'ivresse et du refroidissement; il y a frisson, fièvre, le corps est sublivide; le malade a des démangeaisons et ne supporte pas le vêtement appliqué sur lui. » On conseille vomitifs et purgatifs. N'est-ce pas ici l'ictère dit *a crapula* ?

« Autre ictère : Celui-ci est surtout produit par la réplétion, les excès de vin, et après un refroidissement. Dès le premier moment, le corps change de couleur et devient jaune; les yeux jaunissent fortement; la maladie va sous les cheveux et les ongles; la tête est douloureuse ; l'urine est jaune et épaisse. Les choses étant ainsi, on tirera du sang aux plis des bras, puis on administrera l'élatérion; derechef, le troisième jour, on évacuera par le bas à l'aide du lait d'ânesse. On donnera les mêmes potages, boissons et aliments qu'au précédent. Le malade boira de la décoction de pluvier, la chair sera hachée et donnée à prendre dans du vin blanc. Pour tout le reste, il usera des mêmes choses et guérira promptement. Autre ictère : il provient du phlegme et attaque surtout en hiver. Cet ictère n'est pas mortel et guérit promptement ».

(t. III, p. 33), Hippocrate écrit : « Hermocrate, dès le début, éprouva de la douleur dans la tête et dans les lombes, tension à l'hypochondre (1) sans gonflement; le sixième jour, l'ictère apparut, s'accompagna de fièvre, d'hallucinations, de perte de connaissance et entraîna la mort qui survint le vingt-septième jour. » Et au même tome, à la page 137 : « Apollonius d'Abdère dépérissait depuis longtemps sans s'aliter. Il avait les viscères gonflés et il portait de longue date une douleur habituelle dans la région du foie. Insomnie, météorisme fâcheux, perte de connaissance, gonflement de l'hypochondre droit avec douleurs. » Survinrent du délire, des cris, de l'agitation, entrecoupés de périodes de calme ; les urines étaient noires et la mort survint au trente-quatrième jour. Il s'agit là de deux cas d'*ictère grave* ; dans le second, il est clair que le foie devait être touché de longue date.

Dans le traité des *Affections internes* (t. VII, p. 241), on lit : « Autre hépatite : la couleur diffère de celle du cas précédent, elle est celle de la grenade. Cette maladie vient quand on se nourrit de viande de bœuf et qu'on fait des excès de vin. Voici les accidents : des douleurs aiguës se font sentir; elles ne quittent pas un seul moment et sont sans cesse plus accablantes. Parfois le patient vomit de la bile jaune; s'il ne vomit pas, la bile se porte aux yeux qui jaunissent fortement. Ces accidents sont tantôt violents, tantôt moindres. Quand sont passés les jours où se juge la maladie, et que la souffrance a diminué, il faut observer le régime indiqué précédemment, sans aucune transgression; si le patient s'enivre ou commet quelque irrégularité, le foie devient dur aussitôt; il se gonfle, des battements s'y font sentir par la force de la douleur, et au moindre effort on souffre sans retard dans le foie et dans tout le corps. » Le traitement consiste en évacuants et lait d'ânesse, de chèvre, de jument ou de vache, additionné de miel. « Si ces moyens

(1) Quand dans les livres hippocratiques il est parlé d'hypochondre sans indication de côté, c'est de l'hypochondre droit qu'il s'agit.

ne réussissent pas, il faut cautériser quand le foie est devenu très gros et fait saillie ; on cautérisera à l'aide de fuseaux de buis trempés dans l'huile bouillante et appliqués tant que vous le jugerez convenable et jusqu'à cautérisation complète, ou bien on fera huit eschares avec les champignons. Si la cautérisation échoue, le malade meurt de consomption. »

« Autre hépatite : les accidents sont en général les mêmes que dans le cas précédent, sauf la couleur qui est noire. Bientôt le malade a le transport; il se fâche, parle hors de propos, il aboie comme un chien, il ne voit pas, une fièvre aiguë le saisit. Il faut administrer les mêmes choses que dans le cas précédent. La plupart succombent dans les onze jours; peu réchappent. »

Que faut-il penser du passage suivant, tiré des *Affections*? (t. VI, p. 217) : « Phrénitis : il y a fièvre obscure d'abord et de la douleur aux hypochondres, plus forte au côté droit, vers le foie ; quand le patient est au quatrième ou au cinquième jour, la fièvre et la douleur croissent en intensité, la coloration devient subbilieuse et l'intelligence se dérange. Pour les douleurs, on fomentera l'endroit douloureux ». On peut penser ici, je crois, à la possibilité d'une pneumonie bilieuse de la base, compliquée de troubles méningés, et cela d'autant plus que l'auteur ajoute : « Cette maladie est produite par la bile qui, mise en mouvement, se fixe aux viscères et aux parties phréniques. Elle se juge la plus courte en sept jours, la plus longue en onze. La phrénitis peut également se changer en péripneumonie, et, quand il en est ainsi, il y a peu de chances de salut. »

Dans plusieurs de ces hépatites, il s'agit probablement de *cirrhoses* compliquées d'ictère intercurrent ou terminal. Au traité des *Affections internes* (t. VII, p. 229), il est dit : « *Hydropisie venant du foie* : Il arrive au foie du phlegme que cet organe recueille et qui le pénètre d'humidité. Aussitôt il cause de la chaleur, y fait naître des gaz, et puis, au bout de quelque temps, se remplit d'eau. Une mordication se fait ensuite sentir au corps, de l'œdème se montre

aux jambes et aux pieds; le foie est dur et se tuméfie, la région des clavicules maigrit. Les choses étant ainsi, on donnera, dès le début de la maladie, si le foie est douloureux, ce qui suit : pilez de l'origan, prenez gros comme un grain d'ers de suc de silphion; délayez-le dans une demi-cotyle de vin blanc et faites boire. Quand le malade est le plus gros et que le foie a le plus de volume, *on cautérisera* avec les champignons ; c'est en effet le moyen qui guérit le plus vite; il faudra faire huit eschares. Si l'hydropisie se forme et fait éruption dans le ventre, on traitera par les mêmes moyens. » Je me demande s'il ne s'agit pas là de *cirrhose hypertrophique* avec ascite et œdème généralisé. En tout cas, cette hydropisie n'a rien à voir avec l'*hydropisie sèche*, dont Galien a dit : « Cette hydropisie est appelée, par les médecins postérieurs à Hippocrate, tympanite parce que l'hypogastre percuté résonne comme comme un tambour. » J'ajouterai que, dans certains cas, cette *tympanite* peut coexister avec une ascite légère d'origine péritonitique.

J'ai déjà cité une page d'Hippocrate, tirée du *Pronostic* (t. II, p. 125) et visant les « tumeurs » du foie. Ces tumeurs sont des *abcès*, dont la suppuration se fait plus ou moins tôt ou plus ou moins tard, selon que la tuméfaction est dure et douloureuse, ou molle et indolente (1). Si le pus s'ouvre à l'extérieur, le pronostic est favorable, défavorable s'il s'ouvre à l'intérieur. Hippocrate y signale la fréquence des épistaxis. « Chez ces malades, dit-il, il survient aussi, dans la première période, des épistaxis qui les soulagent beaucoup; mais il faut leur demander s'ils ont de la céphalalgie, ou si leur vue est trouble. Un de ces signes indique que la tendance est de ce côté. C'est chez les sujets au-dessous de trente-cinq ans qu'il faut davantage attendre l'hémorrhagie. » L'*Ap-*

(1) Dans lns *Prénotions Coaques* (t. V, p. 641), se trouve une paraphrase non déguisée de celte belle page. On peut appliquer aux douleurs hépatiques ce qu'Hippocrate, dans ses *Aphorismes*, dit des douleurs abdominales (t. IV, p. 565) : « Parmi les douleurs du ventre, les superficielles sont plus légères, les profondes sont plus graves. »

pendice au régime dans les maladies aiguës (t. II, p. 401) déclare que, « dans les cas où le pus n'est pas encore formé, surtout dans les fortes douleurs du foie », il faut recourir à la saignée, aux purgatifs et aux clystères, sans oublier les fomentations locales. « Vous appliquerez sur l'hypochondre de la graine de lin; le cataplasme sera tiède et cuit avec de l'eau et de l'huile. »

L'aphorisme 55 de la septième section (*Aphorismes*, t. IV, p. 595), est ainsi conçu : « Quand le foie, plein d'eau, se rompt dans l'épiploon, le ventre se remplit d'eau et les malades succombent. » Qu'est-ce à dire ? Je suppose qu'il s'agit là de *Kystes hydatiques* ouverts dans le péritoine et de mort par choc anaphylactique, hémorrhagie ou péritonite.

A quelle maladie fait allusion ce paragraphe des *Affections internes* ? (t. VII, p. 237) : « Hépatite : Cette maladie vient de la bile noire qui se fixe sur le foie. Voici les accidents : une douleur aiguë se fait sentir au foie, sous les dernières côtes, à l'épaule, à la clavicule, à la mamelle; parfois le patient vomit une bile foncée; il y a frisson et fièvre, intense les premiers jours, mais ensuite plus légère. La pression sur le foie est douloureuse. La coloration est sublivide. Tels sont les accidents du début, mais, la maladie marchant, la fièvre diminue. Il ne reste plus qn'une douleur dans le foie, douleur qui est tantôt intense et tantôt moindre, par intermittences; parfois elle prend avec acuité, et souvent le patient a rendu l'âme subitement ». On pourrait penser, jusque-là, à une colique hépatique ou à une cholécystite aiguë; mais les lignes suivantes suggèrent plutôt l'idée d'une pneumonie de la base : « Dans ce cas, il convient, quand la douleur est présente, de faire les mêmes applications que l'on fait dans la pleurésie. Quand la douleur cède, on lave le patient avec beaucoup d'eau chaude, on donne à boire soit le mélicrat, soit un vin blanc doux astringent, suivant la convenance, et les potages qu'on prescrit aux pleurétiques. Pour la douleur, voici ce qu'il faut faire : prenez le jaune d'un œuf de poule

cuit, écrasez-le, versez une demi-cotyle de suc de strychnos, et un quart de cotyle de mélicrat étendu d'eau, délayez et faites boire. Cette préparation calmera la douleur; on la donne chaque jour jusqu'à ce que la douleur soit calmée. Il prendra aussi les médicaments qui se donnent dans la pleurésie contre la douleur. Il s'abstiendra des aliments jusqu'à ce que la maladie soit jugée; elle se juge surtout en sept jours, car c'est dans cet intervalle qu'on voit si elle est mortelle ou non. » La crise passée, l'auteur conseille peu d'aliments de céréales, peu de pain, peu de polenta; le patient prendra de la viande bouillie de jeune chien, de pigeon ou de poulet, quelques poissons bouillis, un bain quotidien. « S'il observe ces prescriptions, il n'y a pas à craindre que la maladie récidive; de fait une telle maladie est difficile et de, longue durée. »

Aux *Prénotions Coaques* et aux *Aphorismes* se trouve posé et résolu le problème de la *fièvre curative des douleurs hépatiques*. L'aphorisme 40 de la dixième section avance : « Chez ceux dont l'hypochondre devient douloureux, sans inflammation, la fièvre survenant dissipe la douleur. » L'aphorisme 52 de la septième section répète : « Chez ceux qui sont pris de violentes douleurs dans le foie, la fièvre survenant dissipe la douleur. » Et la Coaque 460 : « Une douleur violente et subite du foie est dissipée par une fièvre qui survient. » Il est inutile d'insister sur ces assertions dont j'ai parlé ailleurs. Je rappellerai simplement que les auteurs hippocratiques attribuent à la fièvre la guérison, non seulement de la douleur du foie, mais encore celle d'un grand nombre d'affections, notamment de l'épilepsie. L'un d'eux, *précurseur de la pyrétothérapie*, regrette même de ne pouvoir provoquer la fièvre à volonté.

(*A suivre.*)

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Dr Eugène Olivier, *Médecine et Santé dans le pays de Vaud au XVIIIe siècle* (1675-1798). — Lausanne, Ed. de la Concorde, 1939, t. II, in-8° paginé 649-1349. — Dans le compte rendu du t. I paru dans le Bulletin n° 2 de 1939, nous indiquions de quel formidable labeur cet ouvrage était le résultat. Dans ce deuxième volume qui suit le premier à six mois de distance, les appendices prennent une place considérable; l'iconographie comportant 73 figures en 15 planches complète l'ensemble de cette œuvre qui excède les limites habituelles des monographies de ce genre, et qui est une contribution exhaustive à l'histoire d'une petite patrie, combien intéressante et combien proche de la France! L'historique des hôpitaux et de l'assistance forme la partie essentielle de ce volume, où ne sont point dissimulées d'ailleurs les faiblesses de l'organisation médicale et sanitaire de ce canton de la Suisse. On y met à l'honneur les articles de notre collaborateur Guisan, parus dans la *Revue médicale de la Suisse romande*, et ceux des meilleurs historiens de la médecine française, Dorveaux et Delaunay : c'est un hommage mérité que nous ne saurions trop souligner. Marcel Fosseyeux.

Des Cilleuls, *Le Service de Santé pendant la Campagne de Bohème depuis le traité de Breslau (11 juin 1742) jusqu'à la capitulation de Prague (2 janvier 1743)*. — En est-il beaucoup d'entre nous qui connaissent le rôle joué par le Service de Santé dans la Guerre de Succession d'Autriche ? Nul en tous cas n'était plus qualifié pour nous l'apprendre que le Médecin-Colonel Des Cilleuls qui a déjà publié sur ce sujet un premier mémoire (1) relatant les opérations lors de la bataille de Fontenoy. Avec quel intérêt on aime à suivre les phases dramatiques de cette périlleuse retraite du maréchal de Belle-Isle suivie de peu par la capitulation de Prague où pendant plus de six mois Chevert soutint un siège héroïque avec une poignée d'hommes, la plupart, des convalescents malingres et des in-

(1) Revue du Service de Santé militaire, déc. 1937.

firmes ! Outre les maladies et blessures, les combattants eurent également à souffrir de la faim et des rigueurs du climat qui augmentèrent encore les difficultés du Service de Santé. Aussi, malgré ses efforts pour n'épargner « ni argent ni soins pour la conservation des hommes » vit on périr plus de 7.000 hommes en moins de trois mois.

Pierre VALLERY-RADOT.

J. MARTIN DU THEIL, *La doctrine hospitalière de Saint-Vincent de Paul*, Arch. méd. d'Angers, déc. 1939, p. 236-244, et janvier 1940, p. 11-14. — Vendu comme esclave au marché de Tunis, et comme tel, serviteur d'un médecin spagirique barbaresque, Vincent, à son retour d'Afrique, continue de fréquenter le personnel sanitaire : à Rome, les *Fate ben Fratelli*; les Frères de Saint-Jean-de-Dieu qu'il retrouva à Paris; et aussi des personnes bienfaisantes comme Madame de Gondi et Louise de Marillac. Intelligent, pétri de bon sens, il mûrit peu à peu ses conceptions charitables au contact des difficultés matérielles, sans dédaigner toutefois la lecture d'Hippocrate et Galien, Sylvius et Fallope. De quoi le saint homme s'autorisait pour donner à l'occasion, à ses Missionnaires et à ses Filles de la Charité, quelques conseils médicaux. Lorsqu'en 1639, à l'instigation de la présidente Goussault, on fit appel à ces dernières et à leur supérieur pour réorganiser l'Hôpital d'Angers, alors en plein désordre, Monsieur Vincent était prêt. Le 6 décembre 1639, Mlle Le Gras et deux sœurs entraient à l'Hôpital Saint-Jean, avec, en poche, les instructions dites : *Règlement d'Angers*. Après trois siècles, ce règlement y est encore en vigueur. Inspiré quelque peu de ceux des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, et surtout de ceux donnés en 1617 à la Confrérie des Dames de Charité de Châtillon-les-Dombes, ces statuts sont le premier règlement écrit de la Compagnie des Filles de la Charité.

J. GODART, *Quelques notes inédites du baron Larrey*, Progrès médical, nos 9-10, 2 mars 1940, p. 173-178. — Tirées d'un exemplaire des *Mémoires et campagnes*, interfolié et annoté par l'auteur. En ressortent : 1° les bénéfices de l'intervention immédiate, assurée par les ambulances volantes ; Percy, qui combattit au début la création de ces dernières, en réclama ensuite indûment la paternité ; 2° L'admirable dextérité opératoire de Larrey qui, sur le champ de bataille pratiquait une amputation de la cuisse en moins de trois minutes, et une désarticulation scapulo-humérale en une minute ; 3° L'invraisemblable résistance, au choc opératoire, de ces vieux de la vieille qui, à

peine opérés, remontaient à cheval pour gagner quelque ambulance; 4° L'ingratitude notoire de quelques-uns des bénéficiaires (Arrighi, Gilly), envers celui qui leur avait sauvé la vie; 5° Le fait que l'administration, par ordre, d'opium aux pestiférés abandonnés à Jaffa n'est qu'une légende ; 6° La nécessité de flatter, à toutes fins utiles, les puissants du jour: attribution dans l'imprimé (démentie par la note manuscrite), du mérite de la création rapide de l'ambulance d'Udine à Regnault de Saint-Jean-d'Angély, qui n'y fut pour rien, mais avait voix au conseil privé de l'Empereur.

C. Daugé, *Secours aux mendiants, en 1700 et acte charitable en 1686*, Bull. de la Soc. de Borda (Dax), 3e et 4e trim. 1939, p. 94-98. — En 1700, la misère fut grande dans le Béarn et la Gascogne ; petits et grands, mendiants et chômeurs, auraient les routes, tendant la main, parfois menaçants. Une ordonnance lancée de Pau le 20 sept. 1700 ordonna aux municipalités de fournir couvert, pain et soupe à ceux qui auraient « des routes certifiées par les juges de police des lieux de leur départ » (déjà le carnet de route des vagabonds !), et de procurer aux sans travail occupations ou terres à cultiver et gîte en maisons inhabitées. Les vieillards et impotents toucheraient 5 sols par jour, par périodes de dix jours. Toutes dépenses remboursables par l'autorité. Les états des pauvres, devaient être transmis à cette dernière, signés par les officiers municipaux, le curé et le seigneur.

P. Bonnette, *Chirurgie de guerre, blessures de l'abdomen, acte de foi chirurgical de Baudens (1836), le Larrey d'Afrique*, Progrès médical, 23 déc. 1939, p. 1379-1380. — Avant la guerre de 1914, on préconisait, avec Reclus, Lejars, Delorme : immobilisation, glace, diète, abstention opératoire. Pendant la guerre, les chirurgiens devinrent plus interventionnistes. Or déjà, en 1836, Baudens conseillait la laparatomie exploratrice et la suture intestinale, pour éviter la péritonite par perforation.

A. de Mets, *Le Docteur Claude-Louis Sommé (1772-1855)*. L'Art médical d'Anvers, 1940, 1er janv. et 1er fév., nos 1 et 2, p. 1-13 et 17-32. — Né à Paris le 8 avril 1772, Sommé étudia d'abord à la Charité sous Desault, fut envoyé comme aide-major à l'armée du Rhin, suivit l'armée de Custine à Mayence où il fut fait prisonnier de guerre. Libéré, il entre au Val-de-Grâce, est nommé officier de santé de 1re classe, mais contraint de s'effacer devant un rival, Dominique Larrey, il quitte l'uni-

forme et accompagne à Constantinople l'ambassadeur de France, Aubert-Dubayet. Rentré en France, il est attaché à l'hôpital militaire de Mayence, passe comme chirurgien-major au 75ᵉ de ligne et au 10ᵉ hussards, fait campagne avec eux en Hanovre, en Bavière, assiste à la capitulation d'Ulm, et passe au 76ᵉ de ligne qu'il accompagne à Anvers. Il quitte l'armée le 21 avril 1806 pour devenir en cette ville chirurgien de l'Hôpital Sainte-Elisabeth, va soutenir sa thèse doctorale à Strasbourg, et, le 24 mai 1806, est nommé professeur à l'Ecole de médecine d'Anvers où il inaugura un enseignement clinique qui fut très apprécié. Il publia des *Instructions sur le traitement des maladies chirurgicales à l'usage des chirurgiens des campagnes dans le département des Deux-Nèthes*, Anvers 1812, in-8°. En 1815, il assista les blessés français évacués de Waterloo ; en 1832, ceux de l'armée française qui assiégeaient Anvers. Le chef du service de santé français était Hippolyte Larrey, le fils de son ancien concurrent, qu'il accueillit d'ailleurs sans racune. Sommé s'occupait aussi de botanique, et organisa en 1824 le nouveau Jardin botanique d'Anvers, dont il publia l'inventaire annuel à partir de 1848. Il mourut à Anvers le 17 octobre 1855, âgé de 83 ans.

Sommé a amélioré la cure des fractures par des appareils en carton moulé permettant le traitement ambulatoire.

A. Chevalier, professeur au Muséum. — *La vie et l'œuvre de René Desfontaines, fondateur de l'herbier du Muséum, la carrière d'un savant sous la Révolution*, Paris, éd. du Muséum, 1939, 262 p. in-8°, et 7 pl. h. t. — Né à Tremblay en 1750, René Louiche-Desfontaines nous appartient, car après avoir fait ses études médicales sur les bancs de la Faculté de Paris et au Jardin du Roi, il alla prendre le bonnet à la Faculté de Reims, puis fut reçu docteur de Paris le 17 octobre 1782. Le médecin du Roi, Lemonnier, féru de la science de Flore, s'intéressa à ce jeune homme qui manifestait une ardente vocation botanique, et le fit envoyer en mission scientifique en Barbarie (1783-85.) Desfontaines rapporta de ce voyage périlleux nombre de plantes, les unes rares, d'autres inconnues, des oiseaux, fossiles et minéraux. Il succéda en 1786 à son protecteur Lemonnier dans une des chaires du Jardin royal des plantes, et continua d'enseigner la botanique lorsque ce dernier établissement devint le Muséum d'histoire naturelle (1793). Il fut nommé membre de l'Institut national, dès la création de cette compagnie, et présida, en 1803, l'Académie des Sciences. Ses cours étaient très suivis, mais ses principaux titres de gloire sont la publication de sa *Flora atlantica* (1798-1800) qui avait mérité une

subvention officielle sur avis du Comité d'I. P. de la Convention, et la création de l'herbier général du Muséum. Il mourut aveugle le 16 novembre 1833.

Cet ouvrage est complété par de nombreuses notices, en particulier sur les médecins naturalistes de l'époque (Adanson, La Billardière, L. G. Lemonnier, A. L. de Jussieu, S. Vaillant), et de nombreux documents inédits, ou lettres échangées entre Desfontaines et ses correspondants. Il ne saurait être ignoré de ceux qui s'intéressent à la biographie médicale, auxquels il fournira de précieux renseignements.

J. Ramon Beltran, *Epistolari de Miguel Gorman*, Publicaciones de la catedra de historia de la medicina, Université de Buenos-Ayres, t. II, fasc. II, Buenos-Ayres, 1939, 235 p. — Don Pedro de Cevallos emmenant en Amérique du Sud un corps expéditionnaire de 9000 hommes, on lui adjoignit, comme chef du service sanitaire, Miguel Gorman, assisté de Jaime Menos de Llena. médecin en second, de Francisco Puig, chirurgien-major des armées royales, et de divers subordonnés, médecins, chirurgiens et apothicaires. Peu après le débarquement, Gorman dut aller combattre une épidémie de fièvres putrides à Buenos-Ayres. Son dévouement ne suffit pas toujours à écarter de lui les traits de la malveillance et de l'envie. La surintendance de la médecine et de l'hygiène publiques était traditionnellement confiée en Espagne à des *protomedicos*. Au Nouveau-Monde, il n'y avait que deux protomédecins : l'un à Mexico, l'autre au Pérou. Devant l'immensité de sa tâche, Gorman demanda, et n'obtint pas sans peine de la cour d'Espagne la création d'un protomédicat pour le Rio de la Plata. (Cette charge se maintint après Gorman et ne fut supprimée en Argentine que sous le gouvernement de Martin Rodriguez en 1822. Cette étude reproduit non seulement une partie de la correspondance de Gorman avec ses collaborateurs (1776-1787), mais encore celle qu'il échangea avec ses protecteurs demeurés en Espagne : le général O'Reuilly, M. I. Fernandez, M. Echandi, 1778-1784), A. Freyle (1783-1785), et son ami Manuel Rodriguez (1792-1809). On trouvera dans ces pages une copieuse documentation sur la carrière de Gorman, symbole de la persévérance humaine mise au service de la science.

Paul Delaunay.

Le Secrétaire général, Gérant :
Marcel Fosseyeux.



PROCÈS-VERBAUX

SECTION PARISIENNE

Séance du 6 *avril* 1940.

Présidence de M. le Dr E. Olivier.

Présents : Mlle Henry, MM. Barbillion, Bandelac de Pariente, Dardel, Fosseyeux, Gallois, Génot, Grimbert (Charles), Hahn, Laignel-Lavastine, Lemay, Molinéry, Mousson-Lanauze, Neveu.

Epigraphie médicale. — Le Président propose, en vue de reprendre le *Corpus inscriptionum* de R. Blanchard, de faire paraître par intervalles dans le Bulletin quelques feuilles, réservées à la transcription des inscriptions communiquées par les membres de la Société. Elles recevraient une pagination spéciale permettant de les détacher, et de former un répertoire indépendant du Bulletin ; proposition adoptée.

Communications. — 1° Le Dr R. Neveu communique et commente le texte de *Lettres patentes du* 5 *février* 1787 *concernant la surveillance des boissons* et réprimant les falsifications. M. Fosseyeux ajoute que les pénalités n'étaient très probablement, comme dans d'autres domaines, jamais appliquées en raison de leur gravité même. M. Molinéry fait remarquer que cette surveillance s'étendait à la même époque aux eaux minérales.

2° M. Fosseyeux fit un travail sur les *soins aux malades et blessés au Moyen Age* d'après les fabliaux, romans, *lais*. Les faits qui en ressortent confirment les observations relevées dans les manuscrits médicaux et relations des historiens.

Séance du 4 *mai* 1940.

Présidence de M. le Pr Sieur.

Présents : Mlle Bessmertny, MM. Fosseyeux, Génot, Hahn, Laignel-Lavastine, Lemay, Molinéry, Mousson-Lanauze, Neveu.

Excusés : Delaunay, Olivier, Bandelac de Pariente.

Communications. — 1° Lettre du Dr Bandelac de Pariente président de l'*Umfia* concernant un article du Dr Paz Soldan, président de la Société péruvienne d'histoire de la médecine. Ce dernier a décrit l'arrivée en 1824 du médecin français A. V. Brandin, qui a été le premier à employer avec succès le sulfate de quinine, traitement inconnu alors dans l'Amérique orientale où on n'utilisait que la *Cascarilla* et qui obtint un grand nombre de guérisons au Chili et à Buenos-Aires.

2° Le Dr Molinéry lit une étude sur la *mission sanitaire chirurgicale française du Caucase* (1er *juillet* 1917-13 *juillet* 1918), dont la relation est due au regretté Dr Dartigues.

C'était en mars 1917 : Quatre missions sanitaires françaises étaient envoyées en Russie. M. Sauvé a relaté l'œuvre de celle de Kiew. Dartigues, doyen des membres de ces quatre missions, devait aller à Erzeroum, Trébizonde, Ourmiah et finalement se fixa à Tiflis.

Parmi ses compagnons, citons avec le major Sarlabous, le sergent Helme, fils le l'éminent journaliste médical dont tous ceux de notre génération ont conservé le vivant souvenir.

Embarquée le 3 juillet 1917 à Lorient, la Mission arrive à Arkhangel le 19 juillet : « *Ville au panorama de mirage, fresque étincelante de cent coupoles et bulbes d'or et d'argent, de cuivre et de polychromie verte, rouge ou bleue, constellée d'étoiles brillantes et surmontée des croix d'or de ses églises russes.*

Evocation du fondateur : Pierre le Grand.

La triste réalité de la révolution bolchevique les arrache bientôt à ce spectacle. Les péripéties commençent avec le transbordement dans le train de tout le matériel de la mission.

On arrive à Moscou le 26 juillet. De même qu'à Arkhangel, on avait évoqué Pierre le Grand, ici l'épopée Napoléonienne est dans tous les esprits. On traverse le Donetz et les steppes immenses ; on visite Bakou ; on se baigne dans la mer Caspienne ; on arrive à Tiflis. On a traversé la Russie casquettée, bottée, uniformisée : « *grand géant doux et féroce à la fois — qui contient le meilleur et le pire, — et dont la force de lutte a été perdue quand, sous l'effet de la ruse ennemie, elle a abdiqué son intelligence, sa clairvoyance et sa foi.* »

Le séjour a Tiflis

Là, doit s'élever l'Hôpital militaire français. Quelle description ! « Tiflis dont le soleil brûle et rend aveugle. Tiflis, ville de rut en furie ; ville de montagne accrochant ses quartiers sur les blocs amoncelés ; Tiflis dont la campagne est sèche et nue, fauve « comme une peau de lionne ».

Hôpital infect, ce Lazaret 392 que le système D des hommes de la mission rend d'abord à peine utilisable. Le 29 août, le drapeau tricolore flotte sur ce bâtiment. Par des mesures hygiéniques implacables, le colonel Dartigues a arrêté la contagion et pu ramener en France tous les membres de sa mission. Mais que d'entraves ! Que d'embûches ! Que de lenteurs ! Que d'inertie ! Il fallut encore trois mois pour peindre, blanchir, désinfecter, construire, installer l'indispensable. Dartigues rend hommage à M. Caren Crassidnikoff, ancien élève du Lycée Condorcet et au Dr Issakian, ancien élève de la Faculté de Montpellier.

La Croix-Rouge où s'étaient inscrites toutes les Dames de la colonie française facilita également l'organisation de la mission. Que de soirées où les représentants de dix peuples s'exprimaient en français !...

Bientôt, souffle le vent de la révolution !... L'armée énorme d'Erzeroum et de Trébizonde transformée en hordes affamées,

épargne cependant Tiflis. Le drapeau tricolore étend son prestige sur la ville anxieuse. Des massacres massifs nous sont évités.

Dartigues résume en quelques lignes les dangers auxquels sa mission et lui-même ont échappé : Prise de Tiflis par l'armée russe du front du Caucase désagrégée et s'écroulant vers la Russie ; tentatives des bolcheviks pour s'emparer du pouvoir en Géorgie ; enfin, avance turco-allemande : devant cette dernière, il fallut se retirer.

Tentatives d'assassinat, meurtres quotidiens engendrés par la haine des races ; ni femmes ni enfants n'étaient épargnés.

La mission souffrait beaucoup du manque de correspondance. Au début, on fut 67 jours sans nouvelles et, plus tard, davantage encore — L'avance des Turcs est certaine — Nous sommes menacés d'encerclement. Des amis très sûrs, note Dartigues, nous supplient de partir. L'emprise allemande se manifeste ; on voit se promener dans les rues de Tiflis des officiers en grand uniforme. Dans les salons, on chante la gloire de l'Empereur d'Allemagne.

Le train de départ est chargé. « Un ordre nous impose de constituer une caravane d'autos et d'arbas ». Vous devinez avec quelle tristesse Dartigues consigne ces faits sur son journal de mission.

L'Hôpital chirurgical français du Caucase a duré neuf mois.

Travail et Propagande, telles furent les caractéristique des l'Hôpital français dn Caucase.

Propagande par le fait : organisation technique de l'Hôpital, dénomination de nos salles qui instruisaient nos blessés, nos visiteurs, des gloires médico-chirurgicales françaises. Exposition de notre outillage. La salle Branly avait un très grand succès et le major Lamarche et son assistant Gaudefroy ont eu à répondre à bien des questions. M. Edouard-Branly fut l'élève de Louis Dartigues lorsque, professeur à l'Institut Catholique il dut apprendre la médecine et, plus tard, l'exercer. La propagande se fit également en ce que notre valeureux ami fut appelé bien souvent en consultation par ses collègues de Tiflis. Il faut citer ici les lignes qui sont consacrées au Dr Wachtang Hambachidzé, pur Géorgien, homme magnifique, extrêmement intelligent, très adroit manuellement, très instruit, d'une culture générale de grande envergure, avec cela un courage et une noblesse de cœur admirables. Dartigues songeait-il que ce Géorgien, rencontré à Tiflis, apporterait, sur son tombeau, le souvenir ému et reconnaissant de tous ceux

que ce probe chirurgien français avait soignés consolés, encouragés en terre Caucasienne ?

L'interprète polyglotte de Tiflis fut une dernière fois l'interprète du cœur des Caucasiens

Lors du départ de la mission le colonel Dartigues offrit à l'Université de Tiflis la bibliothèque médico-chirurgicale qu'il avait apportée de France.

A la propagande par le fait le chirurgien en chef de la mission Caucasienne joignit *la propagande par la parole.*

— Propagande réalisée : d'un enseignement scientifique médical et chirurgical à l'Hôpital, donné par les membres de la Mission sanitaire.

— Par des conférences en ville, sur des sujets d'ordre général en vue de la propagande générale au point de vue littéraire, artistique, industriel et économique.

— Par l'établissement de cours pour l'étude et la propagation de la langue française par les membres de la Mission française.

La mission a rendu ainsi d'éclatants services à l'Alliance française de Tiflis. Dartigues, dont on ne dira jamais assez l'activité, avait constitué un groupe de jeunes Géorgiens à qui il faisait donner des leçons de Français afin que, gagnant le Midi de la France, ils pûssent apprendre les éléments de l'agronomie française et retourner ensuite dans leur pays.

La propagande par la Presse devait tenter notre ami journaliste auquel tous ont rendu hommage. Grâce à M. Mével son secrétaire, tout a été mis en œuvre pour faire connaître l'activité française.

Le centre d'influence de l'Hôpital lui-même rayonna sur Tiflis tout entier. Réceptions, dîners, fêtes conservèrent la tradition d'urbanité, de courtoisie, de charme, de politesse, apanage depuis plus de quatre siècles du Français de France.

Généraux, colonels, princes, médecins, consuls, professeurs, industriels, journalistes, hommes politiques sont venus honorer la table de la mission médico-chirurgicale française et, à son tour, celle-ci a été reçue par les hautes personnalités de la région : russes, géorgiennes, tartares, arméniennes.

Louis Dartigues a un souvenir tout particulier pour les religieux qu'il a pu fréquenter et que les prêtres infirmiers membres de sa Mission, fréquentaient journellement.

Le Voyage de retour

Le voyage de retour mériterait à lui seul une communication. Deux mille kilomètres en arba, en camionnette, en che-

min de fer, en bateau sur le Volga. Ici en compagnie des bateliers légendaires ; « ce Volga fleuve majestueux, roulant sa mouvante nappe irrésistible vers les régions du Sud, en ramonant et raclant la couche profonde de son lit et les parois démesurées de ses bords, brassant un immense limon comme s'il arrachait à la terre qui l'enfantait le meilleur de sa chair », « à l'amplitude des steppes se substituait aux approches du soir et dans des couchers de soleil féériques, une vision paradisiaque des métamorphoses de la lumière sur les miroirs irisés des eaux ».

Nijni-Novgorod ! ses foires et ses dix-sept mille magasins ; Nijni-Novgorod et le cimetière de ses 317 cloches qui un jour espérons-le, « sonneront les destinées nouvelles d'un peuple ressuscité... » et le 13 juillet 1918, à la veille de l'Heure H fixée par Foch, Dartigues et sa Mission, ayant fait leur devoir, tout leur devoir, arrivaient à Paris.

Dons. — Le Dr Hahn offre une lettre mortuaire du médecin Baude de la Cloye, inhumé à Saint-Sulpice, en 1778, et dont une courte biographie figure à la p. 46 de la thèse du Dr André Hahn sur *la Bibliothèque de la Faculté de Médecine.*

M. le Dr Mousson-Lanauze fait don d'un opuscule du curé de Saint-Cybard, Bordeaux, 1777, sur la meilleure manière de faire le pain ; complément à la communication récente de M. le Dr Neveu.

Ouvrages offerts. — Le Pr Laignel-Lavastine, présente et commente les ouvrages suivants :

J. C. Aguirre de Rosario, *Didactica de historia critica de la medicina*, 1939.

Pr J. Beltram, *Publicaciones de la catedra de historia de la medicina*, t. III, Buenos-Aires, 1940.

J. C. M. Fournier, *Hombres et ideas,* Montevideo, 1939.

Il communique également le numéro du *Crocodile* édité à l'occasion du centenaire de Raphaël Lépine, de Lyon.

Séance du 9 Novembre 1940.

Présidence du Dr E. OLIVIER.

Présents : Mme Metzger, MM. Bandelac de Pariente, Barbillion, Dardel, Fosseyeux, Génot, Hahn, Laignel-Lavastine, Lemay, Mousson-Lanauze.

Excusé : Dr Delaunay.

Décès. — Le Président annonce la mort de quatre membres au cours des derniers mois; M. le Pr PIERRE MARIE, de l'Académie de Médecine ; BEAUPIN, bibliothécaire de la Faculté de Médecine de Paris; Dr Henri MEIGE, professeur honoraire à l'École des Beaux-Arts; Pr MAUCLAIRE, chirurgien honoraire des hôpitaux, ancien président de la Société, qui avait publié dans nos Bulletins de 1923 à 1934, plusieurs articles importants.

Communications. — M. le Dr E. OLIVIER, comme suite à son travail paru dans le Bulletin de 1929, présente une image coloriée de la Confrérie de Saint-Côme et Saint-Damien, et différant par certains détails de l'épreuve en noir datant de la même époque (XVIIe s.), notamment la disposition typographique du texte supérieur; elle provient sans doute d'une autre imprimerie.

M. le Pr LAIGNEL-LAVASTINE analyse, d'après les travaux de M. Paramanda Mariadassou, de Pondichéry, le Séguitchaye consacré au traitement des maladies surtout à l'aide des végétaux et des minéraux. Après avoir indiqué la valeur et la richesse de la matière médicale ayulvédique, il résume les principales pratiques de la pharmacie hindoue; beaucoup de ces médicaments sont ignorés des occidentaux, et peuvent être administrés sous 32 formes; une manière originale de préparer certains d'entre eux est le *podham*, ou purification. Dans sa pharmacie, en effet, comme

dans sa matière médicale, la médecine traditionnelle de l'Inde unit aux techniques matérielles des conceptions théoriques issues des thérapeutiques magique et religieuse.

M. Fosseyeux donne quelques détails sur la santé de quelques humanistes du XVIe siècle, tirés de leurs écrits ou de leur correspondance, d'où il paraît résulter que la goutte était une affection fréquente à la Renaissance chez les travailleurs intellectuels.

DEUX ANCÊTRES DU MASQUE A GAZ

Par le Dr P. LEMAY.

Les masques protecteurs furent à peu près certainement inventés par le corps médical à l'occasion des grandes épidémies. Il s'agissait de lutter contre ce qu'on appelait alors les miasmes, c'est-à-dire des exhalaisons indéterminées, véhiculées par l'air, et tenues pour responsables de ces hécatombes. On a de bonnes descriptions des appareils employés et, déjà au XVIe siècle, les gravures montrent les médecins et les visiteurs des pestiférés, en habit de maroquin du Levant, portant un masque aux yeux de cristal et un long nez rempli de parfums; certains avaient de grandes blouses, des bottes à la Polonaise et des gants à la Crispin.

Mais je veux examiner ici plus particulièrement les premiers masques contre les gaz toxiques, les véritables ancêtres de notre masque de guerre qui restera, dans l'esprit de la jeune génération des écoles, le souvenir le plus typique et le plus tenace de la grande peur de 1939.

Il semble, jusqu'à plus ample informé, que le premier de ces appareils fut imaginé par François Mercure Van Helmont, fils de Jean-Baptiste. Le fils du grand chimiste fut dans sa jeunesse ce qu'on est convenu d'appeler un mauvais garçon, il commença par courir le monde avec une troupe de Bohémiens qui avait les allures d'une bande de brigands et de détrousseurs de grand chemin. Toutefois il exécuta la dernière volonté de son père et fit publier par Louis Elzévir l'essentiel de ses manuscrits sous le titre d'*Ortus Medicinæ*, 1648. D'une habileté manuelle ex-

traordinaire, connaissant de nombreux métiers, il fabriquait, paraît-il, à peu près tout ce dont il avait besoin. Et cela lui fut sans doute d'un grand secours lorsqu'il se mit, lui aussi, à faire de la chimie pour son propre compte ou pour celui de riches protecteurs comme le prince de Sultzbach ou l'électeur de Brandebourg.

Chambon, ex-médecin de Jean Sobieski, nous donne des renseignements sur la façon dont Van Helmont se protégeait des émanations délétères pendant ses dangereuses expériences :

« J'ai travaillé longtemps sur l'arsenic par le conseil de Van Helmont le fils qui y travaillait lui-même avec un nommé Vurouse, pour lors bourguemestre de Rotterdam, qui, à ce qu'on m'a dit, n'a pas accommodé ses affaires à cette recherche. Monsieur le Comte d'Avaux était en ce temps-là ambassadeur en Hollande; il avait avec lui un nommé Saint-Didier, originaire d'Avignon. Ce Saint-Didier était curieux; il avait du bon sens et de l'esprit. Je fus à Rotterdam avec lui, et avec un gentilhomme, dont j'ai oublié le nom, pour conférer avec Van Helmont. Nous ne fûmes pas plus tôt arrivés, que nous allâmes le voir. Nous le trouvâmes travaillant sur l'arsenic. Suivant ce principe : *Est in principio magnum venenum, in fine vero magnum medicamentum*, il se servait des précautions suivantes, pour se défendre contre les mauvaises vapeurs que le feu en fait sortir. Il avait les oreilles bouchées, ses lunettes collées autour des yeux et les narines tamponnées avec un mouchoir trempé dans le vinaigre. Il se servait, pour respirer, d'un tuyau de cuir appliqué à la bouche et dont l'issue répondait en dehors de la chambre ; ainsi, sans respirer l'air de la chambre, il n'en recevait que du dehors. Étant de retour, je travaillai, à son imitation, sur cette matière. J'y travaillai près de deux ans; mais un jour ayant laissé tomber par mégarde mes défensifs, saisi de crainte, et dans l'embarras de pouvoir y remédier, je fus en nécessité de respirer l'air de la chambre, qui était si rempli de cette vapeur

arsenicale, qu'elle m'attaqua la poitrine; de manière que je fus pendant trois jours entre la vie et la mort. »

La visite de Chambon à Van Helmont se situe autour de 1684, car il quitta le roi de Pologne au moment du siège de Vienne en 1683, et il partit aussitôt pour la Hollande. Son récit se trouve dans un ouvrage intéressant à plus d'un titre, le *Traité des métaux et des minéraux et des remèdes qu'on en veut tirer*, publié à Paris en 1714. Il publia en outre trois autres volumes sur les *Principes de physique rapportés à la médecine*, de 1711 à 1716.

C'est une bien curieuse figure que celle de ce Chambon, né en 1647 à Grignan en Provence, étudiant à Aix où il prit le titre de docteur, et parcourant l'Italie et l'Allemagne avant de devenir médecin du célèbre Jean Sobieski. Après avoir quitté son Prince, il s'arrêta, nous l'avons vu, en Hollande où il visita les disciples de Paracelse et de Van Helmont. De retour en France il fut protégé par Fagon qui le fit recevoir licencié et le soutint contre la Faculté de Paris qui n'admettait pas qu'il pût à la fois exercer la médecine et débiter des remèdes de son invention. C'est alors que se place un épisode qui remplira d'aise les amateurs d'énigmes et fera surgir un masque de fer de plus. En effet, à l'époque où ce dernier arrivait à la citadelle parisienne, Chambon fut choisi par le lieutenant général de police d'Argenson, peut-être à la demande de Saint-Mars qui cultivait lui aussi la chimie, ou sur la recommandation de Fagon, pour servir de médecin à un seigneur napolitain qui venait d'être conduit à la Bastille. Mis au courant par son client des causes de son arrestation, il eut la fâcheuse idée de vouloir le faire libérer et composa, paraît-il, un mémoire qui mettait en cause le duc de Savoie et la duchesse de Bourgogne. Madame de Maintenon le communiqua à cette dernière et notre Chambon fut immédiatement incarcéré à son tour à la Bastille, où il fut interrogé par d'Argenson qui jugea plus prudent de le maintenir en prison. Il y resta plus de

deux ans et ne semble avoir été relâché qu'à la mort du masque de fer, c'est-à-dire vers 1703. Il se retira alors en Provence ; le Comte de Grignan le fit nommer médecin des galères de Marseille et c'est entre ses mains que mourut de la petite vérole en 1705 la fille de Madame de Sévigné. Il en eut tant de chagrin qu'il retourna dans sa ville natale où il mourut en 1732 à l'âge de 85 ans. Eloy, premier médecin du duc Charles de Lorraine, qui donne ces détails dans son *Dictionnaire historique de médecine ancienne et moderne*, 1778, est malheureusement très avare de dates et on ne peut procéder que par déduction. Toutefois cela concorde avec le récit de Voltaire qui parle des renseignements fournis par un vieux médecin de la Bastille, et avec les versions qui font du masque de fer un seigneur italien. On peut également en rapprocher l'énigme du couvent de Moret rapportée par Saint-Simon et dans laquelle nous retrouvons la Duchesse de Bourgogne, Madame de Maintenon et une mauresse prisonnière qui se disait fille du Roi et de Reine.

Mais laissons aux historiens le soin de résoudre ce problème et revenons à nos masques.

Le second modèle qui va retenir notre attention fut imaginé par un mineur anglais John Roberts, de Saint Helens, en 1825. Le 25 mars de cette année-là, il l'expérimenta sur lui-même et se fit enfermer dans un réduit où brûlait un feu de copeaux et de foin mouillés, de soufre et de résine. En quelques instants la pièce fut remplie d'une fumée épaisse et suffocante et la température monta à 45 degrés. L'inventeur, qui s'était tenu pendant le dernier quart d'heure sur un escabeau dans la zone supérieure où la fumée était si épaisse qu'on ne le distinguait plus, sortit au bout de 36 minutes, ayant naturellement très chaud, un pouls à 174, mais ne paraissant pas autrement incommodé, puisqu'au bout d'une demi-heure il était dans un état normal.

L'appareil de Roberts se composait d'un capuchon de cuir percé à la hauteur des yeux de deux ouver-

tures munies de mica ou de verre. Il recouvrait entièrement la tête jusqu'aux épaules, était doublé d'ouate et se serrait à la base par deux courroies. La respiration était assurée par un long tuyau de cuir souple, fixé à la hauteur du nez et maintenu constamment ouvert par une spirale métallique. Ce tube se terminait par un entonnoir en fer blanc rempli d'une éponge mouillée et fermé par un tissu de laine ; il se fixait à la jambe par une courroie, ce qui permettait de se déplacer commodément. Pour cette invention la *Royal Society of Arts* lui décerna sa grande médaille d'argent. (Cf. *Nouvelles de la Chimie,* N° 59, Novembre 1939).

LA DOULEUR DANS LES LIVRES HIPPOCRATIQUES

Par le Dr A. SOUQUES

IV. Affections du Foie et de la Rate.

(*Suite*)

Au *Septième livre des épidémies* (t. V, p. 365) se trouve l'observation qui suit : « Polycrate fut pris de fièvre et eut des sueurs. Vers le quinzième jour, douleur dans le ventre, à la *rate* et au flanc gauche : les applications chaudes soulageaient moins que les froides ; après un lavement émollient, la douleur cessa; le même moyen fut utile à Cléocides contre une douleur semblable et avec fièvre. La maladie cessa le vingt-deuxième jour. » Je pense qu'il s'agit là de *paludisme* avec atteinte de la rate. Il en est probablement de même dans le cas suivant, emprunté au *Premier livre des épidémies* (t. II, p 689) : « Hérophon fut pris de fièvre aiguë; il eut des évacuations alvines avec ténesme. Cinquième jour, surdité le matin; la rate se tuméfia, délire, sueurs. Sixième jour, divagation; septième jour, hallucinations. Huitième jour, la rate diminua, retour à la raison. Il éprouva d'abord de la douleur dans l'aine, du côté de la rate, puis les douleurs se firent sentir dans les mollets. Neuvième jour, il sua, fut jugé et eut une intermission. Cinq jours après, rechute ; aussitôt gonflement de la rate, fièvre aiguë, retour de la surdité. Le troisième jour de la rechute, la rate diminua ; le malade eut de la sueur pendant la nuit. La crise se fit le dix-septième jour. »

Le traité des *Affections internes* (t. VII, p. 245) décrit *quatre maladies de la rate.* « Première maladie

de la rate : la fièvre est aiguë au début, mais, le mal se prolongeant, elle tombe. De temps à autre une douleur aiguë se fait sentir à la rate, ainsi qu'au flanc et au ventre. La maladie se prolongeant, le patient prend une coloration jaune; une forte douleur est ressentie, il maigrit aux clavicules, il n'a plus d'appétit. La rate, dans la même journée, est tantôt grosse et tantôt moindre... On prescrira ce qui diminuera la rate chaque jour, la graine de l'asphodèle, ou les feuilles de gui, ou le fénugrec, ou la graisse de l'agnus, ou la rue, ou la racine de l'orchis ; une quelconque de ces plantes, broyée, sera administrée à jeun, dans une cotyle de vin astringent. Si le mal ne s'amende pas par ces moyens, on fera avec des champignons dix grandes eschares sur la rate quand elle est le plus grosse et le plus tuméfiée. Si vous réussissez, vous guérirez le malade, mais non promptement. La maladie réclame des soins; elle est difficile et de longue durée, si elle n'est pas soignée sur le champ. — Autre maladie de la rate : le ventre se remplit de flatuosités; puis la rate se gonfle et durcit; la coloration s'altère, le malade est noir, jaune, de couleur grenade. *Vous cautériserez la rate* comme dans le cas précédent. — Autre maladie de la rate : des douleurs aiguës sont ressenties à la rate, à la mamelle, à la clavicule, à l'épaule et sous l'omoplate. La coloration du corps est plombée. Excréments sanguinolents, le ventre est dur et la rate comme une pierre. Cette affection expose à plus de dangers que la précédente, et peu en réchappent. Même traitement. — Autre maladie de la rate : la rate grossit et durcit, puis revient à l'état naturel ; quand elle est gonflée, des douleurs aigës s'y font sentir; mais quand elle est dégonflée, elle est indolente. Au cours de la maladie la rate enfle et désenfle rapidement. Le malade n'a pas d'appétit, maigrit vite, et le corps est affecté d'une grande impuissance. Cette maladie, si elle ne guérit pas spontanément, éprouve une intermission de cinq à six mois, et puis reparaît. Dans cette maladie, la peau est blanchâtre, tantôt jaunâtre, tantôt

aride. — Autre maladie de la rate : forte douleur à la rate, frissons, fièvre, anorexie, amaigrissement. La rate ne grossit pas beaucoup mais devient dure. » Il semble bien que, dans certaines de ces maladies de la rate, le foie soit touché, et qu'il s'agisse probablement là de *syndrome spléno-hépatique*, peut-être d'origine paludéenne.

Voici un cas obscur de splénite (*Affections internes* t. III, p. 231) : « *Hydropisie venant de la rate*, ayant pour cause principale l'usage excessif des figues vertes et des pommes, de raisins et de moût de vin. Quand le patient tombe en cette maladie, il est aussitôt dans les souffrances. Des douleurs aiguës se fixent dans la rate, et de là se portent à l'épaule, à la clavicule, au téton et au flanc; des fièvres fortes se déclarent; s'il mange quelque chose le ventre se remplit, la rate se gonfle et cause de la douleur. » L'auteur conseille d'évacuer par en haut et par en bas, et de donner du lait d'ânesse additionné de miel. Si cette médication n'enlève pas le mal, il ordonne « quand la rate a le plus de volume et est le plus gonflée, de faire avec les champignons (1) ou le fer, des cautérisations qui comprendront les extrémités de la rate ; on aura grand soin que la cautérisation ne transperce pas ».

Il est superflu de dire que sont en cause tantôt le phlegme, tantôt la bile, tantôt le sang : la rate reçoit l'une ou l'autre de ces humeurs, qui la pénètre ; elle grossit, durcit et devient douloureuse.

V. Affections des voies urinaires.

On n'ignorait pas, à l'époque hippocratique, les douleurs de la lithiase urinaire, isolées ou accompagnées d'hématurie, de pyurie, d'émission de graviers.

Ces douleurs sont si bien décrites qu'il est aisé de retrouver, dans tel ou tel livre de la Collection, les accidents de la lithiase aseptique ou infectée, à savoir

(1) Je suppose qu'il s'agit là d'instruments en fer, arrondis en forme de champignon à une de leurs extrémités.

la colique néphrétique, la pyélite et les abcès périnéphrétiques.

Voici une série de faits qui ressortissent à la *colique néphrétique.* Au *Quatrième livre des épidémies* (t. V, p. 173), il est dit : « Apémante, qui avait eu une affection du fondement, éprouva de la douleur dans le flanc droit et vers l'ombilic, un peu au-dessous ; ayant cette douleur il rendait une humeur sanguinolente, venant du rein droit ; cela cessa le troisième jour. Le charpentier souffrit du côté opposé ; et lui aussi, mais du rein gauche, rendait auparavant de l'urine sanguinolente. Cela cessa ; tous deux eurent une urine sédimenteuse et cela le troisième jour. A Nicostrate aussi, il survint finalement quelque chose du côté droit, mais chez Apémante et Nicostrate l'engorgement descendit plus bas que chez celui qui l'était à gauche, et fut allongé à la partie extérieure du flanc gauche vers l'ombilic ». Dans le *Sixième livre des épidémies* (t. V, p. 269), on lit : « Une douleur pesante au rein ; on vomit la pituite, et, quand les douleurs sont intenses, des matières érugineuses ; le mal s'amende ; il se dissipe quand des évacuations sont procurées ; du sable rouge se dépose et les malades rendent des urines sanguinolentes, engourdissement de la cuisse du côté du rein affecté. » Au *Septième livre des épidémies* (t. V, p. 463), il est écrit : « Clonigus, à Abdère, souffrait des reins ; il urinait du sang peu à peu avec beaucoup de douleur ; il était tourmenté aussi par une affection dysentérique. On lui donnait, le matin, du lait de chèvre, coupé d'un cinquième d'eau, bouilli, le tout à la dose de trois cotyles ; le soir, du pain bien cuit ; pour plat, des bettes, des concombres, vin rouge léger ; on lui donnait encore des melons. Avec ce régime le ventre se resserra, et les urines se purifièrent ; il prit du lait jusqu'à ce que les urines fussent revenues à l'état naturel. » La Coaque 578 (*Prénotion coaques,* t. V, p. 719) dit : « Une douleur soudaine des reins, avec suppression d'urine, annonce l'émission de graviers ou d'urines épaisses ; du tremblement, apparaissant

aussi de la sorte chez un vieillard, dans une fièvre, présage parfois le pissement de graviers. » Au *Premier livre des maladies* (t. VI, p. 155), l'auteur envisageant le bien que les médecins font par hasard, déclare incidemment : « Donnant un évacuant à un calculeux, ils ont poussé par la force du médicament la pierre dans l'urèthre, de sorte qu'elle est sortie avec l'urine. »

Dans le traité des *Affections internes* (t. VII, p. 203 et suiv.), on trouve sur les accidents de la lithiase urinaire plusieurs pages intéressantes, dont il importe de citer les lignes essentielles. *Quatre maladies provenant des reins*, dit ce traité : Voici les accidents de la première : *une douleur aiguë est ressentie au rein, aux lombes, au flanc, au testicule du côté malade ; le patient urine souvent ; peu à peu l'urine se supprime ; avec l'urine sort du sable ; quand le sable traverse l'urèthre, il cause une douleur qui se passe quand il est expulsé ; puis les mêmes souffrances recommencent.* De plus, quand il urine, il frotte la verge à cause de la douleur. Plusieurs médecins qui ne comprennent pas la maladie, voyant le sable, croient que la vessie est graveleuse (1) ; or, c'est non pas la vessie, mais le rein qui est graveleux. Cette maladie vient du phlegme, quand le rein, attirant à soi cette humeur, ne la rejette pas ensuite, humeur qui s'y solidifie ; elle devient de petites pierres comme du sable ». Il y a là un tableau remarquable de la colique néphrétique, avec la douleur vive dans la région lombaire et ses irradiations dans le flanc et le testicule, avec ses troubles urinaires et son émission douloureuse de graviers. Après avoir indiqué le traitement : boissons diurétiques, applications chaudes là où la souffrance est la plus forte, l'auteur ajoute : « Quand il s'est formé un gonflement, et un soulèvement, vous ferez à ce moment une incision dans le rein, et, évacuant le pus, vous traiterez la gravelle par les diurétiques ; en

(1) Critique évidente de l'aphorisme 79 de la quatrième section : « Chez ceux dont l'urine dépose du sable, la vessie est graveleuse. »

effet, si l'incision est pratiquée, il y a chance de salut; sinon, la maladie finit par causer la mort. ». Ce gonflement et ce soulèvement sont dus à un *abcès périphrénétique* sous-jacent que le bistouri est destiné à évacuer, laissant aux diurétiques le soin de débarrasser le rein de la gravelle.

Plus démonstrative encore est la suite de la citation : « Seconde maladie des reins : les douleurs se font sentir violemment comme dans la précédente. Cette maladie vient des fatigues quand, les veines qui se rendent au rein se déchirant, le reine s'mplit de sang. Dans cet état, le patient rend, avec l'urine, du sang au début de la maladie, puis, avec le temps, du pus. S'il garde le repos, il guérira très promptement; mais, s'il fait quelque effort, les douleurs reviennent beaucoup plus vives. Quand le rein s'est rempli de pus, il se gonfle près du rachis. En ce cas, on pratiquera sur le gonflement une incision, en général profonde, dans le rein. Si vous réussissez dans l'incision, vous guérirez sur-le-champ le patient; si vous échouez, il est à craindre que la plaie ne se ferme pas. Les bords de la plaie se recollent-ils ? la cavité du rein se remplit de pus en dedans ; si le pus se fait jour en dedans et passe dans le rectum, il y a chance de salut ; mais, s'il va joindre l'autre rein, la mort est à craindre (1) ». Dans cette seconde maladie des reins, si l'hématurie rappelle la colique néphrétique, la pyurie fait penser à une lithiase infectée, c'est-à-dire à une *pyélonéphrite* ou à une *pyonéphrose calculeuses*. J'ajouterai que le siège pararachidien du gonflement, l'incision curative, les dangers de la fermeture de la plaie sont suffisamment significatifs.

« Troisième maladie des reins : l'urine rendue est comme du jus de bœuf rôti. La maladie vient de la

(1) De ce passage, il faut rapprocher l'aphorisme suivant (t. IV, p. 587): « Chez les malades néphrétiques qui présentent les symptômes susdits (dépôts urinaires divers) et qui ressentent des douleurs niguës dans les muscles du rachis, attendez-vous, si les douleurs se font sentir vers l'extérieur, à un abcès externe ; mais, si les douleurs se font sentir vers l'intérieur, attendez vous plutôt à un abcès intérieur. »

bile noire, quand la bile afflue dans les veines qui se rendent au rein ; s'y arrêtant, elle ulcère les veines et le rein ; c'est donc l'ulcération qui fait qu'avec l'urine est rendue une telle humeur. Des douleurs se font sentir aux lombes, à la vessie, au périnée et au rein même pendant peu de temps ; puis la souffrance cesse pour reprendre bientôt avec acuité. Parfois aussi la douleur saisit le bas-ventre. »

« Quatrième maladie des reins : la maladie vient de la bile et du phlegme, et aussi d'excès de coït. Voici les accidents : des douleurs se font sentir aux flancs, aux lombes et aux muscles des lombes : *le patient souffre comme une femme en mal d'enfant* ; il ne supporte pas le décubitus sur le côté sain, ce qui augmente la souffrance à l'excès, et lui donne la sensation de quelque chose de suspendu au flanc et se déchirant. Mais, s'il se couche sur le ventre, il ne souffre pas. L'urine est rendue avec peine parce qu'elle est brûlante et épaisse : le sédiment est blanchâtre et rougeâtre. D'abord le patient demeure en proie à ces souffrances pendant un an, un peu plus ou un peu moins ; puis, si la maladie se prolonge, ses souffrances augmentent et une suppuration se forme. Quand elle est formée et qu'il y a gonflement, on pratiquera, là où le gonflement est le plus considérable, une incision jusqu'au rein et on évacuera le pus. » Ici, les douleurs et les autres signes semblent plus en rapport avec un calcul rénal qu'avec une colique néphrétique pure et simple.

On a beaucoup discuté pour savoir si l'incision atteignait ou non le rein. Assurément l'auteur parle « d'incision jusqu'au rein », d'une « incision dans le rein » et « d'une incision, en général profonde, dans le rein ». Il parle aussi de rein « rempli de pus et se gonflant près du rachis. » Mais il ne faut pas prendre ces expressions à la lettre. Il ne s'agit pas ici d'abcès du rein proprement dit, ni de néphrotomie ; il est infiniment probable que les médecins hippocratiques ouvraient simplement les abcès périnéphrétiques d'origine rénale. Cardan, Méry, etc.,

pensent bien il est vrai que la néphrotomie était pratiquée par les Hippocratiques, mais la plupart des commentateurs sont d'un avis opposé. Ainsi Rayer (*Traité des Maladies des reins*, t. III, p. 206 et suiv.), encore qu'il soit « frappé d'admiration en lisant ce passage », déclare formellement « qu'Hippocrate s'est borné à recommander d'ouvrir les abcès des lombes, provenant des reins, et qu'il ne fait nulle mention de la recherche ou de l'extraction des calculs rénaux. »

S'il est très difficile de dire rétrospectivement, que tel ou tel passage du *Corpus* se rapporte à un calcul émigrant à travers les voies urinaires ou à un calcul fixé dans le bassinet, il l'est tout autant d'affirmer qu'il s'agit d'un calcul du rein ou d'une pierre de la vessie. Faute de cystoscopie et de radiographie, les Hippocratiques se fondaient sur la localisation de la douleur, et l'aspect des urines. La douleur occupait-elle la région lombaire et le trajet de l'uretère ? ils incriminaient le rein. Siégeait-elle au périnée ou au pubis ? ils pensaient à la vessie. Voici, sur ce point, quelques sentences tirées du livre des *Aphorismes* (t. IV, p. 531) :

« Uriner souvent du sang ou du pus indique une ulcération des reins ou de la vessie. »

« Quand dans l'urine épaisse sont rendus de petits filaments de chair comme des cheveux, une telle secrétion provient des reins. »

« Quand dans l'urine épaisse sont rendues des particules purpuracées, la vessie est affectée de psore. »

« Un pissement spontané de sang indique la rupture d'une petite veine dans le rein. »

« Chez ceux dont l'urine dépose du sable, la vessie est calculeuse. »

« Quand un malade urine du sang et des grumeaux, est pris de strangurie, et que la douleur envahit l'hypogastre, le périnée et le pubis, il y a quelque affection du côté de la vessie. »

« L'urine qui contient du sang, du pus, des écailles, et qui a une odeur fétide, indique une ulcération de la vessie. »

Dans son traité *Des Airs, des Eaux et des Lieux* (t. II, p. 37), Hippocrate écrit, au sujet de l'étiologie de la lithiase : « La pierre, la gravelle, la strangurie sont surtout fréquentes là où les habitants boivent des eaux de la nature la plus diverse... Nécessairement de telles eaux déposent, dans les vases qui les renferment, du limon et du sable, et l'usage qu'on en fait engendre les maladies que j'ai énumérées ; non chez tous les hommes indistinctement, et en voici la raison : ceux dont le ventre est libre et sain, dont la vessie n'est pas brûlante, ni le col de cet organe trop resserré, rendent facilement l'urine, et rien ne se condense dans la vessie. Mais, quand le ventre est brûlant, la vessie partage nécessairement cette affection ; elle s'échauffe au delà des limites de la nature ; son col s'enflamme ; il n'émet plus l'urine qui reste soumise à un excès de chaleur. La partie la plus ténue et la plus pure se sépare, et est seule expulsée hors de la vessie. La partie la plus épaisse et la plus trouble se condense et se solidifie ; d'abord petit, le noyau grossit successivement ; car, ballotté dans l'urine, il s'assimile les sédiments épais qui se déposent ; de cette façon il augmente de volume et se durcit. Pressé par le flot de l'urine, au moment de l'émission, le calcul s'applique au col de la vessie, empêche d'uriner, et cause une véritable douleur ; aussi les enfants calculeux frottent la verge et la tirent, croyant que c'est là ce qui opère l'émission de l'urine. La preuve que la pierre se forme par déposition c'est que les calculeux rendent une urine très limpide ; la partie la plus épaisse et la plus trouble reste dans la vessie et s'y condense. C'est ainsi que la maladie naît dans la plupart des cas. » Cela dit, Hippocrate affirme que, chez les nourrissons, la pierre est aussi produite par le lait échauffé et bilieux.

Cette affirmation est reprise en ces termes, par le *Quatrième livre des maladies* (t. VII, p. 601) : « Quand à la lithiase, le principe de cette maladie est dans le lait, lorsque l'enfant tette un lait qui n'est pas pur ; or, le lait perd sa.pureté chez la nourrice quand elle

use d'aliments échauffants, et d'aliments et de boissons qui ne sont pas purs, car tout ce qui est ingéré dans le ventre concourt à la formation du lait. Les choses se passent ainsi : si la nourrice n'est pas bien portante, mais qu'elle soit bilieuse, ou humide, ou sanguine, ou pituiteuse, le lait devient mauvais pour l'enfant. L'enfant, tettant un lait qui est non pur mais bilieux, comme j'ai dit, devient maladif et faible. Si le lait impur est terreux et pituiteux, si quelque chose d'impur est dans le lait, la partie absorbée devient pierre dans la vessie, de cette façon : de même que, dans une eau impure, troublée, qu'on met dans une coupe ou dans un vase de cuivre, et qu'on laisse déposer, il se forme un sédiment au milieu, de même dans la vessie il se forme un sédiment de l'urine qui n'est pas pure. Et ce sédiment n'est pas expulsé en pissant, attendu qu'il est dans un creux ; et, quand il est devenu considérable, la douleur empêche qu'il sorte avec l'urine. Il se solidifie par la pituite, qui est crue ; la pituite, mêlée au sédiment, devient de la colle. Et d'abord, c'est une sorte de petit duvet, puis le sable qui arrive s'ajoute par la colle de la pituite qui, provenant du lait, est dans la vessie. Alors le sédiment s'accroit... De rechef, le sédiment se solidifie et devient pierreux. S'étant ainsi déposé et solidifié, il est agité en haut et en bas dans la vessie, la frappe, y cause de la douleur, et en emporte quelque chose en l'ulcérant. C'est ainsi que la pierre se forme par le lait dans la vessie... Si la pierre se forme quand l'enfant est déjà grand, et par l'usage des fruits de la terre, la douleur ne se fait pas sentir avant qu'il prenne lui-même ses aliments. »

Cette dissertation, ingénieuse mais naïve, se termine par ces lignes judicieuses : « Cette maladie de la pierre a cinq signes : douleur, quand on veut uriner ; émission goutte à goutte de l'urine comme dans la strangurie ; urines sanguinolentes, inflammation de la vessie, invisible, à la vérité, mais dont le signe est au prépuce ; parfois émission de sable avec l'urine. »

A propos de *strangurie*, il est dit au livre des *Aphorismes* (t. IV, p. 591) : « La strangurie et la dysurie se guérissent par le vin pur et la saignée. » Je me permets d'en douter. Voici une médication meilleure, préconisée par l'auteur des *Affections* (t. VI, p. 241) : « Il convient d'assouplir le corps en dehors par des bains chauds, et en dedans d'humecter le ventre par des aliments qui le rendront coulant, et la vessie par des boissons qui procurent la plus grande quantité d'urine. On donnera aussi comme diurétiques ceux qui sont écrits dans la Pharmacie comme calmant la douleur. Quand la vessie est sèche ou froide ou vide, elle cause de la douleur ; quand elle est humide, pleine et développée, elle en cause moins. Certaines attitudes faciliteraient l'émission de l'urine. La Coaque 463 (t. V, p. 689) dit : « Les calculeux s'étant mis dans une attitude telle que la pierre ne s'applique pas à l'urèthre, urinent facilement. » Et elle ajoute : « Mais ceux chez qui la cause de la dysurie est une tumeur aux environs de la vessie souffrent, quelque attitude qu'ils prennent ; pour eux, il y a solution, le pus se faisant jour. » Ceci fait probablement allusion aux *abcès de l'urèthre* (ou *de la prostate*) dont parle l'aphorisme 82 de la quatrième section : « Chez ceux à qui il vient des tumeurs de l'urèthre, la tumeur suppurant et s'ouvrant, il y a solution. »

Je signalerai, en passant, que pour l'auteur du *Deuxième livre des épidémies* (t. V, p. 87), une suppuration éloignée pourrait faire disparaître les souffrances de la lithiase vésicale. « Moschus, dit-il, souffrant beaucoup de la pierre, il lui survint à la paupière supérieure un orgelet qui s'ulcéra en dedans, le cinquième et le sixième jour ; du pus sortit du côté interne ; les douleurs d'en bas cessèrent. » Mais ne s'agit-il pas là d'une simple coïncidence ?

Hippocrate considère les *cystites*, comme des maladies redoutables. « La tension et la douleur de la vessie, écrit-il dans le *Pronostic* (t II, p. 167) sont des accidents excessivement fâcheux, surtout quand il s'y

joint une fièvre continue. En effet, les affections de la vessie sont, par elles-mêmes, suffisantes pour causer la mort. Tant que dure cet état de l'organe, il n'y a aucune déjection alvine, si ce n'est de matières dures et par l'action des remèdes. La solution se fait par une urine purulente avec un dépôt blanc et noir, mais, si la vessie ne s'assouplit pas, si la fièvre est continue, la mort surviendra dans la première période de la maladie. Cette forme attaque surtout les enfants depuis l'âge de sept ans jusqu'à quinze ans. »

VI. Affections des organes génitaux.

Il y a, dans le *Corpus*, fort peu de renseignements sur les affections douloureuses des *organes génitaux de l'homme*. On n'y trouve généralement de-ci de-là, qu'un ou deux mots sur les atteintes du testicule chez les fébricitants. En voici un exemple : Il se formera souvent, dit l'*Appendice au régime dans les maladies aiguës* (t. II, p. 451), soit un dépôt, soit des douleurs dans les hypochondres ou dans les testicules, soit dans les jambes. » *L'orchite ourlienne* fait exception à cette règle générale. Au *Premier livre des épidémies* (t. II, p. 599), Hippocrate en a donné cette description, aussi précise que concise : « Dans l'île de Thasos, au débutdu printemps,naquirentdesfièvresgénéralement modérées ; aucun malade ne mourut. Il se forma des *oreillons* chez plusieurs d'un seul côté, chez le plus grand nombre des deux côtés, mais sans que le malade eût de la fièvre et fût obligé de s'aliter ; quelques-uns cependant eurent un peu de chaleur ; ces tumeurs se dissipèrent chez tous sans accident ; aucune ne suppura ainsi que cela arrive aux tumeurs nées d'une autrecause (1). Voici quels en étaient les caractères :

« Dans plusieurs livres hippocratiques, il est question de tumeurs parotidiennes. Il est fort possible que quelques-uues d'entre elles puissent ressortir aux oreillons, mais il s'agit le plus souvent, je crois de *parotidites de toute autre cause*. Ainsi, dans le *Premier livre des épidémies* (t.II, p.705), Hippocrate rapporte le cas d'un Claxoménien, atteint d'une fièvre ayant duré six semaines, laquelle, par parenthèse, ressemble siugulièrement à

elles étaient molles, grandes, diffuses, sans inflammation, sans douleur ; elles disparurent chez tous sans aucun risque. *Chez quelques-uns bientôt, chez d'autres plus tard, il se formait une inflammation douloureuse du testicule, tantôt d'un seul côté, tantôt des deux ; les uns avaient de la fièvre, les autres n'en avaient pas ; la plupart en souffraient beaucoup, du reste. Les Thasiens ne vinrent pas chercher secours dans l'officine du médecin* ».

*
* *

Par contre, on trouve, dans la Collection, d'innombrables documents concernant les *affections douloureuses des organes génitaux de la femme.* Deux volumes (t. VII et t. VIII) sont consacrés à ces affections : l'un presque entièrement et l'autre presque à moitié. Ils contiennent d'importantes études sur la *Nature de la femme*, les *Maladies des femmes*, la *Génération*, le *Fœtus*, la *Superfétation*, les *Maladies des jeunes filles.* Dans ces études, dues à un médecin ou à plusieurs médecins très expérimentés, nos gynécologues pourraient faire aisément une ample moisson de faits intéressants.

notre fièvre typhoïde « Le dix-septième jour, dit-il, auprès de chaque oreille, il se forma une tumeur douloureuse. Vers le vingt-septième jour, les tumeurs des oreilles ne s'affaissèrent ni ne suppurèrent, mais restèrent douloureuses, vers le trentième, les tumeurs près des oreilles s'affaissèrent. » Il existe, d'autre part, dans les *Prenotions coaques*, t. V, p. 627 et 629), une série de propositions qui traduisent bien les idées des anciens sur ce sujet : « Les parotides qui se forment avec douleur sont funestes. — Dans les iléus fétides, les tumeurs parotidiennes venant à se soulever causent la mort. — Dans les maladies longues, les tumeurs parotidiennes ne suppurant pas sont funestes. — Dans les maladies longues, les tumeurs parotidiennes suppurent ; si le pus n'est pas blanc et inodore, elles causent la mort. — C'est parmi les maladies aiguës, dans les fièvres ardentes, que surviennent surtout les tumeurs parotiques ; si ces tumeurs se font par crise et ne viennent pas à maturation, les malades succombent ; la plupart de ces tumeurs s'affaissent préalablement. — A la suite de surdité, les parotides sont assez probables, surtout s'il survient quelque agitation ; mais chez ceux qui dans ce cas ont du coma, elles le sont encore davantage ».

Le *Premier Prorrhétique* (t. V, p. 567-573) répète à peu près textuellement ces propositions.

Je passe par prétérition les douleurs en quelque sorte physiologiques de la menstruation et de l'accouchement. Les *Prénotions coaques* (t. V, p. 707 et 709) disent : « Frissonnement, courbature, pesanteur de tête, douleur de cou, annoncent l'éruption des règles. Les brouillards devant la vue se dissipent par l'apparition d'abondantes menstrues ». Et le traité de la *Nature de la femme* : « Des femmes qui accouchent, celles qui souffrent le plus sont les primipares, parce qu'elles n'ont pas encore éprouvé ce genre de souffrances. Elles souffrent dans tout le corps, mais surtout aux lombes et aux ischions, car les ischions se disjoignent. Mais celles qui ont déjà accouché souffrent moins que les primipares, et celles qui ont déjà accouché plusieurs fois souffrent moins ».

Il existe, dans la collection, de nombreuses affections consécutives à l'accouchement ou à l'avortement. On peut y reconnaître notre infection à streptocoques, soit généralisée et grave, soit localisée et relativement bénigne. Dans l'*infection généralisée*, massive et virulente, la douleur n'occupe pas assurément le premier plan, mais elle ne fait pourtant pas défaut. Au *Premier livre des épidémies* (t. II, p. 691, 695 et 709). Hippocrate en cite trois cas, dont deux mortels. « Dans l'île de Thasos, écrit-il, la femme de Philinus, ayant mis au monde une fille, avait l'évacuation lochiale comme à l'ordinaire, et du reste se trouvait bien, lorsque, le quatorzième jour après son accouchement, elle fut prise d'une fièvre violente, avec frisson. Elle commença à ressentir de la douleur au cardia et dans l'hypochondre droit ; elle souffrît dans les parties sexuelles, les lochies s'arrêtèrent ; l'apposition d'un pessaire soulagea, il est vrai, ces accidents, mais les douleurs de la tête, du cou et des lombes persistèrent. » Suit une remarquable description, jour par jour, de la maladie, avec ses fièvres et ses troubles cérébraux (délire, hallucinations, convulsions), qui se termine par ces mots : « La malade perdit la parole le dix-septième jour ; elle mourut le vingtième ». Quelques pages plus

loin : « La femme de Droméadès, ayant mis au monde une fille, tout allant à l'ordinaire, fut prise de frisson au deuxième jour de l'accouchement; fièvre vive. Le premier jour, elle ressentit des douleurs autour de l'hypochondre ; elle eut des nausées, une grande agitation, et les jours suivants elle ne dormit pas; respiration rare, grande, et aussitôt entrecoupée comme par une inspiration. Deuxième jour à dater du frisson, urine trouble. Le troisième jour, nouveau frisson, fièvre vive, douleur de l'hypochondre, nausées, sueur générale et un peu froide. Le quatrième jour, la douleur de l'hypochondre diminua un peu, mais la pesanteur et la douleur de tête persistèrent. Cinquième jour, au milieu de la journée, beaucoup d'hallucinations ; s'étant levée, elle tomba dans l'assoupissement. Sixième jour, le matin, elle eut un nouveau frisson, sueur générale, extrémités froides, hallucinations, respiration rare et grande ; bientôt après des convulsions commencèrent à partir de la tête, et elle ne tarda pas à succomber ». Le troisième cas concerne « la femme d'Epicratès, qui fut prise d'un violent frisson. Le lendemain, elle accoucha d'une fille. Deux jours après l'accouchement, fièvre vive, douleur au cardia et aux parties sexuelles ; un pessaire diminua ces accidents, mais elle ressentit de la douleur dans la tête, le cou et les lombes ». Après avoir exposé l'évolution des accidents : frissons, fièvre, hallucinations, somnolences intermittentes, douleurs au cardia, à la tête, aux jambes, l'auteur termine ainsi : « le quatre-vingtième jour, la maladie fut complètement jugée et la fièvre terminée ».

On rencontre des faits analogues dans d'autres traités du *Corpus*, notamment dans le *Cinquième livre des épidémies* (t. VI p. 239), où la femme de Scinus mourut quatre jours après un avortement ; dans le *Deuxième livre des maladies* (t. VIII, p. 351), où il est écrit : « Il y a fièvre aiguë, douleurs aux parties génitales, douleurs à la tête et au sinciput, coma par intervalles. Les malades crient, s'élancent, souf-

frent au bas-ventre, aux aines, aux lombes et à l'intérieur des parties génitales ; elles succombent rapidement ». Dans les *Prénotions coaques* (t. VI, p. 701 et suiv.), on trouve ces apophtegmes : « Après l'accouchement et l'avortement, l'arrêt des lochies est fâcheux, le frisson est contraire, ainsi que le trouble du ventre, surtout s'il y a douleur des hypochondres. Les femmes qui ont, après l'accouchement, un flux blanc qui s'arrête et chez lesquelles le flux blanc s'arrête avec fièvre, sont prises de surdité et d'une douleur aiguë de côté ; ces femmes éprouvent un transport funeste. Un frisson qui survient avant l'accouchement et un accouchement sans douleur sont dangereux. Chez les femmes enceintes, une céphalalgie, devenue carotique, avec pesanteur, est mauvaise ; peut-être aussi ces femmes sont-elles condamnées à éprouver en même temps quelque accident spasmodique. » Cette dernière sentence vise, semble-t-il, l'*urémie cérébrale* et n'a probablement rien à voir avec l'infection puerpérale proprement dite.

(A suivre.)

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

M. Duvernoy, *Sophie Duvaucel, d'après des correspondances inédites*, Mém. de la Soe. d'émulation de Montbéliard, vol. LIV, 1939, p. 51-86. — Sophie Duvaueel était née d'un premier mariage de Mme Philippe Duvaueel, qui épousa en seeondes noces, le baron Cuvier. Elle entretint une abondante eorrespondanee avee le Dr Georges L. Duvernoy qui, d'abord médecin à Montbéliard, professa la zoologie à la Faculté des Seienees de Paris (1809), puis à Strasbourg (1827), puis au Collège de France à Paris (1837) et l'anatomie comparée au Muséum (1850). Il mourut à Paris en 1855, membre de l'Aeadémie des Sciences. Quant à Sophie, elle tenait le salon de Cuvier, où fréquentèrent les eélébrités de l'époque, et fut l'amie de J. J. Ampère, de Beyle, de Mérimée. Pour ne parler que des notabilités médicales, que mentionnent ses lettres, citons les Drs Koreff (p. 59) et Gruby (p. 77). On y trouve aussi quelques détails sur le eholéra de 1832, dont Cuvier fut victime (p. 63-64).

En 1844, Sophie Duvaueel, qui avait épousé sur le tard l'amiral Ducrest de Villeneuve, alla voir un oncle à Londres où elle rencontra le Dr Paul Curie, neveu de Duvernoy. Ce dernier (qui fut le grand'père du physieien Pierre Curie) avait d'abord exereé à Mulhouse. Son adhésion au Saint-Simonisme lui avait fait perdre sa clientèle, et il était allé exereer en Angleterre la médeeine homœopathique. Il s'était spéeialisé dans le traitement de la tubereulose et, à trois reprises, Ondine Desbordes-Valmore se rendit Outre-Manche pour lui demander ses soins.

Uzureau, *Les eaux minérales de l'Epervière*, Arch. méd. d'Angers, n° 11, nov. 1939, p. 223-224. — En 1623, les Angevins apprirent qu'il existait, à Saint-Sylvain, une fontaine aux eaux « médicinales. » Le 8 août 1624, s'y transportèrent quatre médecins et un apothieaire, qui en firent leur rapport : ees ondes guérissaient la gravelle et les ardeurs

d'urines. Le 4 août 1625, des gens du présidial, avocats, docteurs et chirurgiens, escortés de nombre d'habitants, se rendirent sur les lieux, décidèrent de faire enclore la source et de la pourvoir d'un bassin, par souscription publique. Ainsi fut fait, et sans doute profitablement, car en 1748 le docteur Berthelot du Pasty confirmait devant l'Académie d'Angers les vertus de cette fontaine. En 1777, M. Marquis-Desplaces ayant prétendu s'en emparer, ordre fut donné à son fermier de raser les constructions par lui faites et d'en laisser le libre accès au public.

Aparisi-Serres, *Le savant Jean Thore, sa vie, ses œuvres, son milieu*, Bull. de la Soc. de Borda (Dax), 1er trim. 1940, p. 17-32. — Licencié en médecine en 1792, Th. ne put recevoir le bonnet doctoral en raison de la suppression des universités, et licencié il demeura. Incorporé dès 1790, officier de santé aux armées jusqu'en 1795, il se fixa ensuite à Dax où il fut l'introducteur et le protagoniste de la vaccination « de bras à bras ». (An IX). Il fut appelé par le préfet Méchin dans les rangs de la *Société d'Agriculture, Commerce et Arts de Landes*, installée à Mont-de-Marsan le 11 mars 1801 sous la présidence du savant Borda. Fervent botaniste, il herborisa aux environs de Bordeaux, dans les Landes et jusque dans le Pays Basque, et le résultat de ses recherches, théoriques ou appliquées à la thérapeutique par les simples, fut consigné dans un *Essai de Chloris du dép. des Landes*, publié en l'an X. Il donna encore nombre d'articles relatifs à l'histoire naturelle au *Bulletin polymathique du Muséum de Bordeaux* et au *Magasin encyclopédique* de Paris. Il découvrit dans l'Adour la conferve velue que Bory de Saint-Vincent baptisa *Thorea ramosissima* (1808). Thore était un libéral de 1789 : il blâma l'exécution du duc d'Enghien, et n'admettant pas, non plus que Carnot, que les Français prîssent « un maître dans cette île où les Romains dédaignaient d'aller chercher leurs esclaves » ; ne voyant dans le plébiscite élevant Bonaparte à l'Empire que l'avilissement du peuple et « l'anéantissement de la liberté publique », il vota *non* en 1804. Il ne devint bonapartiste que sous Louis XVIII.

P. Pillement, *L'organisation de la médecine municipale à Nancy du XVIe siècle à la Révolution*, Nancy. Thomas, 1938, 55 p. in-8°. — Au début, l'assistance médicale se réduit aux mesures prises contre la peste. Dès 1521, les conseillers de ville rétribuent Joffroy le barbier pour soigner les pestiférés. A défaut de chirurgien, c'est le fossoyeur qui, pour 6 gros par

visite, examine les suspects ! (1541). En 1630, le service se perfectionne : il y a des médecins, chirurgiens et apothicaires pour le lazaret de Maréville. Mais le chirurgien Brunradt, de Phalzbourg, ne fait que passer. Lui succède un sieur Graillot, vaguement apothicaire, vaguement chirurgien, de mœurs dissolues, et grand exploiteur de ses clients, bien que la ville lui payât déjà de bons honoraires. La morale fut vengée. Graillot mourut de la peste en 1638. Mieux famés, les médecins de peste, praticiens considérés, qui sont en outre chargés, avec l'apothicaire sanitaire, d'examiner et contrôler les drogues des opérateurs ambulants et vendeurs de panacées. Plusieurs furent attachés à la cour ducale ; et il faut mentionner à ce propos la dynastie médicale des Bagard.

Les indigents non contagieux sont soignés à domicile, l'hôpital Saint-Julien ne recevant que certaines catégories de malades. Les fonds de l'assistance sont fournis par *l'Aumône publique*, instituée en 1597 ; ils servent à rétribuer les barbiers chirurgiens, ou à secourir les patients. En 1628, succède à l'*Aumône publique* la taxe plus lourde du *Subside charitable*, prélevé sur les bourgeois. La ville choisit en 1665 comme médecin des pauvres le sieur Bernouin, dit Lafleur, opérateur, distillateur, oculiste, au surplus expert en feux d'artifices ! Au début du XVIIIe siècle, le duc de Lorraine crée enfin un médecin des pauvres honteux (Harmant), et un chirurgien de la Charité (Petitdidier). Leurs successeurs furent nommés par la municipalité et, à partir de 1767, au choix et présentation du Collège royal de médecine, récemment fondé. Ce fut l'origine des médecins stipendiés, dont le nombre fut porté à 4. Ils étaient également chargés de la police sanitaire. Il y eut aussi 4 chirurgiens stipendiés, mais nommés directement par la Ville. Le Dr P. donne, pour finir, la liste et biographie de ces praticiens fonctionnaires, pour la plupart dévoués, quelques-uns morts victimes du devoir ; parfois aussi revendicateurs et processifs, insatisfaits de leurs immunités et privilèges, comme il appert de l'exemple du Docteur D. B. Harmant. Prétendant à l'exemption du logement des gens de guerre, il eut (1769-79) de longs démêlés avec la ville, et, malgré ses torts, finit par avoir gain de cause auprès de l'intendant, M. de la Porte !

R. Corraze, *En marge des Registres Notariaux anciens*, Mém. Acad. des Sc., Inscr. et B. L. de Toulouse, XIIIe série, T. 1, Toulouse 1939, p. 1-27. — Voici d'abord l'inventaire, après décès, des objets meubles ayant appartenu à Me Ber-

nard Godoflet, barbier chirurgien des F. F. Prêcheurs. En sa bibliothèque, *La surgie de maistre Alain Francès*, milanais ; la *Sirurgia magistri Bruni* ; le *Tractatus urinarum* de Bernard de Gordon ; un cahier *de super medicinâ per astrologiam*, et *de flobotomiâ*. Et je passe sur les plats à barbe, la flaconnerie (un flacon *ad projiciendum aquam rosam*), les instruments de barberie et chirurgie. Godoflet était mort pieusement, le 4 sept. 1472, voulant qu'on l'ensevelit sous l'habit de Saint-François. — Il n'en était pas de même de Me Gondisalvi de Molina, docteur en médecine, grand hérétique, jadis brûlé en effigie dans une ville d'Andalousie ; il avait placé dans ses latrines, foulé aux pieds l'image du Christ, et craché l'hostie que lui administrait, à son lit de mort, le vicaire de Saint-Etienne. Aussi fut-il mis en chartre dans la geôle des Hauts Murats, traduit devant le F. Gaillard de Petra. inquisiteur de la foi, qui le harangua et le déclara hérétique, apostat, blasphémateur, excommunié. Gondisalvi ayant rendu le dernier soupir en prison avant de monter au bûcher, un arrêt de la cour de Parlement porta que son cadavre serait brûlé sur la place Saint-Etienne de Toulouse ; ainsi en fut-il le 19 novembre 1511, au glas du bourdon Cardailhac. — Je ne sais ce que valaient les ordonnances de cet incinéré, mais celles de la mirgesse — *metgessa* — Marie Blondel, originaire de Grenade, mirent au tombeau, en 1506, l'étudiant d'Artinis qu'elle avait bourré de limaille de fer. Au surplus, appliqua-t-elle sur un anthrax dont souffrait Me Maffre de Monbel, docteur en droit, un cataplasme d'escargots pilés avec leur coquille, ce qui empêchait le patient de dormir. Aussi, la guérisseuse fut-elle poursuivie.

A. Sallet, *Médecine traditionnelle et responsabilité médicale en Annam*, *ibid.*, p. 77-96. — La médecine annamite, ou plutôt sino-annamite, car elle s'inspire de la médecine chinoise, est néanmoins particularisée par les ressources de la matière médicale locale, surtout botanique. Le futur médecin est voué à un apprentissage en partie livresque (livres chinois), en partie pratique, sous un maître. Le médecin prépare lui-même ses remèdes. La responsabilité médicale fut réglementée par la loi chinoise des *T'ang*, et le *corpus* annamite des *Lê*, dont s'inspira ensuite le code annamite du roi Gia Long. L'erreur de manipulation est punie de cent coups de *truong*; l'homicide par imprudence donne lieu à indemnité à la famille et suspension du droit d'exercice ; l'homicide volontaire entraîne la décapitation.

P. de Gorsse, *Le séjour du prince impérial à Luchon en 1867*, *ibid.*, p. 245-268. — En 1867, le prince impérial fit une chute, à la suite de laquelle un abcès de la hanche se déclara. Après consultation avec Barthez, médecin du prince, Conneau et Corvisart, Nélaton dut opérer à deux reprises. Pour consolider la guérison, on décida d'une cure thermale : on parla de Kreuznach, et, finalement, on choisit Luchon. Le malade partit avec sa suite, dont Barthez, le 6 juillet 1867. Quelques lettres inédites de ce médecin à sa femme narrent les péripéties du voyage, et les difficultés qu'il éprouvait. Il avait à lutter contre la défiance de l'Impératrice qui ne croyait point à la médecine ; de l'Empereur, qui avait foi dans le magnétisme et écoutait les charlatans ; et les théories personnelles de la gouvernante, miss Shaw, qui attribuait au lard frit des vertus thérapeutiques ; contre le gouverneur, général Frossard, qui réglait l'art hippocratique par voie hiérarchique. Sans l'appui de Conneau auprès de Napoléon, Barthez aurait peut-être « sauté ». Le prince repartit de Luchon pour Saint-Cloud le 4 août.

F. Galabert, *Une étude médico-légale en 1911 sur l'affaire Calas*, *ibid.*, p. 335-355. — Un médecin parisien, le Dr P. J. Larrieu, écrivit en 1911, pour réfuter Labat, qui tenait pour la culpabilité de Calas père, un mémoire tendant à démontrer que Marc Antoine Calas s'était bel et bien suicidé, et que son père était innocent de cette mort ; en quoi Larrieu tombait d'accord avec A. Coutet, auteur d'un volume sur ce procès. D'autre part, Jacoubet et le Docteur de Santi admirent que Calas avait été assassiné par un bandit, qui aurait ensuite pendu le cadavre pour faire croire à un suicide. Peut-être ! En tout cas, l'innocence de la famille Calas ne fait pas de doute pour M. Galabert.

R. Gauchet, *Une consultation de chirurgien sous Louis XIV*, Bull. de la Comm. hist. de la Mayenne, 2e trim. 1940, T. LV, fasc. 202, p. 158-160. — Jeanne Robillard, épouse de Pierre Prudhomme, marchand de vins au faubourg d'Azé en Château-Gontier, languissait dans son lit, se déclarant incapable d'en sortir. Le mari manda Me Huet, sieur de la Rivière et chirurgien qui, pour ordonnance, prononça : « Saisis-la par les cheveux, arrache-la du lit, enlève-lui la couette de dessous le..., traîne-la dans la rue, baigne-la dans le ruisseau et rosse-la dans la boue. Ensuite,... vends tous tes meubles, prends ton gourdin ferré, et bâtonne le sieur Le Tessier ! » Le Tessier était un avocat, prenant pension chez ledit Prudhomme,

lequel, après mûre réflexion, résolut de commencer le traitement par son locataire. Il empoigna un broc, mais s'attaqua, par méprise, à un innocent commis aux aides, M. de Boutonvillé, d'où constat par Me Marin Le Corneux, tabellion royal, et procès intenté au mari malchanceux.

P. DELAUNAY.

E. G. LEDOS, *Arnaud de Villeneuve*, dans Dictionnaire de biographie de Balteau, Barroux, Ledos, fasc. XVI, col. 843-47, Paris, Letouzey, 1938.

Le point de départ des biographies ultérieures d'A. de V. est l'article de Hauréau dans le T. XXVII (1881) de l'*Histoire littéraire de la France* ; il contient un certain nombre d'erreurs, signalées par Wickersheimer dans son *Dictionnaire des médecins en France au Moyen-Age* (1936), T. I, p. 45. Il est regrettable que M. Ledos n'ait pas connu cet article, ni l'étude du Pr Diepgen, *Arnold de Villanova*, parue à Berlin en 1909; il se fut épargné bien des recherches, et aurait comblé quelques lacunes de son travail. L'influence d'Arnauld de Villeneuve sur le programme d'études fixé par Clément V pour l'Université naissante de Montpellier (1309), ses rapports avec les papes et les princes, dont il surveillait la santé ou inspirait les écrits, commencent à être connus, mais il reste encore par bien des côtés une figure énigmatique.

Dr P. SÉRIEUX, *Le Parlement de Paris et la surveillance des maisons d'aliénés et de correctionnaires aux XVIIe et XVIIIe siècles*, (extrait de *Revue historique de droit français et étranger*, 1938 p. 406-459).

Le Dr P. Sérieux poursuit avec une louable persévérance la révision des conceptions erronées de l'histoire des aliénés sous l'ancien régime, en ayant recours aux documents d'archives et aux textes originaux. Dans cette nouvelle étude, il examine les arrêts et remontrances du Parlement de Paris de 1660 à 1788, concernant la surveillance des maisons d'aliénés et des correctionnaires, arrêts qui étaient souvent de véritables lois, le Parlement n'ayant pas seulement des attributions judiciaires ; puis l'application de ces régles c'est-à-dire les inspections faites en septembre ou octobre, chaque année, dans les maisons de détention, au cours desquelles sont examinés les registres, contrôlée la régularité des internements, interrogés les détenus ; enfin il termine par un aperçu des fonctions du Procureur du Roi qui a autorité exclusive sur les Petites Maisons, mais surveille aussi les établissements privés du ressort du Parlement de Paris, et même de certains autres.

Le Dr Sérieux conclut que les lois actuelles sont en réalité calquées sur les règles tutélaires établies aux XVIIe et XVIIIe siècles par le Parlement de Paris et les ministres.

René FÜLON-MILLER, *La victoire sur la douleur, Histoire de la découverte des anesthésiques*, Trad. Benoist-Méchin, Paris, A. Michel, s. d. [1940], 462 p.. in-12.

M. F. M. nous fait assister, en une série de vies romancées, aux péripéties émouvantes, parfois tragiques, des recherches préliminaires à l'anesthésie : celles de J. Priesley, H. Davy, Jackson, Long, Morton. C'est à ce dernier, dentiste à Boston, qu'il attribue la véritable paternité de la découverte ; grâce à son appareil, le Dr Warren a pu, en 1846, accomplir au *General Hospital* de cette ville, une amputation sans éther. Morton est mort en 1848, torturé et persécuté ; son rival, Jackson a fini ses jours très âgé dans un asile d'aliénés, à Sommerville.

Les derniers chapitres du livre sont consacrés à l'emploi du chloroforme par Simpson à Edimbourg, et à l'introduction des nouvelles méthodes en France, où elles trouvèrent, au début divers antagonistes, tel Magendie. Une table chronologique qui s'étend du XIIIe siècle à 1923 permet de suivre les grandes étapes de l'anesthésie qui a transformé au XIXe siècle la pratique chirurgicale.

Robert Léon WAGNER, « *Sorcier* » *et* « *magicien* ». *Contribution à l'histoire du vocabulaire de la magie*, Paris, Droz, 1939, in-8°, 292 p.

Bien que cette thèse complémentaire de doctorat ès-lettres soit surtout un travail de linguistique, il n'en contient pas moins des indications précieuses pour l'histoire de la magie, et notamment une bibliographie sur des matières qui confinent si souvent à la médecine.

L'auteur, en effet, montre que la magie n'est une que dans les définitions qu'on en a proposées, mais qu'en réalité elle se divise en plusieurs branches, langage des rites, des activités, des connaissances diverses. Il s'attache à l'étude raisonné des formules magiques que l'on peut recueillir chez les démonographes (Wier, Bodin, de Lanere, Thiers), et aussi aux phénomènes de possession. Il doit beaucoup d'ailleurs au *Manuel de folklore français contemporain* de Van Gennep. Le mot magicien n'est né qu'à la fin du XVe siècle à une époque où se différencia la notion de magie.

L'histoire des trois mots sorcier, devin, magicien, n'est pas seulement curieuse, attrayante et pittoresque, elle est em-

preinte des préoccupations, des craintes et des angoisses humaines. C'est ce qui lui donne toute sa valeur psychologique, et ce qui ressort du dépouillement du très grand nombre d'interrogatoires qui figurent dans cette étude substantielle.

Marcel Fosseyeux.

Beinis (Docteur Smil), *Notes sur l'histoire de la Peste en Europe,* thèse de Paris n° 1255, 1939, A. Legrand, édit. 44 p.

Simple revue générale sans aucune idée nouvelle, bibliographie inexistante.

E. Olivier.

E. Bouchel, *Le Culte de Saint Quentin au hameau de Courtil.* Bull. Soc. hist. Haute-Picardie, T. III, 1925, p. 77-80.

Courtil, petit hameau d'Osly (Diocèse de Soissons), possède au bord d'un sentier une fontaine dédiée comme l'église à Saint-Quentin, apôtre du Vermandois. On y célébrait jadis un pèlerinage avec procession en vue de la guérison des personnes souffrant d'*enflure* ou d'*hydropisie.* Les pèlerins, venant de loin, portaient au bras un papier contenant des provisions de bouche et une chemise retirée exprès au malade; arrivés à la fontaine ils s'agenouillaient et priaient, puis, prenant la chemise pliée avec soin, ils la posaient sur l'eau :

si elle restait à la surface, guérison.
si elle s'enfonçait, grand danger de mort.

Derrière cette fontaine, placée dans le mur du fond, une statue de Saint-Quentin assis sur un siège de bois, instrument de son supplice, les bras en croix, les poignets introduits dans deux montants fixés au siège, les pieds liés et deux broches de fer enfoncées dans les épaules en mémoire de celles forgées à Marteville pour son supplice. La légende dit que par la suite aucun maréchal ne put s'installer à Marteville, parce qu'il y mourait d'enflure.

Eugène Bouchel, *Le culte de Saint Crapard à Lhuys (Aisne).* Bull. de la Soc. hist. de Haute-Picardie, T. IV, 1926, p. 23 à 27.

Quand un petit enfant était « malvenant, chalingre », quand il souffrait de maux de ventre, de coliques, ses parents allaient à Lhuys suspendre au cou de la statue de Saint Crapard un écheveau de fil de chanvre; ils puisaient aussi à sa fontaine de l'eau qu'ils donnaient à boire à l'enfant; pendant neuf jours ils récitaient des prières spéciales.

L'écheveau de fil de chanvre de la nuque descendait sur la poitrine de Saint Crapard et tombait sur ses pieds (Lhuys était un pays de grande culture de chanvre). Deux personnes, du reste, ne pouvaient en même temps recourir à l'intercession du Saint.

La neuvaine terminée, l'écheveau était retiré, conservé à la sacristie, et trois ou quatre fois par an les écheveaux ainsi mis en réserve étaient vendus au profit de la fabrique. Ces écheveaux simulaient les entrailles du patron ou des clients.

La statuette en bois, haute de 60 cm., représentait le Saint, la tête nue, sans crosse et sans ornements, tenant de la main gauche un livre et vêtu d'une robe serrée à la taille par une ceinture bouclée; son nom est sur le socle : Saint Crapar.

Crapar — crampes, coliques.

A rapprocher de Saint Agapit ou Agrapart, honoré à Houry en Thiérache pour guérir les enfants des tranchées (Saint Agapit, martyr à Rome pendant la persécution de Dioclétien). Saint Agrapart est réclamé comme protecteur contre les coliques dans le Hainaut et la Flandre française. Saint Agrappo, de même, dans une église de Lefle, près de Dinant (province de Namur).

En Italie, Saint Érasme, patron des mariniers, est représenté tenant un treuil ou cabestan autour duquel sont enroulées ses entrailles, d'où son invocation contre les coliques.

E. Bouchel, *Le culte des SS. Rufin et Valère à Bazoches*, Bull. de la Société hist. de Haute-Picardie, T. III, 1925, p. 115-118.

Les Saints, gardiens des greniers à blé de Bazoches, furent martyrisés vers 296 par Rictiovare à Bazoches; leurs corps furent jetés par les païens dans un cloaque d'où ils furent retirés par les chrétiens qui bâtirent une basilique sur le lieu du supplice.

Le cloaque devint une fontaine qui guérit de l'enflure ; procession solennelle le 14 juin · on y porte la châsse renfermant la relique de Saint Rufin, la seule conservée.

Les pèlerins boivent l'eau miraculeuse.

A Bazoches, une confrérie de Saint Rufin et Saint Valère a été fondée le 8 septembre 1716 par messire Compain, curé-doyen de Bazoches; disparue en 1832, elle avait un marguillier spécial et toutes les grandes familles de la région en faisaient partie.

E. Bouchel, *Le culte de Saint Aubin à Retheuil* (arrondissement de Soissons). Bull. de la Soc. hist. de Haute-Picardie, T. III, 1925, p. 97 à 100.

A Retheuil, une église dédiée à Saint-Aubin ou Albin, évêque d'Angers au VIe siècle, fête le 1er mars; au dessus du maitre-autel, statue du Saint, assis, en pierre.

On l'invoquait contre la difformité des membres, attribuée par le peuple aux tourments que l'esprit malin infligeait aux possédés.

Une fontaine donnait une eau salutaire, pèlerinage le 30 juin; bénédiction de linges pour les malades et les enfants.

E. Bouchel, *Le culte de Saint Hubert à Limé*, près de Braine. Bull. de la Soc. hist. de Haute-Picardie, T. III, 1925, p. 87 à 92.

Né d'un transport à Limé d'une relique de Saint Hubert, évêque de Liège, conservée à la célèbre Abbaye de Saint-Hubert, dans la forêt des Ardennes et plus en sûreté. A partir de ce moment, jamais bête enragée ne causa le moindre mal sur le territoire de la commune, aussi pèlerinage *contre la rage*.

Une confrérie de Saint-Hubert, le 17 novembre 1735, transfère les reliques d'une châsse pas assez décente en une nouvelle faite avec les deniers de la confrérie.

On touche la châsse avec les linges et vêtements.

On invoque le Saint pour les enragés, les frénétiques, les lunatiques, les insensés, les ensorcelés, les possédés du mal caduc.

On appliquait sur le front du « mordu » le fer de Saint-Hubert », qui était une clef, puis on faisait sur le front une légère incision dans laquelle on introduisait une parcelle d'une étole miraculeuse envoyée par la Sainte Vierge à Saint Hubert, ou tout simplement, pour d'autres, présent du pape Sergius.

En outre, la personne mordue devait faire une neuvaine et:

1° Se confesser et communier les 9 jours consécutifs.

2° Se coucher dans des draps blancs.

3° Boire dans un verre et ne point baisser la tête pour boire aux fontaines (le mordu a horreur de l'eau; pas de fontaine au pèlerinage de Limé).

4° Boire du vin mêlé d'eau, ou de l'eau pure.

5° Manger seulement du pain blanc, de la chair de porc, mais d'un mâle âgé au moins d'un an, du poisson, mais à écailles, des œufs, mais durs, le tout froid.

6° Ne pas se peigner les cheveux pendant 40 jours à dater de l'incision.

7° Le dixième jour après l'incision, se faire délier le ban-

deau serrant le front par un prêtre tenu de le brûler et d'en jeter les cendres dans la piscine de la sacristie.

8° Célébrer dévotement tous les ans la fête de Saint Hubert le 3 novembre.

Les guéris qui avaient accompli le pèlerinage dans les conditions prescrites et qui avaient pris *répy* contre la rage à Limé, avaient le pouvoir d'arrêter chez les autres les effets du venin en leur donnant un délai de 40 jours pour accomplir eux-mêmes le pèlerinage.

Il reste à Limé une chapelle de Saint Hubert, et la relique renfermée dans la châsse de 1735 grossièrement sculptée et dont l'ouverture avait été faite le 17 octobre 1807 par M. Soher, doyen de Braine et en dernier lieu le 15 mars 1853, par M. Lecomte, aussi doyen de Braine.

E. Bouchel, *Le culte de Saint Fiacre en Soissonnais*, Bull. de la Soc. hist. de Haute-Picardie, T. II, 1924, p. 99-103.

Patron des jardiniers.

Roi d'Écosse, venu en missionnaire des Iles-Britanniques évangéliser la région de Meaux où Saint Faron, évêque de cette ville, lui donna un petit terrain à Breuil-en-Brie, qu'il cultiva pour subvenir à sa subsistance et à celle des pauvres qu'il visitait. Puis il fit bâtir à côté de sa cellule un hospice pour les étrangers et les pèlerins qui venaient le consulter, les voitures qui les y amenaient ont été appelées des fiacres.

† en 670 et inhumé à Breuil-en-Brie.

A Vaux-sous-Laon, vers 700, une chapelle et un hospice placés sous son vocable; plus tard pèlerinages à Noroy, près de Villers-Cotterets, à Chéry et à Vieil-Arcy.

Invoqué à Chéry pour les jeunes enfants mourant de consomption.

Invoqué à Vieil-Arcy pour la guérison des hémorroïdes.

Invoqué à Meaux pour la dysenterie (guérison rapide de Mlle de Montpensier, Mémoires, T. III. p. 162, éd. de 1735).

Invoqué en Picardie pour la guérison des panaris.

A Vieil-Arcy messe-procession avec une châsse, renfermant une relique du Saint. On touchait la châsse avec les linges, on buvait de l'eau d'une fontaine sise aux Morans. On en emportait pour le pot-au-feu deux fois l'an, à Pâques et à la Saint-Fiacre. Il y avait aussi une foire et une confrérie de Saint-Fiacre (cotisation annuelle : deux sous).

E. Bouchel, *Le culte de Saint Blaise en Soissonnais*, Bull. Soc. hist. Haute-Picardie, T. I, 1922, p. 39-47.

Saint Blaise, évêque de Sébaste en Arménie, martyrisé en

l'an 316. Nombreux lieux de pèlerinage où il est invoqué pour les *maux de gorge*. Un enfant en mangeant du poisson avait avalé une arête qui se mit en travers de sa gorge et l'étrangla. Sa mère au désespoir le présenta au Saint, qui, après avoir prié, toucha le cou du petit malade et le délivra de la strangulation.

Le P. Cahier dans ses *Caractéristiques des Saints*, écrit : « Saint Blaise est illustre par ses miracles et par sa bonté : tantôt une épine est retirée de la gorge par le secours divin ; une chair déchirée par des peignes devient une hostie agréable. Ce sont ces peignes avec lesquels il fut martyrisé qui l'ont fait choisir pour patron par les *cardeurs de laine* et les *tisserands*. On le représente aussi entouré d'animaux de toute sorte qu'il guérissait, notamment d'oiseaux (1). Saint François de Sales eut recours à lui pour guérir Sainte Chantal.

En Soissonnais :

1° *à Saint-Jean-des-Vignes*, une relique (partie du bras), une confrérie de Saint Blaise, érigée en 1658 par l'évêque Charles de Bourbon.

2° *à Saint-Bandry*, une fontaine dédiée à Saint Blaise ; procession le 3 février : on y puisait de l'eau pour la boisson des malades; une relique de la grosseur d'un petit pois dans un reliquaire.

3° *à Buzancy*, une fontaine dédiée à Saint Blaise pour le mal de gorge.

4° *à Jouy*, une fontaine dédiée à Saint Blaise pour les maux de gorge.

5° *à Longueval*, une verrière du XIIIe siècle dans le transept droit de l'église. (5 médaillons : *a*. Le gouverneur ordonne à Saint Blaise de sacrifier aux dieux. — *b*. Le Saint est frappé de coups de bâton. — *c*. Le Saint touche le cou de l'enfant. — *d*. Saint Blaise rend à une femme un porc enlevé par un loup. — *e*. Saint Blaise subit la bastonnade).

Une relique de Saint Blaise dans un reliquaire de bois en forme de bras.

Une messe célébrée solennellement chaque année avec bénédiction du vin que l'on mêlait à la boisson des personnes souffrant du mal de gorge.

6° *à Serches*, une relique exposée le 3 février.

une fontaine dans une propriété particulière fournit une eau que le prêtre bénit et que les fidèles emportent pour se préserver ou se guérir des maux de gorge.

une confrérie de Saint-Blaise.

(1) Mém. Soc. Antiq. Picardie, t. XIV, p. 697.

7° *à Vingré* (commune de Nouvion), fête solennelle le 3 février à Nouvion et usage de l'eau d'une fontaine sise à Vingré, pure ou en tisane. Dans l'église de Nouvion, une petite statue de Saint Blaise en aube et étole, coiffé de la mître et la crosse en main. On y voit aussi le bâton au haut duquel il est représenté en évêque avec la chape, et qui précédait les processions, porté par le plus offrant par adjudication annuelle, au profit de la fabrique ou de la confrérie.

Ruin (J.-G.-G.). — *Essai sur la vie et l'œuvre de Jean-Baptiste-Grégoire Barbier, constitutaire de la Pharmacologie.* — Thèse de Paris 1939, n° 1500, Amiens, Progrès de la Somme, 1939, 5 planches h. t., dont un portrait.

Excellente thèse inspirée par notre érudit Collègue M. Pierre Dubois, conservateur de la Bibliothèque d'Amiens et grand archéologue. L'A. retrace d'abord la vie de Barbier, né à Poix en Picardie, le 9 mai 1776, étudiant à l'École de Santé de Paris, où il fut remarqué et pris en amitié par Corvisart, puis après sa thèse inaugurale subie avec succès en l'an XI, installé à Amiens où il écrit *Ses Principes généraux de Pharmacologie ou de matière médicale* et devient en 1808 professeur de Botanique au Jardin des Plantes d'Amiens, en 1809 membre de l'Académie d'Amiens, en 1813 médecin de l'Hôtel-Dieu, en 1820 professeur de clinique et de pathologie interne, puis directeur de l'Ecole secondaire de Médecine et de Pharmacie d'Amiens. La même année, il fut nommé membre de l'Académie de Médecine de Paris, puis de celles de Louvain et de Bruxelles, et mourut à Amiens le 21 novembre 1855, ayant ainsi achevé une vie toute de simplicité, de générosité et d'abnégation. Il laissait à l'Académie de Médecine un prix annuel de 3.000 francs, le prix Barbier, pour la guérison des maladies le plus souvent incurables.

L'A. étudie ensuite en détail ses œuvres, de la thèse inaugurale en 1803 au mémoire de 1852 intitulé « *De la Psychologie* » et conclut que J.-B.-G. Barbier a illustré la profession médicale et légué à la Science la mission de préparer le mouvement qui doit faire de l'homme le maître de la Nature.

Paul André. — *La Peste à Marseille en* 1720. *Presse Médicale*, n° 5. 16 janvier 1940, p. 64.

Au mois de juin 1720, arrivait à Marseille venant de Syrie un vaisseau chargé d'étoffes rares; parmi l'équipage 7 hommes étaient morts en route de la peste; après la quarantaine, la cargaison fut déposée dans une infirmerie, mais des débar-

deurs en ayant volé une partie, la peste se déclara au domicile de l'un d'eux; bientôt la rue entière est contaminée, puis la ville. Telle est l'origine de la peste bubonique qui frappa Marseille en 1720, mais heureusement elle se circonscrivit à un territoire relativement réduit: bien que les magistrats de la ville aient assuré le public qu'il ne s'agissait que d'une fièvre vermincuse, putride ou tout au plus maligne, causée par les mauvais aliments dont les pauvres s'étaient nourris au printemps, et n'aient pris que des mesures prophylactiques absolument insuffisantes. Il s'agissait cependant certainement de la peste, car l'A. cite plusieurs lettres du Dr Reymond, de Montpellier, dans lesquelles il précise les caractères et formes cliniques du fléau, et qui ne peuvent laisser aucun doute à ce sujet.

MOZET (Docteur Eugène-Paul). — *Les Epidémies dans la Thiérache et les régions circonvoisines de* 1779 *à* 1782. Thèse de Paris 1939 n° 383. 1 vol. in-8°, 94 p., Hello, Paris 1939.

Après un aperçu géographique et ethnique de la Thiérache, l'A. décrit et étudie les épidémies qui désolèrent la Thiérache de 1779 à 1782 et provoquèrent une morbidité et une mortalité considérables; d'après des pièces originales conservées aux archives et que l'A. publie *in extenso*, ce dont je le loue hautement, car les documents publiés sont une mine pour les chercheurs ; il pose pour chaque épidémie le diagnostic qui lui semble vraisemblable d'après les symptômes énoncés dans les rapports des médecins et arrive à cette conclusion, c'est que seule ou presque, la classe pauvre fut atteinte. A cette occasion, l'A. nous présente quelques praticiens de campagne de cette Thiérache où la vie en hiver n'est pas toujours facile et le climat très rude, il vante leurs réelles connaissances, tout en séparant le bon grain du mauvais, c'est-à-dire des charlatans. Si la bibliographie terminale était un peu plus complète et précise, nous n'aurions que des éloges à adresser à ce travail inaugural.

CRABOUILLET (Docteur Yves-Georges). — *Rabelais et l'Enseignement de la Botanique*, Thèse, Paris 1939, n° 407. 56 p. in 8°. A. Legrand, Paris 1939.

Thèse intéressante qui nous renseigne sur l'enseignement de la botanique au temps de Rabelais, ce qu'il fut sous Rabelais, et dans le siècle qui suivit Jusqu'à Rabelais on ne s'intéresse qu'à la botanique utilitaire, il n'existait aucun jardin botanique. Sous Rabelais on associa à l'enseignement théorique un examen direct des plantes par herborisations et leur

reconnaissance dans les boutiques d'apothicaires, on faisait également de la botanique pendant les repas à l'occasion de mets servis sur la table. Après Rabelais, l'enseignement de la botanique se développa grâce à la création de nombreux jardins botaniques dans tous les pays d'Europe et d'Amérique ; à Paris notamment, Jean Robin en 1590 établit le Jardin royal du Louvre, Jean Riolan le fils en 1622 le petit Jardin botanique du Luxembourg, et Guy de la Brosse en 1626 fonde le Jardin des Plantes, qui ne fut inauguré qu'en 1640. En botanique, disait Rabelais, « personne ne peut se rendre expert par la seule lecture des livres mêmedes divers auteurs». Dès 1640, les étudiants ès botanique pouvaient joindre la pratique à la théorie, la grande pensée rabelaisienne avait pris forme.

CHAUVET (Docteur Pierre). — *La lutte contre une épidémie au XVIIIe siècle. La Peste du Gévaudan* (1720-1723). — Thèse, Paris, A. Legrand, 1939, 64 pages.

Après une courte introduction sur le Gévaudan, l'A. étudie l'histoire de l'épidémie qui, partie de Marseille en juin 1720, apparut le 24 novembre de la même année à Corréjac, paroisse de Valmont en Gévaudan, amenée par un forçat tiré des galères pour servir de corbeau et qui, ayant dérobé des étoffes contaminées, vint les vendre à la foire de Saint-Laurent d'Olt. Malgré de sévères mesures de prophylaxie (isolement des malades de leur entourage, désinfection des vêtements et objets, destruction des chiens et chats, nettoyage des villes et villages, enterrement des cadavres sous la chaux vive) ; malgré la déclaration obligatoire de la maladie, l'épidémie se propagea et en deux ans il y eut 5 500 morts sur 14.000 habitants. La thèse se termine par une étude des idées médicales de l'époque sur la peste ; les médecins d'alors, sans adopter la classification actuelle, avaient déjà remarqué que la forme bubonique pouvait guérir et que les autres formes étaient mortelles. E OLIVIER.

FOUCHET. — *Nécrologie, Docteur Olivier Couffon*, Bull. Soc. d'ét. scientif. d'Angers, LXVIIe année, 1937 (Angers 1938), p. 3-8 (portr). — Né à Angers le 20 mai 1882, docteur en médecine, licencié ès-sciences naturelles, Couffon s'établit d'abord à Saint-Denis-d'Anjou, puis à Angers. Géologue de valeur, élève de Haug, de Munier-Chalmas, de Stan. Meunier, ex-préparateur de géologie à la Sorbonne, il a laissé de nombreux travaux sur la géologie angevine, en particulier sur le callovien du Châlet et le falunien, Conservateur du Musée d'histoire naturelle d'Angers, il en réorganisa et enrichit les collections. Il fut en outre conseiller municipal d'Angers (1929-38) et adjoint au maire. Sa santé avait été fort ébranlée par la Grande Guerre, où il avait fait campagne à Salonique, en Serbie, et sa mort prématurée fut la suite, à longue échéance, de ces fatigues. P D.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

CHARENTON (M.-L.). — Le Dr Thomas-W. Evans, dentiste de Napoléon III et les dentistes de son époque.
Thèse de Paris, 1936, n° 429. (*Paris, Le François*).
CHARR (R.). — Ancient chinese medicine.
Ann. of med. history, n. sér., v. 8, n° 3, mai 1936, p. 242.
CHAUMARTIN (H.). — François Quesnay (1694-1774).
Les Biographies méd. (Paris), a. 10, n° 3, avril 1936, p. 273; ptr.
CLÉMENT. — Mon maître César Roux.
Rev. méd. Suisse romande (Lausanne), a. 56, n° 6, 25 mai 1936, p. 358.
CLERC (A.). — Henri Vaquez (1860-1936).
Presse méd. (Paris), a. 44, n° 51, 24 juin 1936, p. 1041; ptr.
COLE (H.-N.). — Josef Jadassohn (1863-1936).
Arch. of dermat. a. syphil. v. 33, n° 6, juin 1936, p. 1063.
COURCOUX (A.). — Georges Küss (1867-1936).
Rev. de la tuberculose (Paris), 5e sér., t. 2, n° 3, mars 1936, p. I; ptr.
COUSIN (M.-M.). — L'Assistance publique dans le Blésois avant 1789.
Thèse de Paris, 1936, n° 591. (*Paris, Le François.*)
CRÉMIEUX (A.). — Jean Reboul-Lachaux.
Marseille méd., a. 75, n° 10, 5 avril 1936, p. 478.
DALMASES (V.). — Grecia-Cirurgia hipocratica.
El dia med. (Buenos-Aires), a. 8, n° 24, 15 juin 1936, p. 451.
DAVY (P.-E.). — Georges Küss (1867-1936). — In memoriam.
Bull. et mém. Soc. méd. de Passy (Haute-Savoie), a. 2, n° 3, avril 1936, p. 11; ptr.
DEMEURE (F.). — Une leçon de fécondation au XVIIIe siècle.
Hippocrate (Paris), a. 4, n° 6, juin 1936, p. 353.

DIMIER (J.). — L'histoire du pneumothorax artificiel.
Thèse de Paris, 1936, n° 580. (*Paris, A. Legrand.*)
DOREAU (J.-L.). — Les bains dans l'Inde Antique. Monuments et textes médicaux.
Thèse de Paris 1936, n° 509. (*Paris, A. Maisonneuve.*)
DUJARDIN (L.). — Deux documents inédits sur la mort de Louis XIII.
Chronique méd. (Paris), a. 43, n° 7, 1er juill. 1936, p. 173.
DUJARDIN (L.). — Un chirurgien de la Basse-Bretagne à la fin du XVIIIe siècle.
Chronique méd. (Paris), a. 43, n° 3, 1er mars 1936, p. 55.
DUJARDIN (L.). — Un hôpital temporaire de campagne en 1757.
Chronique méd. (Paris), a. 43, n° 4, 1er avril 1936, p. 81.
DUVOIR (M.). — Théophile Legry (1858-1936). Nécrologie.
Paris méd., a. 26, n° 26, 27 juin 1936 (Annexes), p. VIII; ptr.
EHRSTRÖM (R.). — Peter F. Holst.
Finska läkar. Handlingar (Helsingfors), v. 79, n° 5, mai 1936, p. 391; ptr.
GENTY (M.). — Grandes dates médicales. 1801. Bichat publie l'Anatomie générale.
Progrès méd. (suppl. ill.), a. 13, n° 7, 11 juillet 1936, p. 49; ptr.
GENTY (V.). — Un polygraphe du siècle dernier : Morel de Rubempré.
Progrès méd.; suppl. ill., a. 13, n° 6, juin 1936, p. 47; fig.
GIRARD (R.). — Contribution à l'étude de l'histoire de l'hygiène en France.
Thèse de Paris, 1936, p. 680. (*Paris, Les Presses modernes*).
HALIPRÉ (A.). — Charles Nicolle (1866-1936).
Normandie méd. (Rouen), a. 47, n° 3, mars 1936, p. 67.
HALLAURE (J.). — Pline et les médecins.
Hippocrate (Paris), a. 4, n° 5, mai 1936, p. 267.
HINTZSCHE (E.). — Karl-Wilhelm Zimmermann (1861-1935) zum Gedächtnis.
Anat. Anzeiger, v. 82, n° 13-16, 23 juin 1936, p. 300; ptr.
IVY (A.-C.). — In memoriam : Ivan Petrovich Pavlov (1849-1936).
Amer. Journ. of dig. dis., v. 3, n° 2, avril 1936, p. 130; ptr.
KLAUDER (J.-V.). — Syphilis and the characters in Ibsen's dramas.
Ann. of med. hist., n. sér., v. 8, n° 3, mai 1936, p. 236.

KLEINE (E.-O.). — Heidelberger Geburtshelfer im 19. Jahrhundert.

Münchener med. Wochenschr., a. 83, n° 27, 3 juill. 1936, p. 1095.

KRUMBHAAR (E.-B.). — A pre-columbian peruvian tibia exhibiting syphilitic (?) periostitis.

Ann. of med. history, n. sér., v. 8, n° 3, mai 1936, p. 232.

LAGRANGE (E.). — Pasteur en Beauce.

Presse méd. (Paris), a. 44, n° 45, 3 juin 1936, p. 905; fig.

LAMBERT (S.-W.). — A reading from Vesalius. — The physiology of Vesalius.

Bull. New-York Acad. of med., 2e sér., v. 12, n° 6, juin 1936, p. 345, 387.

LANE (J.-E.). — Notes on the yellow fever epidemic at Philadelphia in 1793. — Jean Devèze (1753-1826?).

Ann. of med. history, n. sér., v. 8, n° 3, mai 1936, p. 202.

LAPICQUE. — Ivan Petrovitch Pavlow (1849-1936).

Paris méd., a. 26, n° 25, 20 juin 1936, Annexes, p. X, ptr.

LAUBRY (C.). — Henri Vaquez.

Gaz. des hôpil. (Paris), a. 109, n° 45, 3 juin 1936, p. 818.

LERAT. — Adrien Bayet (1863-1935). — Nécrologie.

Le Cancer (Bruxelles), t. 12, n° 1, 1935, p. 1.

MAYER (A.). — Hugo Sellheim (1871-1936).

Zentralbl. f. Gynaekol. a. 60 n° 26, 27 juin 1936, p. 1.506; ptr.

BONNAFOUS (Hélène, née Sérieux). — Une maison d'aliénés et de correctionnaires au XVIIIe siècle. La Charité de Senlis.

Thèse de Paris, 1936, n° 582. (*Paris, Presses Universitaires*).

MOCQUOT (P.). — Faculté de médecine de Paris. — Clinique gynécologique. Leçon inaugurale.

Presse méd. (Paris), a. 44, n° 55, 8 juillt. 1936, p. 1.113.

MOLINÉRY R. — Les honoraires des médecins au bon vieux temps.

Paris méd., a. 26, t. 27, 4 juillet 1936, annexes, p. IX.

MORISON (R.). — Lord Moynihan. A personal Appreciation.

Brit. Journ. of surg. (Bristol), v. 24, n° 93, juill. 1936, p. 4; ptr.

NEUBURGER (M.). — Die Stellung der jüdischen Ærzte in der Geschichte der medizinischen Wissenschaften.

Mitteilungsblatt d. Vereinig. jüdischer Ærzte, n° 28, 21. Avril 1936.

Noury (P.). — La santé d'Erasme.
Chronique méd. (Paris), a. 43, n° 7, 1er juill. 1936; p. 165; ptr.
Noury (P.). — Chirurgiens-Barbiers et Barbiers.
Chronique méd. (Paris), a. 43, n° 6, 1er juin 1936, p. 138.
Paitre. — Quelques figures du passé de la chirurgie militaire.
Union fédérat. nat. des méd. de réserve; Bull. mens. (Pa-*ris*), a. 27, n° 6, juin 1936, p. 240.
Pallasse (E.). — Les Saints médecins.
Ann. de méd. lég. (Paris), a. 16, n° 7, juill. 1936, p. 313, fig.
Pardi (F.). — Guglielmo Romiti (1850-1936).
Anat. Anzeiger, v. 82, n° 13-16, 23 juin 1936, p. 313, ptr.
Piédelièvre (R.). — Le Dr Dervieux, médecin légiste (1873-1936).
Ann. de méd. lég. (Paris), a. 16, n° 7, juill. 1936, p. 373, ptr.
Roch (M.). — L'évolution de la médecine au xxe siècle. — Trente ans de progrès et quelques regrets.
Schweiz. med. Wochenschr., a. 66, n° 23, 6 juin 1936, p. 552; n° 25, 20 juin, p. 594.
Sautel (M.). — Régimes et fantaisie gastronomiques dans les stations thermales à travers les âges.
Thèse de Paris, 1936, n° 428. (*Paris, Vigné.*)
Schittenhelm (O.). — Wilhelm Henneberg (1871-1936).
Münchener med. Wochenschr., a. 83, n° 23, 5 juin 1936, p. 941; ptr.
Schulten (H.). — Pr Dr Hugo Schottmüller (1867-1936) zum Gedächtnis.
Münchener med. Wochenschr., a. 83, n° 27, 3 juillet 1936, p. 1.097.
Seidmann (P.). — Galien.
Hippocrate (Paris), a. 4, n° 6, juin 1936, p. 321.
Silva Carvalho. — Medicina romantica em Portugal.
A medicina contemporanea, a. 54, n° 10, 8 mars 1936, p. 73; n° 13, 29 mars, p. 97; n° 17, 26 avril, p. 129.

(*A suivre.*)

Le Secrétaire général, Gérant :
Marcel Fosseyeux.